

LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC

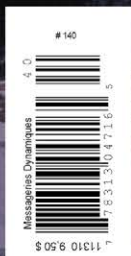
CAP·AUX·DIAMANTS

MODERNISATION, TRANSFORMATION ET MUTATION

LE QUÉBEC DANS LA MIRE DES JEUNES HISTORIENS

Aménagement Robert-Bourassa
et évacuateur de crues à la Baie-James.
(Photo : Pierre Lahoud).

Envoi de publication. N° de la convention 40068616. Port de retour garanti. C. P. 28, Haute-Ville, Québec (Québec) G1R 4M8 N° 140 | HIVER 2020 9,50 \$



POINTE-À-CALLIÈRE



LES INCAS C'EST LE PÉROU!

Dès maintenant

En collaboration avec

dynacor



POINTE-À-CALLIÈRE

Cité d'archéologie et
d'histoire de Montréal

Une exposition réalisée par Pointe-à-Callière en partenariat
avec le Musée Art & Histoire de Bruxelles.

MUSÉE  ART & HISTOIRE

Montréal 

100^{ANS}
TOURISME /
MONTREAL

INTERCONTINENTAL
MONTREAL



pacmusee.qc.ca

Objet : Collection P. & D. Janssen-Arts, L'Agence des Arts et du Patrimoine de la communauté flamande et le MAS, Antwerpen. Photo : Hugo Maertens



RUBRIQUES

ANCÊTRES	37
La famille Archambault	
DE PRÈS ET DE LOIN	39
PARCOURS HISTORIQUES	
Aurise Gill : son destin entre les doigts	
PATRIMOINE	41
L'hôpital du Saint-Sacrement pendant la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945)	
MÉDAILLES	43
La médaille du lieutenant-gouverneur Louis-Amable Jetté (1898-1908)	
L'ŒIL AMÉRICAIN	44
L'écrivain, les mots et le miroir	
PLACE AUX LIVRES	46
LIVRES REÇUS	53
AU MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC	54
Études d'après le plâtre	
MÉDIAS DE L'HISTOIRE	56
Tintin a eu 90 ans!	
NOUVELLES	58
JE ME SOUVIENS	60
Il y 150 ans : Louis Riel devient chef du gouvernement provisoire de la colonie de la Rivière-Rouge	
À VOTRE AGENDA	62

SOMMAIRE

Cap-aux-Diamants | n° 140 | Hiver 2020

MODERNISATION, TRANSFORMATION ET MUTATION LE QUÉBEC DANS LA MIRE DES JEUNES HISTORIENS

MOT DE PRÉSENTATION	3
LE CINQUIÈME CONCOURS DE TEXTES EN HISTOIRE DE CAP-AUX-DIAMANTS	
<i>par Pierre Poulin, Alex Tremblay Lamarche, Brigitte Violette</i>	
LE PROJET DE LA BAIE-JAMES, OU LA VOLONTÉ DE REDÉFINIR LE NORD QUÉBÉCOIS	4
<i>par Mathieu Roy</i>	
UN GOÛT POUR LE VIN	9
RETOUR SUR LA CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC	
<i>par Marie-Joëlle Duchesne</i>	
LA BATAILLE DU CÂBLE	14
<i>par Maxime Godard</i>	
L'AGENTIVITÉ D'UNE MEURTRIÈRE	18
LE CAS DE MARIE COUILLAUD DIT ROCQUEBRUNE	
<i>par Marie-Ève Berthelet</i>	
LE DISCOURS DE L'HÔTEL DE VILLE DE MONTRÉAL EN 1967	22
RETOUR SUR LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE CHARLES DE GAULLE	
<i>par Gabriel Poirier</i>	
QUAND L'ÉDUCATION VISE DES FINS UTILITAIRES	26
L'EXEMPLE DU COLLÈGE DE SAINTE-ANNE-DE-LA POCATIÈRE À L'ÈRE INDUSTRIELLE (1860-1920)	
<i>par Emmy Côté</i>	
LA MUTATION VERS UN ESPACE URBAIN MODERNE	32
LE PROJET DE DÉMANTÈLEMENT DES FORTIFICATIONS DE MONTRÉAL	
<i>par Joel Beauchamps-Monfette</i>	





Aménagement Robert-Bourassa et évacuateur de crues la Baie-James. (Photo : Pierre Lahoud, 2000).

Pierre Lahoud est historien, photographe et un ardent défenseur du patrimoine et des paysages. Il parcourt le territoire québécois depuis plus de 40 ans pour en inventorier les trésors cachés. Il a rapporté du ciel québécois et de plusieurs autres pays, plus de 800 000 images qui sont régulièrement exposées ici et à l'étranger. Plus d'une centaine d'expositions de ses photos ont été réalisées dont certaines ont eu lieu à Paris, Berlin, Bruxelles, Mexico et Cracovie.

Étonnamment, c'est sa formation d'historien qui a conduit Pierre Lahoud à la photographie. Au cours des années 1970, le ministère des Affaires culturelles cherche à inventorier le patrimoine architectural québécois et opte pour la photographie aérienne, seule méthode susceptible d'inventorier systématiquement un territoire aussi vaste que le Québec. Il sera coresponsable de l'inventaire et continuera par la suite à s'investir dans le domaine de la protection et de la mise en valeur du patrimoine. Si au départ l'avion lui permet de réaliser des photos documentaires, il décide très vite de l'utiliser

pour proposer un regard inusité sur les paysages et l'architecture du Québec. Il passe désormais presque tous ses temps libres à la recherche d'un pilote, d'un Cessna et d'une région à explorer. Il a publié près de 35 ouvrages dont plusieurs avec son ami Henri Dorion, *Le Québec vu du ciel*, *La Gaspésie vue du ciel*, *Lieux de légendes et de mystère du Québec...* D'autres ouvrages ethno-historiques ont été publiés en collaboration avec Michel Lessard, *L'île d'Orléans*, et avec Sylvie Blais *La fête de Noël au Québec*. Il publie cette année deux autres livres : *On a marché dans la ville* et *Québec 60/90*. Auteur de plusieurs chroniques à la radio et à la revue *Continuité*, Pierre Lahoud a reçu le prix du Conseil des monuments et sites, le prix Robert-Lionel-Séguin, le prix de la Culture à l'île d'Orléans, le prix Frederick-Todd de l'Association des architectes paysagistes et le prix Hommage du Panthéon de la Fondation Aérovision.

Pour consulter son site : www.pierrelahoud.com

La revue CAP-AUX-DIAMANTS est une production de « Les Éditions Cap-aux-Diamants inc. » et paraît quatre fois l'an.

Conseil d'administration : Yves Beaugregard, François Droüin, Michèle Jean, Jean-Marie Lebel, Pierre Poulin, Jacques Saint-Pierre.

Directeur : Yves Beaugregard.

Comité de rédaction : Yves Beaugregard, François Droüin, Michèle Jean, Jean-Philippe Jobin, Pierre Poulin, Jacques Saint-Pierre, Alex Tremblay Lamarche, Brigitte Violette.

Comité consultatif : Marie-Josée des Rivières, Denis Gagnon, Gilles Gallichan, Madeleine Gauthier, Yves Laberge, Jacques Lacoursière, Michel Lessard, Jocelyne Mathieu, Jean-Claude Robert, Marc Vallières.

Révision des textes : Marie Chabot.

Publicité et promotion : 418 656-5040.

Secrétariat et comptabilité : Josée Alain.

Service des abonnements : Josée Alain.

Conseiller juridique : Dave Tremblay.

Collaboratrices et collaborateurs : Joel Beauchamp-Monfette, Yves Beaugregard, Mario Béland, Marie-Ève Berthelet, Emmy Bois, Johannie Cantin, Emmy Côté, François Droüin, Marie-Joëlle Duchesne, Maxime Godard, Fernand Grenier, Pascal Huot, Yves Laberge, Serge Pallascio, Gabriel Poirier, Denis Racine, Mathieu Roy, Jacques Saint-Pierre, Sylvie Tremblay, Alex Tremblay Lamarche, John Willis.

Graphisme : Michaud design.

Impression : Imprimerie HLN Inc.

CAP-AUX-DIAMANTS remercie l'Université Laval, la Ville de Québec, le Séminaire de Québec, le Conseil des arts et des lettres du Québec, pour leur soutien financier et matériel. Nous reconnaissons l'appui [financier] du gouvernement du Canada.

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada, ISSN 0829-7983/ISBN 978-2-924353-35-6 (PDF) ISBN 978-2-924353-36-3 (IMPRIMÉ). Toute reproduction ou adaptation interdites sans autorisation. Envoi de publication. N° de la convention 1372165. Port payé à Québec.

Date de parution : décembre 2019.

Indexé dans *Repère*, *Hiscabec*, *Journal of American History*, *Études canadiennes*, Érudit.org.

La revue CAP-AUX-DIAMANTS est membre de la Société de développement des éditeurs de périodiques culturels québécois (SODEP) www.sodep.qc.ca.

Les opinions émises dans les articles publiés dans ce numéro n'engagent que les auteurs et non le comité de rédaction.

Ce dernier est responsable des titres, intertitres, textes de présentation, encadrés, notes, illustrations et légendes.

Correspondance :

CAP-AUX-DIAMANTS

C.P. 26, Haute-Ville,

Québec (Québec) G1R 4M8

Administration : 418 656-5040

Publicité : 418 656-5040

Courriel : revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca

Site Internet : www.capauxdiamants.org

Distribution : Messageries Dynamiques.

Abonnements : 1 an (35 \$), 2 ans (60 \$), 1 an (45 \$) institution, 2 ans (80 \$) institution, 1 an (60 \$US) États-Unis, 1 an (80 \$CAN) étranger.



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec

Canada

ENTENTE
DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL



LE CINQUIÈME CONCOURS DE TEXTES EN HISTOIRE DE CAP-AUX-DIAMANTS

Ce numéro de *Cap-aux-Diamants* est le fruit du cinquième concours de textes en histoire organisé avec la collaboration des Éditions du Septentrion. L'objectif de ce concours est d'offrir à des jeunes de moins de 35 ans, diplômés en histoire ou inscrits à un programme de 2^e ou de 3^e cycle en histoire, la chance de faire connaître leurs travaux tout en procurant aux lecteurs de *Cap-aux-Diamants* une occasion de découvrir les champs d'intérêt, les sensibilités et les façons de faire de la nouvelle génération d'historiens et d'historiennes qui sont à l'œuvre dans nos universités.

Le jury devait sélectionner, parmi les quinze textes reçus, les sept meilleurs et déterminer les gagnants des trois premiers prix. Les critères de sélection étaient la pertinence du sujet ainsi que la qualité de la langue, de la documentation utilisée, de l'analyse et de la démonstration.

Chaque texte retenu est publié dans cette édition de *Cap-aux-Diamants* et son auteur reçoit un cachet de 125 \$. Quant aux gagnants des trois premiers prix, leurs auteurs obtiennent en plus, respectivement, des bourses de 500 \$, 300 \$ et 100 \$.

À chaque édition du concours, on observe une forte représentation des étudiants d'une université en particulier. Cette édition ne fait pas exception. Parmi les cinq universités représentées, c'est cette fois l'Université du Québec à Montréal qui se signale avec sept participations. En ce qui a trait au genre, les filles ont participé en moins grand nombre que les garçons (six contre neuf), mais elles sont presque aussi



Les membres du jury 2019 : Brigitte Violette, Alex Tremblay Lamarche et Pierre Poulin.
(Photo : Yves Beauregard).

nombreuses qu'eux parmi les auteurs et autrices des textes sélectionnés (trois contre quatre).

Comme ce fut le cas lors de la dernière édition du concours, la Nouvelle-France et la Révolution tranquille sont les deux périodes auxquelles se rattachent la majorité des textes. Parmi les sept textes retenus, quatre traitent de sujets reliés à la Révolution tranquille, dont les trois premiers prix. La modernisation du Québec, que ce soit sous l'angle de l'économie, de la société, de la politique ou de la culture suscite manifestement beaucoup d'intérêt. Mathieu Roy (1^{er} prix) voit, par exemple, dans les représentations symboliques et identitaires qui accompagnent le projet hydroélectrique de la Baie-James « une conception renouvelée et moderne de la vie nordique ». Marie-Joëlle Duchesne (2^e prix) observe, à travers la mise en place de la Société des alcools du Québec, le nouveau rapport des Québécois à l'alcool. Maxime Godard (3^e prix)

s'intéresse de son côté à la « bataille du câble », menée par Robert Bourassa et son ministre Jean-Paul L'Allier pour la reconnaissance de la compétence du Québec sur cette nouvelle technologie du domaine des communications. Des textes qui, à la fois, éclairent le passé et nourrissent notre réflexion sur le Québec d'aujourd'hui.

À cela s'ajoutent des contributions fort intéressantes sur l'agentivité d'une meurtrière en Nouvelle-France, sur Charles de Gaulle et son discours à l'hôtel de ville de Montréal en 1967, sur l'évolution de l'enseignement au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière de 1860 à 1920 et sur le démantèlement des fortifications de Montréal.

Bonnes découvertes!

Les membres du jury : Pierre Poulin, Alex Tremblay Lamarche, Brigitte Violette

LE PROJET DE LA BAIE-JAMES, OU LA VOLONTÉ DE REDÉFINIR LE NORD QUÉBÉCOIS

par Mathieu Roy

« **L**e développement de la Baie-James est la clé du progrès économique du Québec, c'est la clé également de son progrès social et de sa stabilité politique : c'est l'avenir du Québec ». Avec ces paroles devenues célèbres, le premier ministre Robert Bourassa annonce en 1971 le projet de la Baie-James visant à développer le potentiel hydroélectrique de ce vaste territoire. Au cours des décennies qui ont suivi l'annonce, l'exploitation de cette région du Moyen-Nord a occupé beaucoup de place dans les débats politiques au Québec. Rappelons que cela se produit dans un contexte mouvementé où les questions constitutionnelles, environnementales et sociales retiennent l'attention. Comme en témoigne justement Bourassa par ces paroles, il s'agit d'un projet qui a mobilisé bon nombre de représentations symboliques et identitaires au sein de la société québécoise. Depuis les années 2000, les représentations associées au contrôle de l'hydroélectricité à la Baie-James ont retenu l'attention d'historiens et de géographes, tels Stéphane Savard et Caroline Desbiens. Ces derniers ont exploré tour à tour la vision de la modernité économique qui a été promue par le projet, la représentation naissante d'un Québec vert et soucieux de l'environnement, le nouveau paysage culturel qui a pris forme à la Baie-James, les liens entre l'hydroélectricité et l'identité qué-



Le premier ministre Robert Bourassa annonçant le projet de la Baie-James, en 1971. (BAnQ numérique).

bécoise et la promotion politique d'un État par le truchement des ressources hydroélectriques. Le présent article s'inscrit dans la continuité de ces récentes recherches. Il aborde la conception de la

nordicité mise de l'avant par les administrateurs du projet de la Baie-James et les structures de gouvernance à la suite du lancement de la phase 1 du complexe La Grande (1971-1984), soit la Société

[illegible]

des populations autochtones du Nord. Cette vision se veut assurément en rupture avec la manière dont le territoire de la Baie-James a été administré au cours des décennies précédentes, alors que celui-ci était peu intégré aux ambitions socioéconomiques du sud du Québec. L'expression de ces visées d'expansion et de grandeur pour la nation québécoise se retrouve à maintes reprises dans les déclarations publiques des porte-paroles de la SDBJ. Fred H. Ernst, vice-président de la SDBJ de 1972 à 1977, dépeint à de nombreuses reprises la Baie-James comme la « terre du futur ». Le 26 mai 1975, devant un groupe d'entrepreneurs à la Caisse d'entraide éco-

CAP-AUX-DIAMANTS | N° 140 | HIVER 2020 5



Ouvriers à la Baie-James. (Rapport de la SEBJ, 1975).

NORDICITÉ RENOUVELÉE

Autant dans les journaux de la SEBJ et de la SDBJ que dans les prises de parole de leurs dirigeants, on présente le territoire de la Baie-James comme une terre grandiose, une contrée épique comparable à d'autres symboles géographiques comme les « lands écossais » ou « le désert du Sahara ». Ce territoire vaste, vierge et inhospitalier pourrait, pour les promoteurs du projet, être porteur d'un nouveau mode de vie, d'une vision de la nordicité renouvelée. À cet effet, on promet un nouveau style de vie qui serait caractéristique du territoire. En conférence devant les étudiants de Polytechnique, en 1972, le vice-président de la SDBJ, Fred H. Ernst, affirme ne pas seulement vouloir implanter sur le territoire des camps de travailleurs temporaires,

mais bien des villes à caractère permanent, de conception avant-gardiste où la vie serait attrayante et la population jeune, dynamique, maîtresse des structures décisionnelles et de son rythme de vie en dehors du travail. Ce dernier affirme également que certaines caractéristiques de la « vie indienne » pourraient être mises en pratique, comme la flexibilité des heures de travail, des équipes de travail au sein desquelles les rôles sont interchangeables et les responsabilités réparties selon ces conditions particulières.

Avec le recul, cette nouvelle conception de la vie nordique a certainement de quoi faire sourciller, compte tenu de son aspect utopiste quand on la met en relation avec la réalité des conditions de vie durant cette période. Malgré tout, le vice-président de la SDBJ affirme vou-

loir profiter de cette volonté d'expérimenter des utopies afin d'embrasser un projet d'ensemble qui n'a rien de commun avec les objectifs « ordinaires » d'un service public limité au seul domaine de l'énergie. Les prises de parole et les publications des instigateurs de cette entreprise en milieu nordique ont ceci en commun qu'elles mobilisent une conception renouvelée et moderne de la vie nordique, porteuse d'un développement intégré et diversifié du territoire qui ne repose pas uniquement sur l'exploitation des ressources naturelles, mais aussi sur le développement d'un secteur tertiaire, celui du tourisme, et d'une vie culturelle. Dans ce même ordre d'idées, le journal *En Grande*, publié par la SEBJ, et *Le Jamésien*, publié par la SDBJ, contribuent à promouvoir auprès des travailleurs hydro-québécois une nouvelle



Campement des travailleurs à la Baie-James. (*Le Jamésien*, 1981).

perception de la vie en milieu nordique. Bien que *Le Jamésien* ait été principalement lu par les employés de la SDBJ, on sait que la portée d'*En Grande* dépassait le simple cercle des travailleurs de la Baie-James. Selon le rapport annuel de la SEBJ publié en 1974, *En Grande* sert de liaison avec une centaine de médias d'information partout au Québec, principalement des radios et des journaux. Selon le numéro d'août 1981, c'est en moyenne 21 500 exemplaires de ce bimensuel qui furent distribués en 1979, dont 7 000 à des abonnés en dehors du complexe. Le numéro spécial sur LG2, pour sa part, a été imprimé à 68 000 exemplaires. Il est de ce fait un important vecteur de représentations au sein de la société québécoise.

Dans des articles dressant le portrait d'employés exemplaires, on précise toujours à quel point ces derniers apprécient leur nouvelle vie sur les chantiers et dans les villes du Nord. On met l'accent sur ce qui caractérise ces villes, soit le froid, les paysages enneigés, les loisirs nordiques, la liberté accrue, l'absence de bouchons de circulation et autres aspects négatifs des milieux urbains du

Sud. Les témoignages que ces périodiques présentent de ces Néo-Norois sont toujours empreints d'un fort sentiment d'appartenance. À titre d'exemple, dans le numéro d'*En Grande* de février 1982, on dresse le portrait d'une enseignante d'histoire et du droit des affaires qui a décidé de quitter son emploi pour devenir agente de sécurité au complexe La Grande. Celle-ci s'étend longuement sur son appréciation de cet environnement et la liberté que lui procure sa nouvelle vie.

Les journaux abordent régulièrement le goût de l'aventure et des défis chez les employés venant s'installer dans cette nouvelle contrée. De même, ils réfèrent constamment à la figure des pionniers se frayant un chemin dans ces contrées inhospitalières, froides et désertes du Nord. Ils présentent ces derniers comme des gens qui s'adaptent et qui appréhendent ce territoire en développant un intérêt pour la faune locale ou une passion pour la peinture de paysages de la taïga. Ces exemples témoignent de la ligne éditoriale des deux journaux en contraste avec la rudesse d'un territoire isolé, misant plutôt sur ses beautés. Par

ailleurs, ils relatent les conditions de vie plaisantes dans les nouveaux villages et les camps de travail, accentuant l'idée selon laquelle la vie dans le Nord est plutôt facile et qu'il vaut la peine de considérer un établissement permanent. De nombreux articles sont écrits sur l'école, les sorties scolaires, les scouts, les festivités de la Saint-Jean, les visites au chantier et les différents carnivals organisés sur les chantiers, comme le Carnaval de l'ours blanc à LG2, qui dépeignent la vie dans ces communautés comme étant lieux de vie communautaire et de loisirs. On met aussi beaucoup l'accent sur les manifestations culturelles comme les expositions, le théâtre, le cinéma et les activités communautaires qui sont organisées afin de démontrer qu'une vie culturelle est en émergence. Parallèlement à cette vision de la nordicité, les nombreuses cérémonies télévisées d'inauguration de barrages, dont celle de LG2 qui a atteint deux millions de téléspectateurs, ou les dossiers thématiques des grands quotidiens aident à nourrir d'images ce qui était l'inconnu géographique de la Baie-James dans l'imaginaire collectif des Québécois.

LG-2 C'est parti!

— par A. A. D. I.

Une grande
fête à
la bonne
franquette

par Roger LEROUX

Fébré commença au monde en
la nuit d'été, au moment où
un homme se pencha sur le
monde. Depuis 1971, la Baie
James, depuis son projet
d'hydroélectricité, est devenue
le point d'arrivée de la société
du Québec et de son avenir.
Tous les Québécois ont maintenant
un avenir — une destinée plus
se que celle-ci, celle de la société
du Québec.

Le développement de la Baie
James, c'est la Baie James, c'est
la Baie James, c'est la Baie James.
C'est la Baie James, c'est la Baie
James, c'est la Baie James, c'est
la Baie James, c'est la Baie James.
C'est la Baie James, c'est la Baie
James, c'est la Baie James, c'est
la Baie James, c'est la Baie James.

Mais, on ne saura pas plus
sur la Baie James, on ne saura pas
plus sur la Baie James, on ne
saura pas plus sur la Baie James.
On ne saura pas plus sur la Baie
James, on ne saura pas plus sur
la Baie James, on ne saura pas
plus sur la Baie James, on ne
saura pas plus sur la Baie James.

Un exemple
Le développement de la Baie
James, c'est la Baie James, c'est
la Baie James, c'est la Baie James.
C'est la Baie James, c'est la Baie
James, c'est la Baie James, c'est
la Baie James, c'est la Baie James.

Un jour de... C'est parti!



C'est lui qui a mis tout cela en marche, le premier ministre René Lévesque, en compagnie de son prédécesseur Robert Bourassa, lors de l'inauguration de la centrale LG-2 à la Baie James.

Un géant bon pour mille ans

par Pierre GRAVEL

Le développement de la Baie
James, c'est la Baie James, c'est
la Baie James, c'est la Baie James.
C'est la Baie James, c'est la Baie
James, c'est la Baie James, c'est
la Baie James, c'est la Baie James.

de la Baie James, c'est la Baie
James, c'est la Baie James, c'est
la Baie James, c'est la Baie James.
C'est la Baie James, c'est la Baie
James, c'est la Baie James, c'est
la Baie James, c'est la Baie James.

complément la Baie James. Le
développement de la Baie James,
c'est la Baie James, c'est la Baie
James, c'est la Baie James, c'est
la Baie James, c'est la Baie James.

CTCUM: il ne reste que le protocole de retour

C'est réglé

par Claude V. MARTEL
La modification proposée par M. Jean Dutil et Raymond Dutil
dans le cadre du transport de la Baie James, c'est la Baie James, c'est
la Baie James, c'est la Baie James, c'est la Baie James, c'est la Baie
James, c'est la Baie James, c'est la Baie James, c'est la Baie James.

Le régime sec est bien fini

De l'alcool pour deux ans et demi

par Claude V. MARTEL
Les Québécois, c'est la Baie James, c'est la Baie James, c'est la Baie
James, c'est la Baie James, c'est la Baie James, c'est la Baie James.
C'est la Baie James, c'est la Baie James, c'est la Baie James, c'est
la Baie James, c'est la Baie James, c'est la Baie James, c'est la Baie
James, c'est la Baie James, c'est la Baie James, c'est la Baie James.

Le développement de la Baie
James, c'est la Baie James, c'est
la Baie James, c'est la Baie James.
C'est la Baie James, c'est la Baie
James, c'est la Baie James, c'est
la Baie James, c'est la Baie James.

Inauguration de LG2 par le premier ministre René Lévesque en compagnie de Robert Bourassa.
(La Presse, 29 octobre 1979).

LA BAIE-JAMES COMME AVENIR, PRÉSENT ET PASSÉ

En somme, de nouvelles représentations de la nordicité sont mobilisées par les promoteurs et administrateurs du projet de la Baie-James dans les années 1970. Afin de promouvoir ce mégacomplexe hydroélectrique, ils imaginent et expriment une conception avant-gardiste, moderne et attrayante du Nord. Cette vision se trouve ainsi en rupture avec celle qui prévaut au sujet des campements de travailleurs où l'économie est orientée vers l'exploitation des ressources naturelles et où la présence humaine est temporaire. Ainsi, dans les années suivant le lancement du projet, le Nord n'est plus présenté comme une frontière que l'on passe et d'où l'on revient, mais se pose désormais comme un lieu que la société souhaite vivement

investir, exploiter et habiter. Enfin, il reste à étudier comment se sont articulées ces représentations symboliques et identitaires dans l'administration régionale et la réflexion planificatrice du projet du siècle. En annonçant le projet de la Baie-James, en 1971, Robert Bourassa prétendait qu'il serait l'avenir de la société québécoise. Plusieurs décennies après son lancement, ce projet fait maintenant partie de notre passé et de notre présent. L'éclairage qu'on y jette nous permet désormais de nous questionner sur la façon dont nous faisons société avec le Nord, ses populations et sur le contraste avec la réalité de son développement.

Mathieu Roy est candidat à la maîtrise en histoire à l'Université du Québec à Montréal.

Pour en savoir plus :

Études

Marie-France Barrette. « De Bersimis à La Grande : la vie des travailleurs dans les camps et les villes-ressources durant la construction des grands projets hydro-québécois », *Rapport de recherche*. Université du Québec à Montréal, 2016, 147 p.

Caroline Desbiens. *Puissance Nord; territoire, identité et culture de l'hydroélectricité au Québec*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2014, 318 p.

Louis-Edmond Hamelin, « Nordicité », dans *L'encyclopédie canadienne*, [En ligne], <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/nordicite> (page consultée le 16 octobre 2019).

Louis-Edmond Hamelin. *Nordicité canadienne*, 2^e édition. Montréal, Hurtubise, 1995, 444 p.

Dominique Perron. *Le nouveau roman de l'énergie nationale : analyse des discours promotionnels d'Hydro-Québec de 1974 à 1997*. Calgary, Calgary University Press, 2006, 306 p.

Stéphane Savard. *Hydro-Québec et l'État québécois, 1944-2005*. Québec, Les éditions du Septentrion, 2013, 435 p.

Sources

Débats parlementaires

Bibliothèque de l'Assemblée nationale, Débats de l'Assemblée nationale du Québec, 1971. Séances du 19 mai, 6-14 juillet, 9 décembre [version électronique disponible à la bibliothèque de l'Assemblée nationale].

Documents étatiques

Société de développement de la Baie-James
Rapports annuels 1971-1986
Procès-verbaux 1971-1986
Journal *Le Jamésien* 1980-1983
Conférences des présidents 1971-1984
Société d'énergie de la Baie-James
Rapports annuels 1971-1986
Journal *En Grande* 1971-1984
Robert Bourassa. *La baie James*. Montréal, Éditions du Jour, 1973, 139 p.

UN GOÛT POUR LE VIN

RETOUR SUR LA CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

par Marie-Joëlle Duchesne

La récente légalisation du cannabis au Canada et, conséquemment, sa commercialisation par la Société québécoise du cannabis soulèvent des interrogations quant aux rapports qu'elle entretiendra avec ce produit. Au regard de cette situation, il est intéressant d'examiner le rapport que la Société des alcools du Québec a elle-même entretenu avec l'alcool au moment de sa création en 1971. Désormais dégagée des fonctions de surveillance qui plombaient les ailes de la (pourtant depuis peu réformée) Régie des alcools du Québec (1961-1971), la SAQ pouvait se consacrer entièrement au commerce des boissons alcooliques. Le vin y prendra alors une place de premier choix. Survol de la décennie enchâssant cette libéralisation.

LA COMMISSION DES LIQUEURS

Mais d'abord, un détour par la Commission des liqueurs où le vin a occupé une place particulière dès son institution en 1921. Puisque la bière domestique échappe à la tutelle gouvernementale, le vin est présenté comme une boisson phare pour mener à terme l'objectif social, ouvertement affiché dans le premier rapport annuel, de « transformation des habitudes d'un peuple ». La vente de spiritueux est ainsi limitée à une seule bouteille par visite jusqu'en 1941, tandis que le vin se dérobe à toute restriction. De plus, quatre succursales réser-



L'intérieur d'une des quatre boutiques réservées à la vente de vin de la Commission des liqueurs, dans lesquelles une certaine clientèle peut s'attabler confortablement pour déguster. (*L'histoire de l'alcool au Québec*, 1986, p. 81).

vées exclusivement à la vente de vin voient le jour dans la première décennie de la Commission. Aux antipodes des succursales grillagées et volontairement inhospitalières, celles-ci offrent la possibilité de s'attabler pour déguster en tout confort. Non seulement ce contraste témoigne-t-il du statut d'exception réservé à cette boisson, mais il expose simultanément l'encadrement nécessaire à une bonne conduite qui se distingue de la consommation populaire. Cette distinction est bien résumée en 1916 par le docteur Joseph Gauvreau,

un des acteurs du second mouvement de tempérance : « Nous ne voulons pas, pratiquement parlant, empêcher le petit nombre de buveurs de vin importé, de boire leur vin. Nous voulons empêcher la masse, le peuple qui ne boit pas de vin » (Robert, 2019). Suivant cette logique et devant l'attrait que représente le secteur touristique, la Commission des liqueurs mettra en place, en 1926, le règlement « K » qui reconnaît un droit à la clientèle hôtelière d'exiger un approvisionnement adéquat et constant en matière de vin. Ainsi, « tout porteur de permis pour

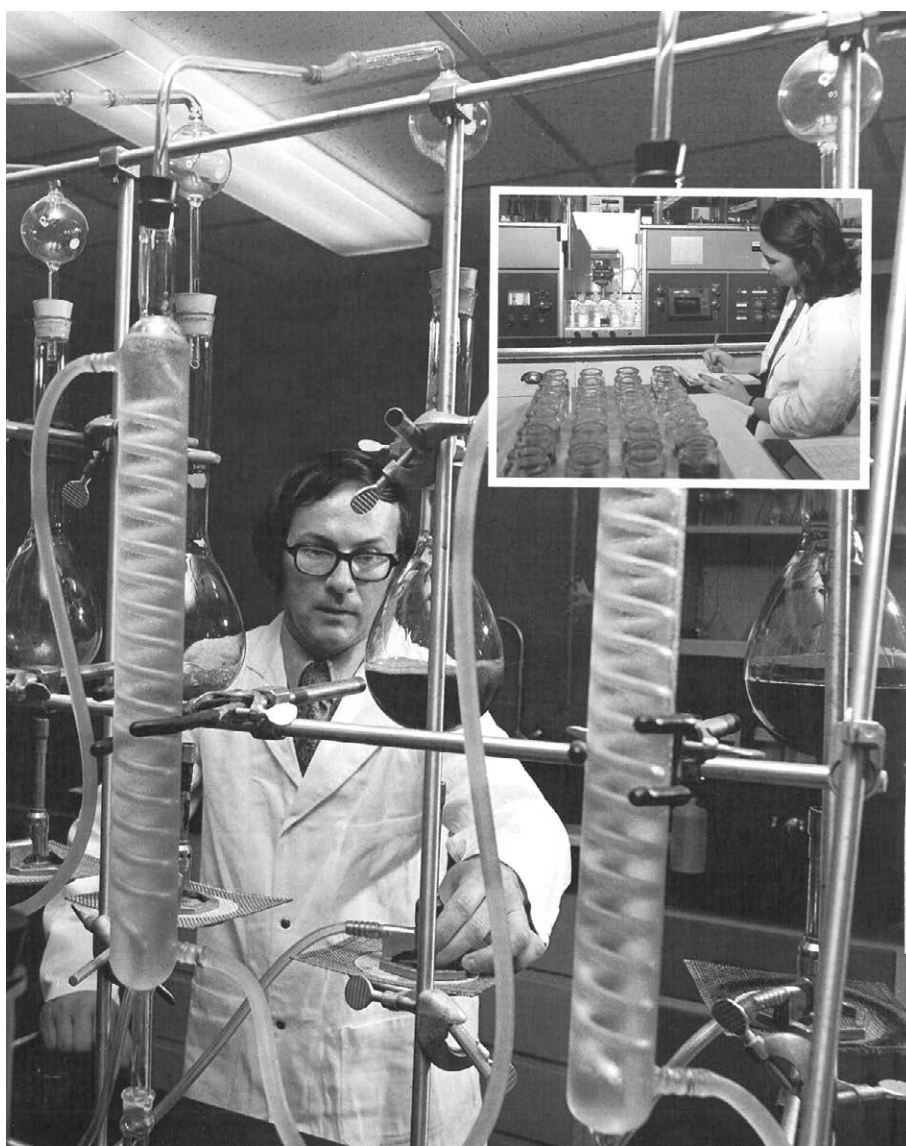
la vente du vin dans les salles à manger d'un hôtel ou d'un restaurant devra avoir constamment à la disposition de sa clientèle l'approvisionnement de vins ci-après énuméré [...] » (*Rapport annuel*, 1926). Il s'agira d'une bouteille de sherry, deux de bordeaux blancs, deux de bordeaux rouge et d'une de bourgogne. Avec l'essoufflement des discours de tempérance et face à l'apparente inertie du monopole d'État, la justification d'une intervention étatique emprunte de nouveaux discours. Un événement, par ailleurs, propulsera une vaste remise en question. Dans la nuit du 8 novembre 1968, le chef de police de la ville de Vanier (aujourd'hui Québec) saisit une cargaison de spiritueux et dévoile au grand jour un réseau commercial clandestin qui a cours malgré le déclenchement d'une grève à la Régie des alcools cinq mois auparavant. Ce qu'on appelle « l'affaire de Vanier » provoquera l'institution, dix jours plus tard, de la Commission d'enquête sur le commerce des boissons alcooliques au Québec, communément appelée commission Thinel du nom de son président, le juge Lucien Thinel. L'enquête a comme objectif de trouver les moyens les plus efficaces et les plus économiques d'assurer le commerce et sa surveillance, et ce, en procurant « des revenus essentiels au développement du Québec, sous forme d'impôt ou autrement » (nous soulignons, *Rapport annuel*, 1971). C'est ainsi que seront conviés à la commission les principaux joueurs de l'industrie – brasseurs, distillateurs et associations des détaillants en alimentation, des hôteliers et du tourisme – venant tantôt discréditer la tutelle de l'État, tantôt recommander son maintien.

En trame de fond du rapport final, déposé en février 1971, se lit donc le constat d'un système gangréné et en décalage avec son époque. Car pour les commissaires, l'origine de ces réflexions dépasse le scandale du 8 novembre et s'enracine plus profondément dans un « malaise » provoqué par l'incohérence de la loi face à sa population et

témoigne, par le fait même, d'un nouveau rapport à l'alcool. Ce dernier s'incarne dans la figure du « buveur social » introduite dans le deuxième chapitre du rapport intitulé « L'alcool dans la société d'aujourd'hui » et dont les motivations se situeraient au centre du spectre allant du simple plaisir d'étancher sa soif au désir d'échapper aux contraintes de sa réalité. Ce buveur se veut à l'image d'une société québécoise imbue de liberté, plus instruite, donc nantie et plus urbanisée, commandant en retour au législateur qu'il se mette à son niveau et qu'il

« rajeunisse » ses textes de loi. Le secteur touristique viendra encore une fois peser dans la balance législative, car si la loi doit refléter les nouvelles mœurs de la population québécoise, elle doit aussi être « conforme à la vocation touristique du Québec » (*Rapport annuel*, 1971).

L'image du Québec constituera une assise à partir de laquelle les commissaires étayeront plusieurs de leurs recommandations. Ainsi, la commission positionne les habitudes de consommation au Québec en regard de celle de ses voisins immédiats et étrangers.



Une pièce maîtresse de l'expertise de la nouvelle administration de la Société des alcools sera le contrôle de la qualité. Tests par paires et tests triangulaires permettent de garantir l'uniformité entre deux arrivages, tandis que les analyses chimiques corroborent la promesse de stabilité et l'intégrité de l'information contenue sur l'étiquette. (*Rapport annuel 1973-1974*, p. 2.).

Bien que le vin soit de plus en plus présent à la table des Québécois et des Québécoises, ce sont d'abord la bière puis les spiritueux, en particulier le gin, qui tiennent les premiers rangs des statistiques de consommation. Mais si la consommation de vin au Québec est légèrement inférieure à la moyenne canadienne, les commissaires insistent néanmoins sur la réputation de « fin connaisseur en vin » du consommateur québécois. L'absence d'explication, autre que la corrélation entre cette réputation et la diversité de l'offre de la Régie, fait montre du caractère culturel que peuvent revêtir l'acquisition et la production de connaissance en matière de vin. C'est par ailleurs son affiliation alimentaire, comme produit de la table, qui est mise de l'avant dans le rapport pour justifier une plus grande libéralisation du commerce vinaire. Il s'agit pour les commissaires d'offrir à la ménagère la possibilité de compléter ses achats de vin à même le marché d'alimentation, une recommandation qui aboutira en 1978 au projet de loi 21, première brèche au monopole, qui encadre la vente de certains vins dans les épiceries et les dépanneurs. Cette nouvelle figure est également révélatrice d'une conception scientifique de l'alcool comme aliment à « potentiel » d'intoxication. Cette nuance est révélatrice du discours technique du rapport : « le facteur critique n'est pas tellement la quantité d'alcool qui est absorbée dans l'estomac, mais plutôt la quantité qui pénètre dans le circuit sanguin et la vitesse avec laquelle l'alcool est assimilé par l'organisme » (*Rapport annuel*, 1971). Ainsi, la dimension morale entourant l'abus d'alcool, comme problème sociétal collectif, venue justifier la créa-

tion de la Commission des liqueurs, se mue ici en dimension de droit individuel. Armés d'études sur l'alcoolisme provenant d'une douzaine de pays occidentaux, les commissaires concluent, sans toutefois définir ce qu'ils considèrent comme un individu alcoolique, qu'on

de prime abord avec les discours de modernisation du rapport Thinel, la voie préconisée par les commissaires, conscients de la gravité sociale et économique du problème que représente l'alcoolisme, demeure familière : « [c]'est plutôt en insistant sur l'usage modéré que la population doit faire des boissons alcooliques qu'on l'amènera à les considérer comme des produits ordinaires qui n'ont rien de peccamineux. C'est par l'éducation populaire et non la répression qu'on peut favoriser la tempérance. » (*Rapport annuel*, 1971) Ainsi, les recommandations du rapport ébranleront fatalement les murs de la Régie des alcools, mais ses fondations résisteront puisqu'il s'agit moins de remettre en question l'intervention gouvernementale que d'en améliorer l'efficacité. Un des processus amélioratifs est le volet de la qualité des produits et des services, qui deviendra la clé de voûte de la nouvelle mouture du monopole. Fort d'un nouvel appareil administratif public, l'État québécois moderne peut désormais se faire l'ambassadeur, au moyen d'une société paragon gouvernementale à vocation commerciale, d'une manière « moderne » de bien boire, mais aussi d'une manière « moderne » de bien servir sa clientèle. Ainsi, le 10 juillet 1971 les lois 44 et 47 créent respectivement la Commission de contrôle des permis d'alcool et la Société des alcools du Québec. L'État, désormais délesté de sa charge de commerçant vertueux, se porte garant d'un commerce efficace, rationnel et rentable.

HONNI SOIT QUI MAL Y BOIT

La direction du premier mandat strictement commercial de la Société des alcools incombera au comptable Jacques Desmeules qui, à l'âge de 36 ans, devient le plus jeune gestionnaire de l'histoire du monopole. Sa jeunesse n'est pas anodine, puisqu'avec cette candidature, on



Une affiche pour souligner le lancement de la Cuvée des patriotes dans le cadre des festivités de la Saint-Jean-Baptiste et de la Semaine du patrimoine en 1976. Le slogan « Honni soit qui mal y boit » fera également l'objet d'une publicité télévisée. (*L'équipe*, 3, 4, p. 5).

ne peut brimer les droits de la majorité au nom d'une minorité qui est incapable de se modérer. Et puisque les causes de l'alcoolisme sont multiples et encore incertaines, la causalité ne peut être exclusivement attribuée à la libéralité du commerce ni à la publicité à laquelle on serait exposé. Malgré ce revers touchant la responsabilité de l'État – désormais désuète en ce qui concerne l'implantation de la vertu – le rapport ne recommande pas pour autant la privatisation du commerce. Si les objectifs de « transformation des habitudes d'un peuple » contrastent



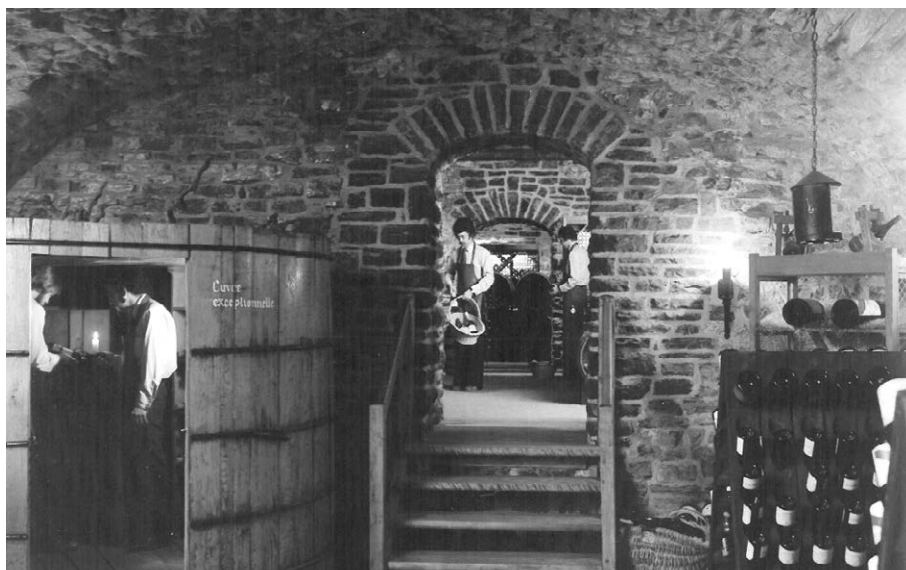
« Jean Boivin (Robert Toupin) et son épouse Véronique (Suzanne Lévesque) forment un couple de Québécois moderne. Par le truchement de leurs réceptions, ils informent les consommateurs sur les vins, se consacrant à leur âge, leur couleur, leur goût et leur consistance. » (*Encyclopédie artistique 75 TV Hebdo*, vol. 3, p. 92).

souhaite renouveler radicalement l'ancienne Régie. Il s'agit non seulement de réformer sa structure administrative et d'arrimer sa mission commerciale aux meilleures pratiques du secteur privé, mais également de transformer son image. En 1972, un slogan – pour mieux vous servir – et un sigle – un verre sur pied rappelant la lettre Q sur un fond de couleur bourgogne – dévoilent les orientations de la nouvelle société d'État. Bien que « ne voulant pas exclure l'élément de consommation d'autres alcools » (*Rapport annuel*, 1973), le vin prendra néanmoins une place privilégiée dans les activités commerciales de la SAQ. Il permettra de justifier la pertinence du monopole commercial sur deux plans : d'abord, sur celui des connaissances oenophiliques et oenologiques qui forment un champ en plein essor, principalement en France et aux États-Unis, et deuxièmement, sur le plan macroéconomique, en faisant de la SAQ un acteur de premier plan dans l'industrie vinicole naissante.

La formation des employés déjà en place et l'embauche de spécialistes constituent les premières pierres à l'édifice d'expertise que souhaite bâtir la

Société des alcools du Québec. À l'image du président, jeunesse et compétence porteront le projet de modernisation : « [des] spécialistes jeunes et compétents [...] ont été sélectionnés [...] et la moyenne d'âge de ces nouveaux arrivés est 30 ans. » (*Rapport annuel*, 1972). Le déploiement d'une culture d'entreprise alliant compétences humaines et rationalité technique transparaîtra sur les manières d'envisager l'objet du vin. Par exemple, le laboratoire de contrôle, bien qu'en fonction depuis les débuts de la Commission des liqueurs, deviendra sous ce nouvel éclairage le haut lieu de la dégustation nouvellement codifiée et objectivée par l'analyse sensorielle. La protection du consommateur passera non seulement par la garantie d'intégrité chimique des produits, mais aussi par la garantie impartiale d'une constance organoleptique entre les arrivages « que même un public averti ne pourrait pratiquement jamais détecter » (*Rapport annuel*, 1973). Cette idée d'un public (de plus en plus) averti deviendra d'ailleurs l'objet de nombreuses campagnes publicitaires visant l'acquisition de connaissances en matière de consommation de vin, dont la plus

notoire sera la diffusion, en 1974, d'un court téléroman intitulé *Les Boivin*. Sous forme de sketches, le public québécois suivra les aventures d'un couple (Robert Toupin et Suzanne Lévesque) aux prises avec « les problèmes courants d'association de vins et de mets que l'on rencontre lorsqu'il s'agit d'organiser une réception ou un repas » (*L'équipe*, 1, 3, 1974). Les connaissances de la clientèle québécoise seront canalisées vers un objectif de consommation réfléchie, appropriée et esthétisée. Ainsi, les conventions traditionnelles du mariage vin-mets, l'apanage des clubs et des restaurants gastronomiques, prendront la forme d'une éducation populaire diffusée dans l'ensemble du territoire. L'image du vin deviendra en soi polysémique puisque convoquée tant pour son caractère traditionnel que pour sa modernité, comme le témoigne l'aménagement « tantôt modernes, tantôt rustiques » (*L'équipe*, 3, 3, 1976) des nouvelles Maisons des vins à Québec (1973), à Montréal (1975) et à Hull (1977). De plus, libérée des contraintes des premières succursales où l'achat se fait par l'intermédiaire du commis au comptoir, la formule du libre-service devient



La Maison des vins de Québec est inaugurée en 1973 dans une des premières maisons coloniales de la place Royale. Son décor, empreint de tradition, regorge d'accessoires de vinification en bois et sa cave fera office de cellier. Celle de Montréal ouvre ses portes en 1975, rue du Président-Kennedy, en plein centre-ville, et rompt complètement avec l'atmosphère de Québec en proposant un cadre résolument moderne. (*L'histoire de l'alcool au Québec*, 1986, p. 172.).

la promesse du « libre choix » (*L'équipe*, 4, 1, 1975). Un choix qui nécessite en revanche des connaissances que la SAQ entend bien produire.

DU VIN FABRIQUÉ AU QUÉBEC

En plus de son rôle de percepteur fiscal et de prestataire de services publics, la SAQ représente pour l'État québécois un levier incontournable dans un contexte de développement économique. Dans un discours tenu devant l'Assemblée nationale deux jours avant l'adoption du projet de loi, le ministre libéral des Finances Raymond Garneau extrapole sur le mandat de la commission Thinel en y adjoignant une fonction tentaculaire : « La Société des alcools du Québec doit devenir, comme toutes les autres sociétés d'État, un instrument dynamique d'intervention de l'État dans le secteur industriel » (*Journal des débats*, 8 juillet 1971). De fait, la loi 47 garantira à la SAQ un rôle de consultation auprès du ministre des Finances pour l'émission et le contrôle des permis industriels. La SAQ participe dès lors au renouveau industriel du secteur du cidre et aide à implanter celui du vin fabriqué à partir de moût et de vin importés, un secteur qui lui était auparavant exclusif. Elle entreprend de réaménager l'ancienne usine d'embouteillage datant du temps de la Commission et en acquiert une seconde en vue d'augmenter la capacité de production et de diversifier le portefeuille de ses marques maison. Ces vins conditionnés et embouteillés par la SAQ lui permettront non seulement d'exposer son engagement à l'essor économique de la province – en s'approvisionnant en matériel québécois, en générant des emplois et en faisant l'objet de formations universitaires –, mais lui donneront aussi la possibilité de se livrer à de nouvelles pratiques commerciales venant soutenir l'industrie vinicole (et non viticole). Ainsi, en 1976, l'équipe de mise en marché procède à un changement d'habillage qui fera l'objet d'une campagne publicitaire télévisée, où l'on

met l'accent sur les connaissances d'un jeune consommateur (« ya pas à dire, tu connais ça l'vin mon grand »), l'appartenance collective (« importés de France, mais mis en bouteille par *notre* Société des alcools ») et les bas coûts que garantit cette production locale efficace et rentable (« moins de deux dollars cinquante chacun »). L'amalgame d'interpellations permet ici le glissement entre le consommateur averti, le citoyen et le contribuable, trois chapeaux souvent interchangeables dans les discours des élus et des dirigeants de la société d'État. En outre, si l'objectif de ce remaniement est « de fournir à nos marques privées une présentation digne de leur qualité » (*L'équipe*, 2, 3, 1975), il visera également une commercialisation modifiable. Ainsi est lancée en 1976, pour les festivités de la Saint-Jean-Baptiste et de la Semaine du patrimoine, la Cuvée des patriotes qui remplace la cuvée initialement étiquetée sous la dénomination bourgogne. L'année d'après, le pendant blanc de cette même cuvée fera peau neuve sous la marque Cuvée des muses, une étiquette lancée à la demande du maire Jean Drapeau pour une soirée vin, fromage et musique à l'aréna Maurice-Richard. Ainsi perçoit-on la malléabilité des discours entourant la consommation d'un même produit, rejoignant l'idée mentionnée précédemment de polysémie – une polysémie de fait entretenue par la société d'État.

Ces paradoxes sont révélateurs du contexte historique que nous venons de survoler. L'image d'une rupture radicale avec le passé, projetée par les nouveaux signaux envoyés par la « nouvelle » société d'État, se modèle à partir d'un canevas technocratique et d'une mise en valeur, ou plutôt d'une mise en équivalence, des ressources humaines productives et consommatrices, partie prenante de l'embrayage sociétal. L'objet du vin – industrialisable, enseignable et commercialisable – devient un conduit exemplaire. L'élection du Parti québécois, en novembre 1976, fera pour sa part accélérer la dimension

identitaire qui commence à se construire entre cette récente massification de la consommation de vin et la généalogie française des nouveaux Québécois. Mais pour l'heure, il s'agit encore d'une consommation moderne en phase avec celle de l'Amérique du Nord.

Marie-Joëlle Duchesne est étudiante à la maîtrise à l'Université du Québec à Montréal.

Pour en savoir plus :

Sources

Débats parlementaires

Bibliothèque de l'Assemblée nationale, *Débats de l'Assemblée nationale du Québec*, 1970-1976

Journal des débats, deuxième session, 29^e législature, le jeudi 8 juillet 1971, vol. II, n° 71, p. 3327.

Société des alcools du Québec

L'équipe, journal interne, 1974-1977.

Rapport annuel de la Société des alcools du Québec, 1971-1978.

Honni soit qui mal y boit, <https://www.youtube.com/watch?v=JyheT2V-G5nY>.

Commission des liqueurs du Québec

Rapport annuel, 1922.

Rapport

Lucien Thinel. *Rapport de la Commission d'enquête sur le commerce des boissons alcooliques*. Québec, s.é., 1971.

Études

Robert Prévost, Suzanne Gagné et Michel Phaneuf. *L'histoire de l'alcool au Québec*. Montréal, Société des alcools du Québec et les Éditions Alain Stanké, 1986.

Caroline Robert. « À qui la faute? » : le second mouvement de tempérance et l'État au Québec (1870-1922), Mémoire de maîtrise, histoire, Université du Québec à Montréal, 2019.

Jean-Jacques Simard. *L'éclosion. De l'ethnie-cité canadienne-française à la société québécoise*. Québec, Les éditions du Septentrion, 2005.

LA BATAILLE DU CÂBLE

par Maxime Godard

Si les deux premiers gouvernements québécois dirigés par Robert Bourassa ont fait de l'adhésion au fédéralisme canadien leur marque de commerce, il n'en demeure pas moins que Bourassa et quelques-uns de ses ministres ont tracé une ligne à ne pas franchir concernant certains aspects spécifiques du partage des pouvoirs entre l'État québécois et le gouvernement central. Le présent texte propose de se pencher sur la « bataille du câble », soit le refus du gouvernement québécois de laisser le champ libre au gouvernement fédéral, alors dirigé par Pierre Elliott Trudeau, dans le déploiement de cette technologie naissante. Ce texte va mettre en relief les arguments mis de l'avant par l'État québécois, principalement le premier ministre Bourassa et le ministre des Communications Jean-Paul L'Allier, pour faire valoir leur conception du fédéralisme et de la séparation des pouvoirs qui devrait en découler. Face à eux se dresse l'État fédéral qui cherche à étirer au maximum ses compétences au nom de l'unité nationale. Le litige provient de l'absence de balise claire en matière constitutionnelle à propos des communications, car, pour citer Jean-Paul L'Allier, « les Pères de la Confédération ne connaissaient pas le câble ». Cet épisode des relations fédérales-provinciales s'inscrit dans le désir de Robert Bourassa d'obtenir la souveraineté culturelle pour la communauté francophone du Québec. Avec la loi 22, les communications étaient au cœur de la « souveraineté culturelle » recherchée par Bourassa. « Souveraineté culturelle » et « fédéralisme rentable » constituaient



Jean-Paul L'Allier, ministre des Communications. (Photo : Gabriel Desmarais, 3 octobre 1973). (BAnQ numérique).

par ailleurs les deux principes phares de la conception du fédéralisme et de la rhétorique du chef libéral et de ses troupes durant la période 1970-1976. Cet article propose de s'intéresser à l'argumentaire mis de l'avant par les ministres libéraux afin de faire entrer la compétence du câble dans le giron de

l'État québécois. Des archives, en particulier des échanges de lettres provenant du ministère des Communications du Québec, les débats parlementaires, des discours, de même que des publications officielles constituent l'essentiel des sources qui furent utilisées pour cet article.

L'affrontement Québec-Ottawa sur la câblo-diffusion est amorcé!

par Donat VALOIS

OTTAWA (PC) — Les gouvernements Bourassa et Trudeau ont choisi le terrain de la câblo-diffusion pour se livrer ce qui sera sans doute la plus grande bataille de leur histoire. Jeudi, d'Ottawa comme de Québec, soit de leurs capitales respectives, ils

se sont copieusement défilés, menacés, fustigés avec une ardeur peu commune.

Le secrétaire d'Etat, M. Pelletier, responsable du Conseil de la Radio-Télévision du Canada, a d'abord déclaré que « la juridiction fédérale sur la radiodiffusion, y compris la dif-

fusion par câble, est très claire », et il a défié le gouvernement Bourassa et son ministre des Communications, M. L'Allier, de faire valoir leurs points de vue devant la Cour suprême.

Selon M. Pelletier, le Québec ne peut exercer de juridiction dans ce

domaine sans que la constitution soit modifiée.

La veille, à Montréal, M. L'Allier avait déclaré que le gouvernement Bourassa exercerait sa « juridiction » dans le domaine de la câblo-diffusion.

M. Pelletier qui a commenté la dé-

Voir L'AFFRONTLEMENT, page A 2

Retard dans la
restructuration
scolaire

la presse

Montréal, samedi 10 avril 1971, 87e année, no 84, 164 pages, 11 cahiers

DERNIERE EDITION 25¢

La Presse, 10 avril 1971. (BANQ numérique).

LES FAITS

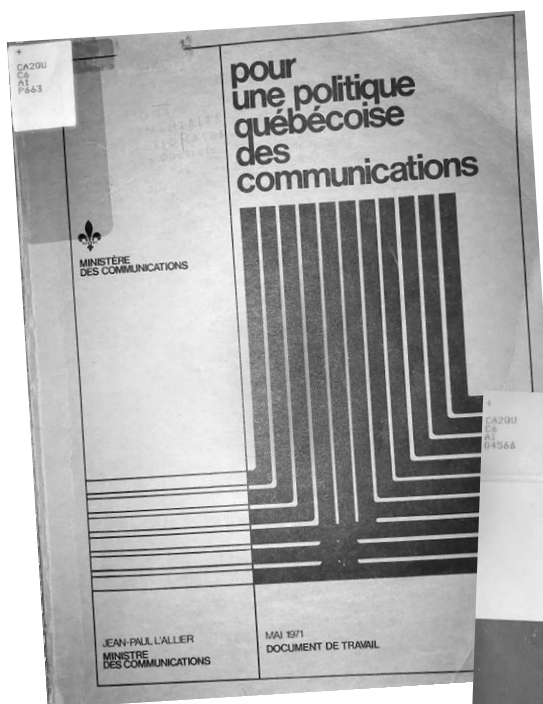
Alors que Robert Bourassa répétait inlassablement son adhésion au fédéralisme ou encore qu'il avait été élu pour mener à bien l'intégration du Québec à la fédération canadienne, la position de son gouvernement quant au partage des pouvoirs encadrant les communications a de quoi surprendre. Si Bourassa s'accommode très bien des institutions économiques fédérales, il va, au contraire, vouloir affranchir nettement le Québec sur le plan des communications. C'est ainsi qu'en novembre 1971, le ministre L'Allier va affirmer à Gérard Pelletier, son homologue fédéral, que la position du Québec prône le désengagement du CRTC en ce qui concerne le câble sur le territoire québécois. Un des arguments mis de l'avant par le ministre des Communications Jean-Paul L'Allier repose sur le caractère éducatif qu'offre la technologie du câble. En effet, puisque des stations de télévision pourront retransmettre des programmes éducatifs et que l'éducation est clairement une compétence des provinces, le ministre estime que cette zone grise de compétence devrait être de juridiction provinciale. Cette position est défendue notamment dans de nombreuses correspondances entre Québec et le ministre fédéral des Communications d'alors, Gérard Pelletier (voir notamment la lettre du 7 mai 1975).

Le gouvernement québécois par l'intermédiaire du ministère des Communications va également vouloir affirmer son autorité sur le territoire québécois en matière de télécommunications. L'argumentaire du Québec s'appuie sur l'aspect local du réseau de distribution du câble en comparaison avec la technologie hertzienne qui, elle, est plus difficile à limiter géographiquement. Ceci va amener Québec à justifier constitutionnellement sa juridiction dans ce domaine en raison du « caractère local » du câble. Pour Québec, l'aspect communautaire du développement du réseau du câble et le contenu qu'il véhicule justifient qu'il en ait la responsabilité. Le gouvernement Bourassa va exiger que les provinces, et le Québec particulièrement, soient plus que de simples administrateurs au service du gouvernement d'Ottawa, mais plutôt des partenaires dans la fédération canadienne. En ce sens, le ministre L'Allier va exprimer le souhait du Québec d'être considéré comme parties prenantes des décisions concernant les télécommunications et non pas comme « de simples consultants ». Pour le gouvernement Bourassa, l'autonomie d'initiative ainsi que la collaboration entre les partenaires membres de la fédération – incluant l'État central – sont nécessaires à la pratique d'un véritable fédéralisme (*Québec maître d'œuvre*, p. 84).

Dans sa lutte contre les prétentions du fédéral qui se veut le principal maître d'œuvre en matière de télécommunications, Québec va arguer que de laisser l'initiative aux provinces constitue une manière plus efficace de fonctionner. Sur ce point, le Québec va chercher à s'allier les autres provinces afin de faire front commun contre ce qu'ils considèrent comme des empiètements de l'État central. Cette stratégie permet de mettre au jour une parcelle de la conception du fédéralisme de Robert Bourassa au sens où son gouvernement va souvent chercher à trouver des appuis chez les autres premiers ministres afin de faire valoir son point de vue face au gouvernement de Pierre Elliott Trudeau qui, pour sa part, tente de consolider et d'augmenter le pouvoir du gouvernement fédéral. Le but d'obtenir le plus large consensus possible entre les provinces est explicite. Pour le ministre L'Allier, le « front commun » sert à faire pression sur les instances fédérales afin d'obtenir un fort rapport de force. Cette stratégie aura, cependant, comme conséquence pernicieuse d'entraîner une réduction à la baisse des demandes du Québec. Comme l'expliquait le ministre des Communications, Denis Hardy, en 1976, la position du gouvernement du Québec « est quelque peu atténuée par rapport au livre vert, parce qu'elle [...] a fait l'objet d'un consensus des dix provinces et, bien sûr, ce consensus des dix provinces est le minimum que le Québec peut accepter et le maximum que d'autres provinces peuvent accepter » (DAN, 10 juin 1976, p. B-2754).

LE CARACTÈRE DISTINCT

Un des points d'appui les plus importants de l'argumentaire du gouvernement québécois en ce qui a trait aux télécommunications est assurément la préservation et l'épanouissement du caractère distinct du Québec. En effet, l'État du Québec va argumenter que la préservation de la dualité canadienne et le rôle accru que le Québec doit jouer



(Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Montréal).

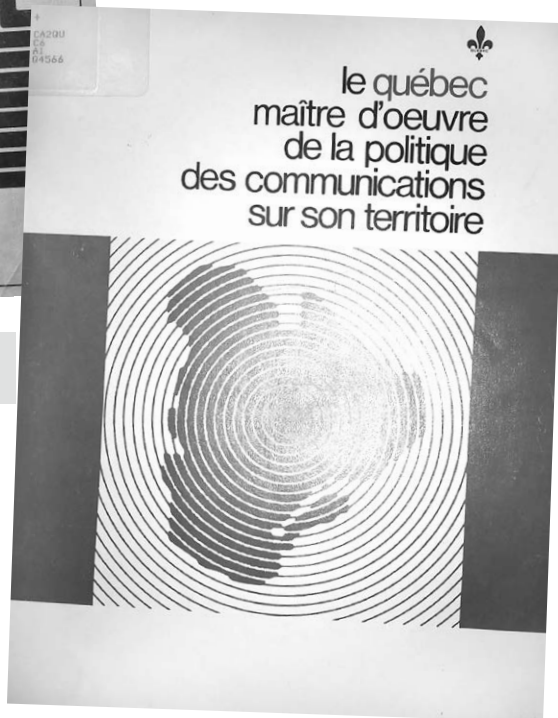
afin d'y arriver ne sont pas un pas vers la séparation, mais plutôt un symbole d'unité nationale (L'Allier, « Séance d'information [...] », 7 mai 1975). Du point de vue québécois, les communications « véhiculent des échanges économiques et des valeurs culturelles, éducatives et sociales ». À ce titre, elles devront donc être de responsabilité provinciale. Le gouvernement québécois par l'intermédiaire de son ministère des Communications estime qu'une plus grande emprise de la part de l'État québécois est nécessaire puisque l'offre médiatique est « en train de constituer un système parallèle d'éducation » (L'Allier, « Séance d'information [...] », 7 mai 1975). Pour le cas québécois, la situation est d'autant plus pernicieuse que les médias « ont trop véhiculé les éléments d'une culture d'emprunt » (L'Allier, « Séance d'information [...] », 7 mai 1975), lire ici l'influence omniprésente de la culture américaine. Allant encore plus loin, le gouvernement Bourassa considère « que les communications sont pour la collectivité québécoise un instrument fondamental de son développement » (*Dossier câblodiffusion*, 1972) non pas en

raison du contenant, mais plutôt en raison du contenu. Le ministre L'Allier va, en effet, affirmer à l'Assemblée nationale que les communications « sont des instruments absolument essentiels au développement harmonieux du Québec » (DAN, 28 octobre 1971, p. 3933). Car, pour les libéraux, les communications « sont l'une des

communications et le développement économique des francophones du Québec. Pour Jean-Paul L'Allier, l'importance que revêt le câble est tributaire de sa capacité à « conscientiser » les citoyens. Ainsi donc, du point de vue des libéraux québécois, le câble est perçu comme un outil permettant de créer un sentiment d'appartenance et une conscience collective pour la société canadienne-française du Québec. C'est ainsi que la comparaison avec l'éducation prend tout son sens.

QUÉBEC, PHARE DE LA FRANCOPHONIE NORD-AMÉRICAINE

De la même façon, si le rapatriement du secteur des communications est si important aux yeux du gouvernement Bourassa, c'est essentiellement parce que le Parti libéral du Québec considère l'État québécois comme le seul gouvernement francophone en Amérique du Nord. Cet argument sera abondamment utilisé particulièrement par Robert Bourassa afin de justifier ses politiques plus nationalistes. De plus, c'est parce qu'il estime que les francophones du Québec forment une nation que le gouvernement du Québec souhaite avoir sous sa gouverne les responsabilités permettant que ce « groupe national » ou cette « société globale » puisse pleinement se développer. Le gouvernement Bourassa estime cette responsabilité d'autant plus importante dans le contexte où l'égalité linguistique prônée par les libéraux fédéraux tend à donner avantage à la langue anglaise, et ce, même sur le territoire québécois. Le développement du réseau de Radio-Canada va donner l'occasion au ministre L'Allier d'être particulièrement limpide quant aux conséquences de laisser le champ libre au fédéral dans le domaine des communications. Il va en effet décrire la méthode de calcul utilisée par Ottawa qui comptabilise des citoyens



Le Québec, maître d'œuvre de la politique des communications sur son territoire. Québec, Éditeur officiel, 1973, 117 p.

principales garanties des caractères spécifiques d'une société : langue et culture, manière d'être et de vivre » (*Le Québec maître d'œuvre*). Dans un document annonçant la politique québécoise relative au câble, le ministre Jean-Paul L'Allier va mettre sur un même pied les communications, l'éducation et la politique sociale. Ce qui n'est pas une comparaison à prendre à la légère lorsque l'on sait l'importance qu'avait la politique sociale dans les revendications constitutionnelles de Robert Bourassa. De plus, le gouvernement Bourassa, par l'entremise de son ministre des Communications, va lier la priorité législative des

L'AGENTIVITÉ D'UNE MEURTRIÈRE

LE CAS DE MARIE COUILLAUD DIT ROCQUEBRUNE

par Marie-Ève Berthelet

Marie-Josephte Corriveau, mieux connue sous le surnom de La Corriveau, est devenue une légende du folklore québécois. Condamnée et mise à mort pour le meurtre de son mari, en 1763, elle a alimenté l'imaginaire québécois et a inspiré de nombreuses œuvres de fiction. Malgré toute l'importance qu'elle revêt dans la culture populaire, La Corriveau n'est pas la seule femme à avoir violemment assassiné son mari et à avoir reçu une peine spectaculaire en retour. Marie Couillaud, dit Rocquebrune a connu un pareil sort en 1702, sans toutefois passer à l'histoire comme sa (presque) contemporaine. Outre l'aspect sensationnel de ces affaires, les archives des procès qui s'y rattachent offrent un éventail d'angles d'analyse aux historiens. Les archives du procès de La Corriveau ont, par exemple, permis d'expliquer le meurtre et sa punition du point de vue des systèmes patriarcal et judiciaire de l'époque – le corps de la pendue était demeuré exposé dans une cage, peine spécifique au régime britannique et qui servait à souligner la gravité de son crime. Ici, les archives du procès de



La Corriveau dans sa cage s'en prenant à François Dubé. Illustration d'Henri Julien dans Philippe-Aubert de Gaspé, *Les Anciens Canadiens*. Montréal, Beauchemin, 1916.

Marie Couillaud permettent d'illustrer l'agentivité – défini comme l'horizon d'action pensé et vécu d'une personne – d'une femme mariée vivant avec un mari abusif.

LE DOSSIER MARIE COUILLAUD

Marie Couillaud, âgée de 21 ans en 1702, est mariée à Léonard Girault, dit Lachaume, depuis au moins deux ans (le

certificat est émis au XVII^e siècle, mais la date précise du mariage est inconnue). L'union, comme le déplore la jeune épouse, bat de l'aile. Couillaud confie à plusieurs personnes qu'elle a un « malheureux mary jaloux qu'y la maltrait[e] continuellement » (BAnQ, TL4 S1 D576). Bien que la femme soit légalement soumise à son mari, il est parfois possible à l'époque de demander la séparation de biens et de corps dans certaines circonstances particulières. Le mari, qui domine de fait l'union, ne possède pas tous les droits sur son épouse. Ainsi, plusieurs femmes parviennent à obtenir la séparation de leur mari lorsqu'elles sont maltraitées ou placées en situation de précarité. Marie Couillaud choisit une autre voie et cherche plutôt un homme pour tuer son mari qui la violente.

Plusieurs hommes rapportent en effet qu'elle leur a demandé d'assassiner son mari ou de lui procurer le poison pour passer elle-même à l'acte. En contrepartie, Couillaud leur propose de les épouser ou de se prostituer. Ces requêtes et ces tentatives de négociation dévoilent l'horizon d'action pensé de Couillaud. Il semble qu'elle ne veut pas agir seule ou qu'elle ne s'en croit pas capable. Peut-être aussi n'envisage-t-elle pas de devenir

veuve, statut qui lui accorderait pourtant beaucoup plus de droits qu'elle n'en possède alors, et qu'elle cherche un époux de remplacement avant de tuer le sien. De toute évidence, elle est persuadée que l'offre de son corps est assez alléchante pour qu'un homme commette un meurtre, un péché mor-

l'indésirable de chez lui. Ennemi de son époux, Viau lui apparaît comme l'allié idéal. Un soir d'avril, alors que Girault dort devant son foyer, elle persuade le soldat de passer à l'action.

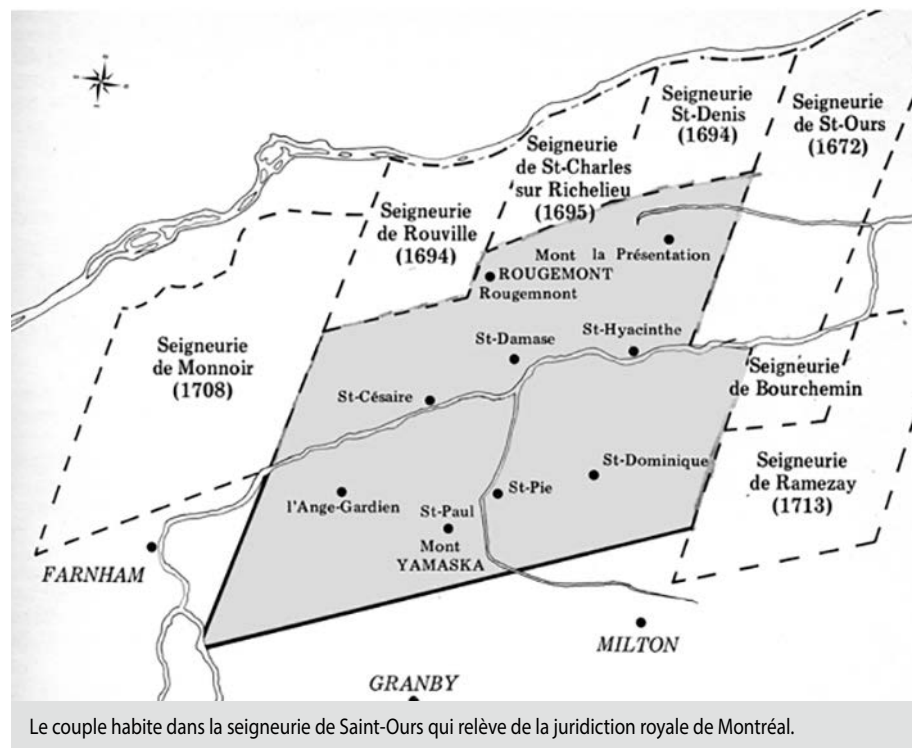
Lors d'un de ses interrogatoires, Viau raconte que Couillaud a saisi une hache et en a donné quelques coups sur la tête

nant, elle aurait vu son mari étendu mort et se serait évanouie sur-le-champ. Viau l'aurait réveillée en lui lançant de l'eau au visage et l'aurait obligée à se débarrasser du corps avec lui. Sachant que Marie Couillaud a demandé à plusieurs hommes par le passé de tuer son mari, son récit est peu crédible pour les juges qui l'écoutent, voire pour le lecteur des archives.

Quoi qu'il en soit, une fois Girault mort, le nouveau couple entreprend de se défaire du corps. L'hiver étant bien installé, les meurtriers en profitent pour jeter la dépouille dans un trou de la rivière Richelieu couverte par la glace. Le cadavre disparu, ils croient avoir échappé à la justice et envisagent de commencer leur vie commune. Toutefois, l'absence continue de Léonard Girault ne passe pas inaperçue, surtout que les rumeurs circulent depuis longtemps sur les intentions de Couillaud envers lui. Se voyant ainsi de plus en plus soupçonnée, Marie Couillaud raconte à qui veut bien l'entendre sa version des faits rapportée plus haut. Sa première stratégie est donc de tenter de se disculper et de jeter le blâme sur le soldat. Désirant discréditer davantage Viau, elle ajoute même qu'il lui a avoué avoir déjà tué plusieurs hommes et que pour lui « ce n'étoit pas une affaire de tuer un homme » (BANQ, TL5 S1 D576). Son entourage n'est toutefois pas dupe et les rumeurs à son sujet ne font que se répandre davantage.

LE PROCÈS

Au mois de mai 1702, Pierre Rimbault, procureur du roi – dont les fonctions s'apparentent à celles d'un procureur de la Couronne – s'occupe de l'affaire. Pierre Viau est immédiatement arrêté et emprisonné pour être interrogé. Marie Couillaud, pour sa part, est introuvable. Son complice laisse savoir aux magistrats qu'elle lui a signifié craindre la justice, persuadée de ne pouvoir éviter la mort. Selon toute vraisemblance, la jeune femme était pleinement



Le couple habite dans la seigneurie de Saint-Ours qui relève de la juridiction royale de Montréal.

tel. Il y a toutefois dissonance entre son horizon d'action pensé et son horizon d'action vécu, puisqu'elle est tour à tour confrontée à des refus, du moins jusqu'au mois d'avril 1702.

Malgré qu'elle ne parvienne pas à convaincre un homme de l'aider à se débarrasser de son mari, Marie Couillaud n'abandonne pas son projet et envisage toujours comme solution de le tuer. Probablement à l'affût de toutes les possibilités, elle sollicite le soldat Pierre Viau, dit Larose, qui est logé chez elle par billet, profitant de la relation houleuse qu'il entretient avec Girault. Les deux hommes se disputent régulièrement et Girault a même déjà menacé M. de Saint-Ours, capitaine de la compagnie que Pierre Viau sert, de mettre le feu à sa grange s'il ne délogeait pas

de son époux. Celui-ci ne serait toutefois pas mort, mais il se serait plutôt réveillé, surpris par l'assaut. C'est alors que Viau l'aurait transpercé de trois coups d'épée pour l'achever. Il tente d'ailleurs de se disculper du meurtre lors de son interrogatoire, disant que les coups de hache étaient bien suffisants pour tuer Girault et qu'il n'a fait qu'abrégé ses souffrances. Cette version des faits est la seule qui nous provienne sans intermédiaire, puisque Viau est le seul des deux complices à avoir été arrêté. La version de Couillaud est transmise par personnes interposées lorsque des témoins rapportent ses paroles au moment du procès. Ainsi, selon elle, Girault et Viau se seraient disputés un soir à l'heure du souper, après quoi elle serait sortie traire ses vaches. En reve-

consciente des conséquences potentielles de son crime et croyait donc, avant de le commettre, pouvoir s'en tirer. N'eût été sa réputation, elle aurait d'ailleurs peut-être pu s'en sortir. En effet, aucun autre procès pour meurtre, dans la juridiction royale de Montréal entre 1700 et 1760, n'a abouti à une condamnation lorsque le cadavre était introuvable.

Le destin de Marie Couillaud est incertain, mais deux avenues principales sont envisageables. Dans tous les cas, Pierre Laporte St-Georges, son oncle âgé d'à peine trois ans de plus qu'elle, est définitivement impliqué dans sa disparition. D'une part, plusieurs personnes rapportent qu'il a vendu sa nièce aux Anglais, sans doute pour réparer l'honneur familial entaché par la criminelle. D'autre part, Laporte, interrogé face aux rumeurs qui se répandent à son sujet, dit plutôt avoir aidé Couillaud à s'enfuir dans une colonie anglaise. Quoi qu'il en soit, l'horizon d'action pensé de Couillaud s'est modifié avec le temps. Si elle croyait d'abord pouvoir assassiner son mari sans conséquences, plus les rumeurs à son sujet courent dans son entourage, moins elle se sent en sécurité. Sa première stratégie est de se disculper en pointant du doigt son complice comme l'unique responsable de la mort de son mari. Voyant ses efforts vains, elle choisit, ou est forcée, de prendre la fuite plutôt que de subir un procès

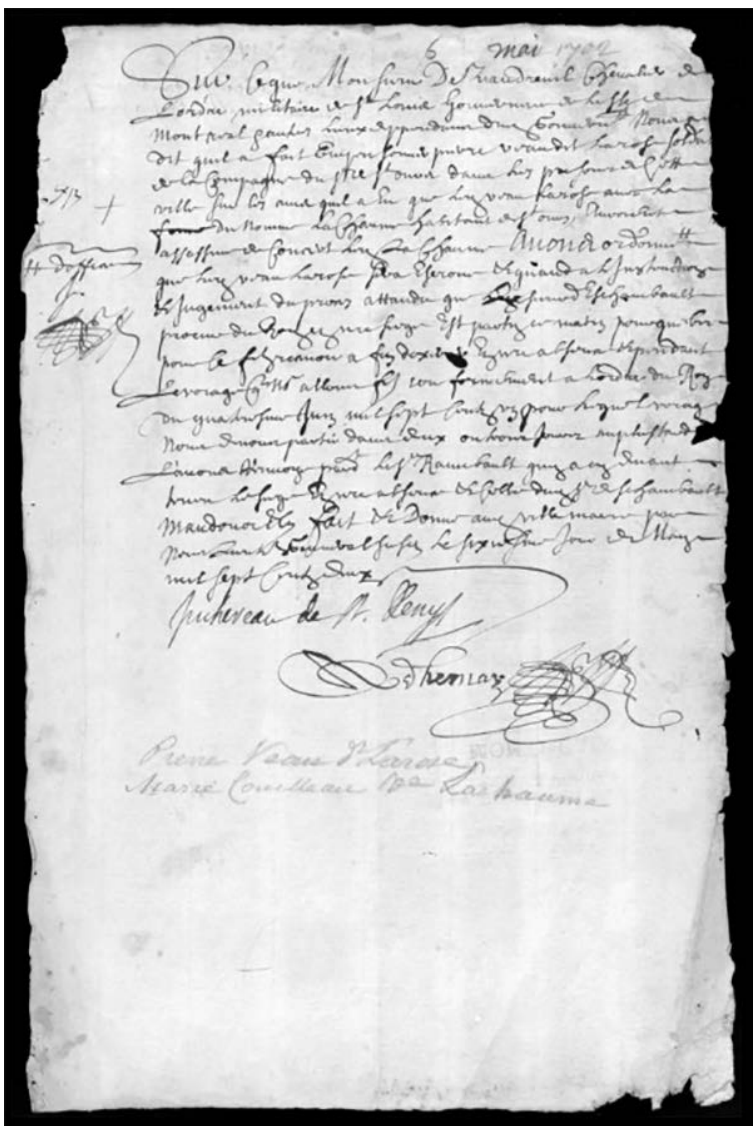
qui, advenant qu'elle soit reconnue coupable, ne pourrait se solder que par sa condamnation à mort. Une fois Couillaud en territoire anglais, il est impossible pour les autorités coloniales de la rapatrier. Elle parvient donc

tout de même son sort. Viau et Couillaud sont déclarés coupables d'avoir « méchamment et conjointement » (BANQ, TL4 S1 D576) assassiné Léonard Girault, dit Lachaume, et sont tous deux condamnés à la même sentence. Marie

Couillaud, puisqu'elle est introuvable, est condamnée par contumace et la sentence de mort exécutée sur un tableau dressé à son effigie. Le but principal des peines de l'Ancien Régime français est de servir d'exemple. Peu importe que la criminelle ne subisse pas réellement la peine, le crime doit impérativement être puni.

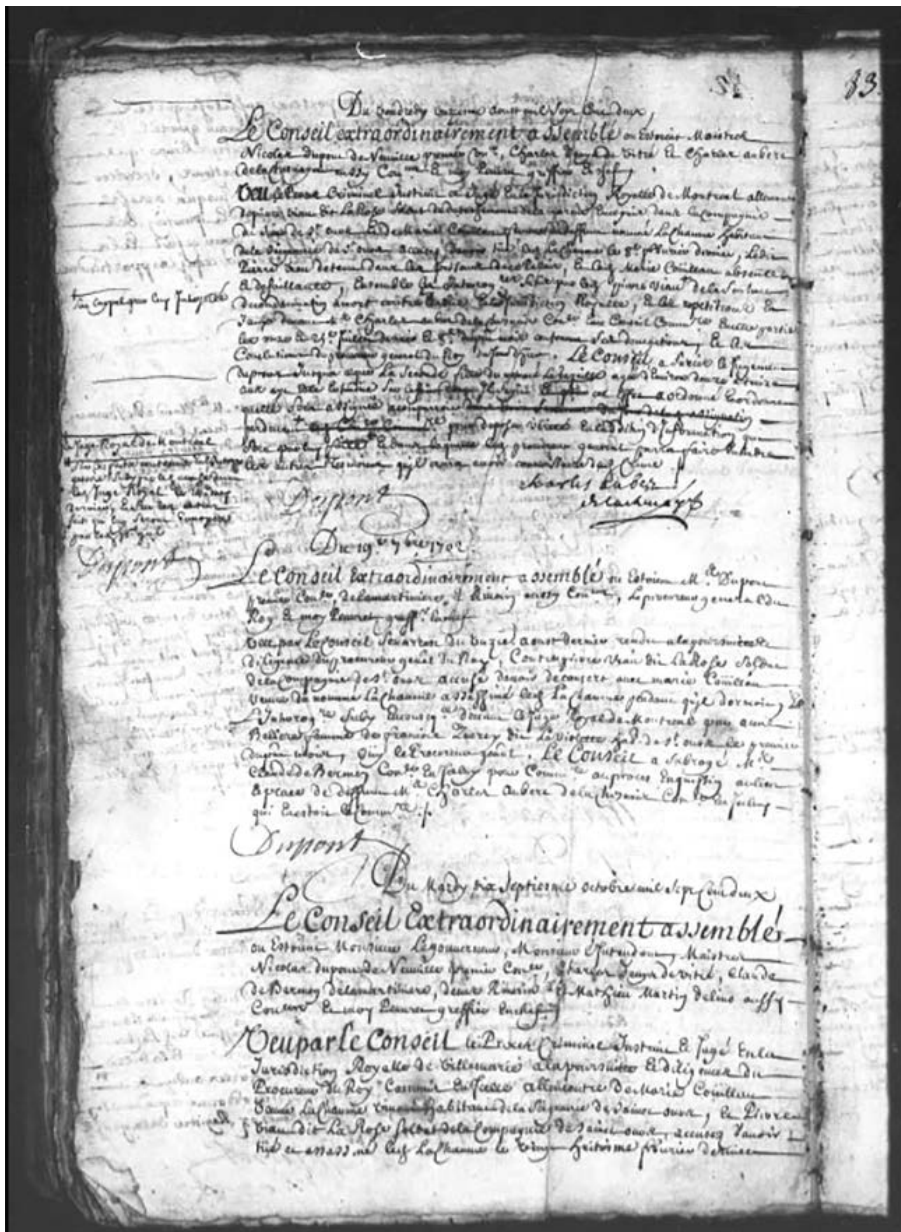
LA SENTENCE

Pierre Viau et Marie Couillaud sont ainsi condamnés à la pendaison, peine standard dans le cas d'un meurtre. La particularité de leur sentence, qui souligne la gravité du crime, est la mutilation de leur corps après la mort. Leur tête est tranchée et placée sur un pieu devant le lieu du crime, à l'endroit le plus passant. Si le corps de La Corriveau a offert un spectacle morbide à ses contemporains, c'est d'autant plus vrai pour ce couple de meurtriers (du moins pour Pierre Viau dont la tête a été réellement exposée). Le meurtre de Léonard Girault est considéré comme grave pour plusieurs raisons. Il a été commis de manière préméditée et excessivement violente, pendant la nuit, dans son domicile alors qu'il dormait. Mais surtout, l'importance du meurtre est liée au contexte conjugal dans lequel il a



Procès contre Pierre Viau dit Larose, fils du notaire Mathieu Viau, natif d'Angoulême, soldat de la Compagnie de Saint-Ours, et Marie Couillaud dit Rocquebrune, habitante de Saint-Ours, femme de Lachaume, accusés du meurtre de ce dernier. Juridiction royale de Montréal, 6 mai 1702 - 4 juillet 1702. (BANQ numérique).

à échapper à la justice toute sa vie, ne laissant plus jamais de traces de son existence. Pour les magistrats montréalais, l'affaire n'est toutefois pas close. Malgré l'absence de l'accusée – ce qui est par ailleurs très commun dans les procès pour meurtre – on détermine



Jugement confirmant la sentence de la juridiction de Montréal au sujet du procès criminel à l'encontre de Marie Couillaud (Couillaud), veuve du défunt nommé Lachaume et de Pierre Viau dit Larose, soldat du détachement de la Marine de la Compagnie de Saint-Ours, dûment atteints et convaincus d'avoir assassiné le dit Lachaume, etc. Nouvelle-France, Conseil souverain, 17 octobre 1702. (BAnQ numérique).

été commis. En tuant son époux, Marie Couillaud ne fait pas qu'enlever la vie à un individu, péché qui est déjà considéré comme mortel, mais elle s'attaque à l'institution patriarcale sur laquelle repose la vie sociale de l'Ancien Régime. Tuer son mari contrevient à l'ordre divin, la femme lui devant obéissance et soumission. Pierre Viau subit une sentence identique puisqu'il a contribué à cet affront.

L'analyse des archives du procès de Pierre Viau et de Marie Couillaud permet ainsi de saisir l'agentivité d'une femme montréalaise du XVIII^e siècle. Couillaud, emprisonnée dans un mariage malheureux, n'envisage pas la possibilité de demander la séparation de biens et de corps de son mari, mais elle croit que la solution optimale pour s'en défaire est de l'assassiner. Durant quelques années, elle sollicite plusieurs

hommes pour le tuer, en offrant sa personne en compensation, persuadée que son corps est sa meilleure monnaie d'échange. Elle doit finalement être stratégique et sollicite un soldat, pour qui la violence fait davantage partie de la culture qu'un habitant et qui, de surcroît, s'entend mal avec son mari. En se débarrassant du corps, elle croit qu'elle ne sera pas embêtée par la justice. Toutefois, voyant qu'elle est de plus en plus pointée du doigt, elle tente dans un premier temps d'inculper son complice puis, dans un second, se résout ou est forcée de disparaître. L'affaire Couillaud démontre quelles stratégies une femme de l'époque peut employer lorsqu'elle se trouve dans une situation indésirable – du mariage malheureux au soupçon qui pèse sur sa personne – et ce, malgré les prescriptions religieuses et légales.

Marie-Ève Berthelet est candidate au doctorat à l'Université de Montréal.

Pour en savoir plus :

Études

Marie-Ève Berthelet. *Histoire d'un système judiciaire à plusieurs vitesses : analyse intersectionnelle des procès pour meurtre dans la juridiction de Montréal entre 1700 et 1760*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal, août 2019, 135 p.

Sources

BAnQ Vieux-Montréal, TL4 S1 D576, *Procès contre Pierre Viau dit Larose et Marie Couillaud dit Rocquebrune, femme de Lachaume pour le meurtre de ce dernier*, 6 mai 1702 – 4 juillet 1702.

BAnQ Québec, TP1 S28 P2573, *Jugement confirmant la sentence de la Juridiction royale de Montréal au sujet du procès criminel fait à l'encontre de Marie Couillaud et Pierre Viau*, 17 octobre 1702.

Sylvie Savoie. « Les couples séparés : les demandes de séparation aux 17^e et 18^e siècles », dans *Les marginaux, les exclus et l'Autre au Canada*, André Lachance (dir.), Montréal, Fides, 1996, p. 245-282.



(Archives de la Ville de Montréal).

LE DISCOURS DE L'HÔTEL DE VILLE DE MONTREAL EN 1967

RETOUR SUR LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE CHARLES DE GAULLE

par Gabriel Poirier

Le discours de Montréal et le séjour de Charles de Gaulle au Québec sont indissociables de leur contexte international et géopolitique. À son retour au pouvoir en 1958, le général ambitionne de restaurer la « grandeur » de la France. La redécou-

verte du Canada français – et la mise en valeur de la francophonie internationale – participe de cette volonté, c'est-à-dire de réhabiliter son rôle international, sévèrement entaché par sa défaite de juin 1940 et ses guerres de décolonisation en Indochine (1946-

1954) et en Algérie (1954-1962).

Cet article revisite un lieu de mémoire des passés québécois et canadien. Il rappelle sommairement, dans une première partie, que le « Vive le Québec libre! » évoque les balbutiements de la modernité québécoise, en plus



(Archives de la Ville de Montréal).

d'être un symbole annonciateur de la polarité de l'électorat entre fédéralistes et indépendantistes. Dans une seconde partie, il esquisse le contexte géopolitique présenté ci-haut et tente de déconstruire le récit nationaliste du discours de l'hôtel de ville, qui nous semble occulter la grille d'intérêt propre à de Gaulle. Par son allocution et ses gestes successifs en faveur du Québec, ce dernier avait au moins autant à cœur de servir la marche vers l'indépendance que les intérêts nationaux et internationaux de la France, comme l'affirment plusieurs chercheurs, dont l'historien Bernard Lachaise.

« La France n'oublie pas ses enfants du Canada. Elle les aime. Elle entend les soutenir dans leurs efforts d'affranchissement et de progrès. En retour, elle attend d'eux qu'ils l'aident dans le monde d'aujourd'hui et de demain. »

CHARLES DE GAULLE, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, NOVEMBRE 1967

Sciemment ou non, de Gaulle pose avec son « Vive le Québec libre! » les jalons d'un référent commun, ou plus précisément d'un « lieu de mémoire »,

comme l'affirme Pierre Nora, à la fois source de réjouissance et objet de contestation. Mais que recèle la mysticité que nous prêtons à son intervention?

Page incontournable du récit moderne québécois, le discours de l'hôtel de ville bénéficie de son contexte national. La vulgate du général est autant un souvenir de la Révolution tranquille qu'un symbole de l'Expo 67. Et cette dualité – il s'agit de sa force – est complémentaire : sa première composante, comme l'affirme l'historien Jacques Rouillard, renvoie à la fin de la soi-disant « grande noirceur » et à l'abandon progressif de l'idéologie clérico-conservatrice, qui, du reste, n'était pas uniformément répandue avant 1960, tandis que la seconde évoque la diffusion du néolibéralisme et de son pendant, l'hédonisme et le matérialisme, à l'échelle de la province, de même que le développement du néonationalisme.

La redéfinition identitaire des Québécois de langue française est bien en cours lors de l'inauguration de Terre des Hommes. Passant du statut de Canadien français à celui de Québécois, ils perçoivent de plus en plus l'Expo 67 comme leur achèvement, contrairement aux personnali-

tés publiques du Canada qui y voient un vecteur d'unité. En d'autres termes, comme l'écrit le politologue Michel Sarra-Bournet : une réalisation canadienne à l'occasion du centenaire. L'Expo 67 et son déroulement, célébration *a priori* apolitique, permettent de décoder l'état et l'évolution des rapports politiques entre les figures d'obédiences fédéralistes, nationalistes et indépendantistes.

Initialement catalysés, refoulés puis contenus par l'Exposition, ces nouveaux courants d'idée trouvent dans le passage de De Gaulle le prétexte dont ils ont besoin pour déferler ouvertement et paver la voie à l'une de leurs premières confrontations médiatiques. La stature gaullienne, plus encore, offre une tribune sans précédent et une légitimité au mouvement indépendantiste, laquelle accélère le réaligement des forces en présence à l'Assemblée législative du Québec. Dans les semaines et les mois qui suivent, une succession d'événements conduit à une nouvelle phase de l'histoire politique du Québec, soit celle marquée par la polarisation de l'électorat entre électeurs fédéralistes et indépendantistes, comme le dit Pierre Godin.

Déclaration explicite en faveur de l'indépendance, préméditée ou non, le discours de l'hôtel de ville bénéficie du contexte auquel il se rattache; à la jonction de la « Révolution tranquille » et de l'Expo 67, il apparaît comme évocateur de la modernité québécoise, en même temps qu'il est précurseur – et non instigateur – de la polarisation en devenir de l'électorat québécois. Ces coefficients – d'autres sont à apprécier, entendons-nous – ont contribué à faire du « Vive le Québec libre! » un lieu de mémoire décrié ou célébré, c'est selon, et que la littérature scientifique du dernier demi-siècle a abondamment traité. Une part de cette littérature, en mettant l'accent sur l'ouverture gaulienne et éventuellement française à l'indépendance, a nourri le récit historiographique qui promeut le carac-



(Archives de la Ville de Montréal).

tère distinct de la société québécoise, minorant les sources de motivation de De Gaulle, à savoir la promotion des intérêts français.

LA FRANCE GAULLIENNE ET LE QUÉBEC : UNE AFFAIRE GÉOPOLITIQUE

Le discours de l'hôtel de ville, à brève échéance, du moins, concourt au rayonnement de la cause indépendantiste. Il s'agissait probablement de l'un des objectifs recherchés par de Gaulle, lequel croyait en son inéluctabilité, comme le confirment ses archives personnelles.

N'y a-t-il pas cependant certains paradoxes à élucider, relevant des contradictions entre les récits officiels et les préceptes de la politique étrangère gaullienne? Les travaux académiques québécois occultent généralement les divergences existantes entre les conceptions gaulliennes de l'indépendance (du fait français canadien) et celles des souverainistes québécois. Ils négligent, ce faisant, la grille d'intérêt propre à de Gaulle – et qui conditionne son allocution montréalaise. N'est-ce pas ce qu'entendait son premier

ministre, Georges Pompidou, lorsqu'il déclarait, dans la foulée de l'intervention : « je ne pense pas que de Gaulle puisse adopter une attitude contraire aux intérêts de la France »?

Nous pensons, comme le sous-tendent les notes manuscrites du général de Gaulle, que le discours de l'hôtel de ville résulte de la politique étrangère gaullienne. Il participe, au même titre que les orientations mondiales prises par de Gaulle (reconnaissance de la République populaire de Chine, retrait du commandement intégré de l'OTAN, discours de Phnom Penh, etc.), à un encensement de l'État-nation et de la multipolarité au temps de la guerre froide. C'est dire que l'intervention de Montréal reconnaît autant le droit des « Français du Canada » à l'indépendance qu'elle minimise le rôle des idéologies et cherche à extirper la France des logiques bipolaires. L'objectif poursuivi est la politique de « grandeur » française, qui implique de renforcer son autonomie vis-à-vis des États-Unis, de rehausser son rayonnement international et de lui permettre d'acquiescer un positionnement satisfaisant dans le monde de l'après-guerre. Dans l'optique de la parachever, la

France gaullienne emploie à bon escient les cartes (internationales, politiques, économiques, militaires, culturelles, etc.) en ses mains, incluant le Canada français, et, plus spécifiquement, le territoire québécois, qui représente un atout géostratégique éminent. Point d'ancrage en Amérique du Nord, il contribue à l'influence et au rayonnement de la V^e République et au renforcement de la francophonie en devenir, élaborée afin de supplanter l'omnipotence anglo-saxonne et de préserver le rôle international de la France. Quand de Gaulle évoque l'indépendance, il envisage donc d'un côté la naissance d'une « République française du Canada » et le rassemblement de la francophonie canadienne autour de Québec et, de l'autre, l'absorption du fait anglais par Ottawa. Comme l'affirme Maurice Vaïsse, historien des relations internationales : « S'il n'y a pas à proprement parler d'antiaméricanisme dans l'intervention de De Gaulle, le facteur américain n'est pas neutre, il est en effet convaincu que "le Canada maintiendrait d'autant mieux sa propre identité globale" [envers les États-Unis] que le Québec affirmerait sa spécificité francophone ».

En rupture avec l'esprit du néonationalisme, fait nouveau des années 1960, les conceptions gaulliennes de la souveraineté québécoise laissent entendre que la formule « Vive le Québec libre! » ne visait pas exclusivement à mettre en lumière le problème québécois et à « nous [les Franco-Québécois] faire connaître du monde entier », selon les propos d'Élisabeth Gallat-Morin, épouse de Jacques-Yvan Morin. Il nous semble, au regard des lignes directrices de la politique étrangère gaullienne, qu'elle cherchait plutôt (à tout le moins, autant) à semer des germes, qui, une fois fleuris, auraient aidé la France à trouver son rôle dans un monde dominé par les puissances américaines et soviétiques.

ACTUALISATION D'UN MYTHE OU ATTEINTE À LA RÉALITÉ HISTORIQUE?

Indissociable de son contexte, c'est-à-dire de la Révolution tranquille et de l'Expo 67, lesquels occupent une place de choix dans notre imaginaire collectif, l'allocution de Montréal est un souvenir qui se confond avec la modernité québécoise et avec le débat fédéraliste-indépendantiste. C'est au demeurant pour ces raisons qu'elle nous semble, encore à ce jour, commémorée, parfois manipulée, afin d'attester du besoin d'indépendance et de la spécificité québécoise à l'échelle de la fédération canadienne. Influencé par une lecture nationaliste, ces récits demeurent incomplets.

Nos intentions n'ambitionnent nullement de réfuter des faits historiques élémentaires. L'antipathie de De Gaulle envers Ottawa est bien connue, au même titre que son affection et que son soutien envers le mouvement indépendantiste québécois. Seule-

ment, il nous paraît indispensable d'éclaircir certaines facettes oubliées de ce « lieu de mémoire » qu'est le discours de l'hôtel de ville. En clair, si de Gaulle comprenait et encourageait l'indépendance des « Français du Canada », il entretenait une conception particulière quant à la marche à suivre, conformément aux intérêts de sa politique étrangère et à ceux de la France, en particulier en ce qui concerne son rôle sur l'échiquier international. La démonstration de cette thèse aurait nécessité un effort de recherche dans les centres d'archives. Notre compréhension de la diplomatie gaullienne nous permet néanmoins d'ouvrir le débat : offrir de nouvelles grilles de lecture du « Vive le Québec libre! », n'est-ce pas contribuer à son actualisation, plutôt que de constituer une atteinte à la réalité historique?

Gabriel Poirier est étudiant à la maîtrise à l'Université du Québec à Montréal.



Photo : Jules Rochon, 1967. (Fonds Jules Rochon, BANQ).

Pour en savoir plus :

Jean-Claude Allain et al. *Histoire de la diplomatie française – Tome 2. De 1815 à nos jours*. Paris, Perrin, 2005, 632 p.

Frédéric Bastien. *Relations particulières : la France face au Québec après de Gaulle*. Montréal, Éditions du Boréal, 1999, 424 p.

Charles de Gaulle, Philippe de Gaulle et Jean-Luc Barré. *Charles de Gaulle. Lettres, notes et carnets, juin 1958-novembre 1970*. Paris, Robert Laffont, 2010, 1312 p.

Magali Deleuze. « De Gaulle, le Québec et le Canada, 50 ans plus tard », *Histoire, économie & société*, 2017/4 (36^e année), p. 130-141.

Élisabeth Gallat-Morin. « Le balcon, vu de la terrasse, 50 ans après. Témoignage vécu sur le « Vive le Québec libre! » de De Gaulle en 1967 à l'hôtel de ville de Montréal », *Revue de la Société historique de Montréal*, n° 68 (automne 2017), p. 23.

Pierre Godin. « L'Exposition universelle de Montréal (1967) : les retombées politiques de l'alliance sulfureuse entre Daniel Johnson et Charles de Gaulle », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 17, n°1, [en ligne]. <https://www.bulletinhistoirepolitique.org/le-bulletin/numeros-precedents/volume-17-numero-1/l'exposition-universelle-de-montreal-1967-les-retombees-politiques-de-l'alliance-sulfureuse-entre-daniel-johnson-et-charles-de-gaulle/>. (Page consultée le 31 octobre 2019).

Pierre Nora. *Les lieux de mémoire*. Paris, Gallimard, c1984-1992, 3 tomes.

France. Institut national de l'audio-visuel. « De Gaulle parle du Québec le 28 novembre 1967... Archives personnelles de Normand Daoust » dans YouTube, <https://www.youtube.com/watch?v=atuluwu6uAOI>. (Page consultée le 31 octobre 2019).

Éric Roussel. *Pompidou 1911-1974*. Paris, Éditions JC. Lattes, 1984, 568 p.

Jacques Rouillard. « The Quiet Revolution: A Turning Point in Quebec History », dans R. Douglas Francis et Donald B. Smith, *Readings in Canadian history, Post-Confederation*, Toronto, Nelson Thomson Learning, 2002, p. 440-453.

Michel Sarra-Bournet. « Les retombées politiques d'Expo 67 à travers le triangle Paris-Ottawa-Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 17, n°1, [en ligne]. <https://www.bulletinhistoirepolitique.org/le-bulletin/numeros-precedents/volume-17-numero-1/les-retombees-politiques-d'expo-67-a-travers-le-triangle-paris-ottawa-quebec/>. (Page consultée le 31 octobre 2019).



Carte postale, Alexandre Masselotte, éditeur, vers 1925. (Coll. privée).

QUAND L'ÉDUCATION VISE DES FINS UTILITAIRES

L'EXEMPLE DU COLLÈGE DE SAINTE-ANNE-DE-LA POCATIÈRE À L'ÈRE INDUSTRIELLE (1860-1920)

par Emmy Côté

L'école québécoise suscite des polémiques brûlantes au XXI^e siècle, notamment dans ce contexte économique néolibéral dominant. S'il paraît raisonnable que l'enseignement dispensé aux jeunes Québécois les prépare à occuper un emploi, les pourfendeurs de l'idéologie néolibérale soutiennent qu'elle valorise un arrimage trop étroit entre éducation

et besoins de l'entreprise et nous éloigne de l'essence même de l'école dans une société démocratique où l'on devrait privilégier l'éducation à la citoyenneté, le développement de l'esprit critique et l'émancipation des individus. Et si l'adéquation de l'éducation aux exigences capitalistes ou dites « utilitaires » n'était pas un fait complètement nouveau au Québec?

Nous entendons remettre en perspective nos tracasseries contemporaines et les replacer dans un cadre évolutif plus large, permettant de mieux cerner le phénomène dont nous sommes témoins. En effet, cet arrimage des fins éducatives à un utilitarisme n'est pas une nouveauté; à dire vrai, cette tendance d'esprit capitaliste tend à remonter à l'émergence même de la

société industrielle au XIX^e siècle. Dans cet article, nous nous proposons de mieux cerner l'attitude d'ouverture d'un collège classique régional, celui de Sainte-Anne-de-la-Pocatière pour les années 1840-1920, aux nouvelles exigences d'une économie se modernisant et aux autres courants de pensée s'inscrivant dans une visée d'avantage moderne et utilitaire.

Notons qu'il s'agit, plus globalement, d'un aspect des collèges classiques assez méconnu, si on exclut les travaux de quelques historiens et historiennes (Bouvier, 2005; Hubert, 2007; Hudon, 2009; Hudon et Bienvenue, 2004). La plupart des écrits ont privilégié une lecture ajustée à l'idéal pédagogique séculaire de ces institutions, voire à l'élitisme intellectuel associé à l'étude du latin et des belles-lettres. Cette étude s'avère plutôt le fruit d'une approche préconisant une analyse de l'évolution de l'espace collégial, appuyée par une richesse de sources textuelles diverses, recensées dans le fonds du Collège de Sainte-Anne conservé à la Société historique de la Côte-du-Sud à La Pocatière.

Mentionnons que les collèges classiques ont représenté le fleuron de l'enseignement catholique pour garçons au Québec. Tout au long de leurs trois siècles d'existence, du premier collège fondé par les jésuites en 1635 à la réforme de l'éducation des années 1960, l'institution demeure le principal vecteur d'ascension sociale de l'élite intellectuelle au Québec. Dans ces maisons d'enseignement, la formation morale et religieuse se lie inextricablement à la formation intellectuelle. Le collège classique ne peut considérer sa mission tout à fait accomplie que s'il prépare un homme dévoué à l'Église avant de l'être à l'État ou à la nation. En conséquence directe, le climat du pensionnat exige un monde à part, scrupuleusement réglé, accentuant la séparation avec la réalité extérieure. Pourtant, fondé en 1827 par l'abbé Charles-François Painchaud (1782-

1838), le Collège de Sainte-Anne a rapidement entrepris de répondre aux besoins de l'économie en transformation, d'intégrer diverses améliorations technologiques et de nouveaux courants de pensée émergents dans l'optique de se rendre plus attrayant aux yeux des élites régionales tout en renforçant la qualité de son enseignement.

LA POPULARITÉ GRANDISSANTE DU COURS COMMERCIAL

C'est au XIX^e siècle que les collèges classiques connaissent une première phase d'expansion. L'école voit son rôle devenir de plus en plus incontournable dans le monde industriel et urbain, où un minimum d'instruction s'avère indispensable. La formation classique devient alors très convoitée

pressions de la classe bourgeoise, en pleine ascension, en incorporant un caractère de plus en plus utilitaire à sa formation secondaire. Se joignant à la filière classique et preuve d'une perméabilité aux discours capitalistes émergents, l'établissement inaugure dès 1842 un cours commercial qui recrute sa clientèle parmi les fils de cultivateurs ou de la petite bourgeoisie de la région. L'objectif premier est alors de lui offrir les outils nécessaires, des rudiments d'anglais et d'arithmétique entre autres, pour se débrouiller dans le monde ou reprendre les affaires familiales. Afin de réussir dans le commerce et demeurer compétitif dans la société industrielle, il est impératif que les Canadiens français reçoivent une préparation ciblée en ce sens. Ajoutons cependant que si ce cours répond en premier lieu aux cri-



Carte postale, Alexandre Masselotte, éditeur, vers 1925. (Coll. privée).

par les parents qui souhaitent donner à leurs fils la meilleure éducation. Une multitude de maisons d'enseignement classique pour garçons voient le jour à cette époque : de près d'une dizaine en 1830, on en dénombre environ 25 en 1900 et une quarantaine en 1940. Concernant le collège de Sainte-Anne, il répond favorablement aux fortes

tères de la bourgeoisie, une seconde motivation a certes pesé dans la balance. Confrontés à l'annexion des deux Canadas et au développement d'écoles protestantes sur le territoire bas-canadien, les autorités des collèges, dans leur ensemble, font alors des pieds et des mains pour conserver leur mainmise sur l'éducation.



Carte postale, Alexandre Masselotte, éditeur, vers 1925. (Coll. privée).

C'est ainsi que le cursus commercial, qui s'étale d'abord sur trois, puis quatre et enfin cinq années, connaît un essor fulgurant, tant sur le plan de son programme que de sa clientèle. Au tournant du XX^e siècle, le cours commercial est sans conteste le plus fréquenté des deux cursus. À titre informatif, selon les statistiques compilées en 1927 par l'institution, celui-ci compte 56 % à 68 % de la clientèle totale de Sainte-Anne et, pour une majorité, ce cursus est terminal, c'est-à-dire que ces écoliers n'entament pas le cours classique qui suit cette première phase de l'éducation secondaire. Selon la même source, 59 % des 6 318 élèves ayant étudié au collège entre 1829 et 1926 ne fréquentent que l'option commerciale. Seulement 15 % de la clientèle du collège complète l'ensemble du cours classique, dont une mince proportion de 11,8 % devient prêtres ou religieux.

À l'instar d'autres recherches menées par l'historienne Christine Hudon sur ce même collège (2009), celui-ci est loin de constituer l'image de la « pépinière à prêtres » qu'on lui accole souvent. L'enjeu se résume ainsi, selon l'auteure : « En dépit du prestige des humanités, celles-ci ne sont guère un facteur attractif suffisant pour un collège situé en plein cœur d'une région agricole ». L'engouement pour ce cours est tel que la maison entreprend des réaménagements successifs pour être en mesure d'accueillir tous les nouveaux élèves pensionnaires, appartenant pour la plupart à la filière commerciale. En effet, ce programme ne connaîtra pas de ralentissement avant les années 1920.

De surcroît, alors que l'option classique demeure presque intacte pour la période étudiée, des classes qu'on pourrait qualifier de typique-

ment pragmatiques voient le jour au fil des ans, comme la tenue de livres de compte, la calligraphie, la télégraphie. Des cours de perfectionnement de ces cours de base, des cours de correspondance et de droit commercial, des cours en option d'algèbre, de trigonométrie, d'architecture et de perspective sont ajoutés au programme de cinq ans, instauré en 1873. La place de l'anglais dans l'enseignement reçoit également une attention toute particulière. Dans les classes terminales de quatrième et de cinquième, la plupart des matières sont enseignées dans la langue de Shakespeare.

UNE PLACE DE CHOIX RÉSERVÉE À LA SCIENCE, AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES ET À L'HYGIÈNE

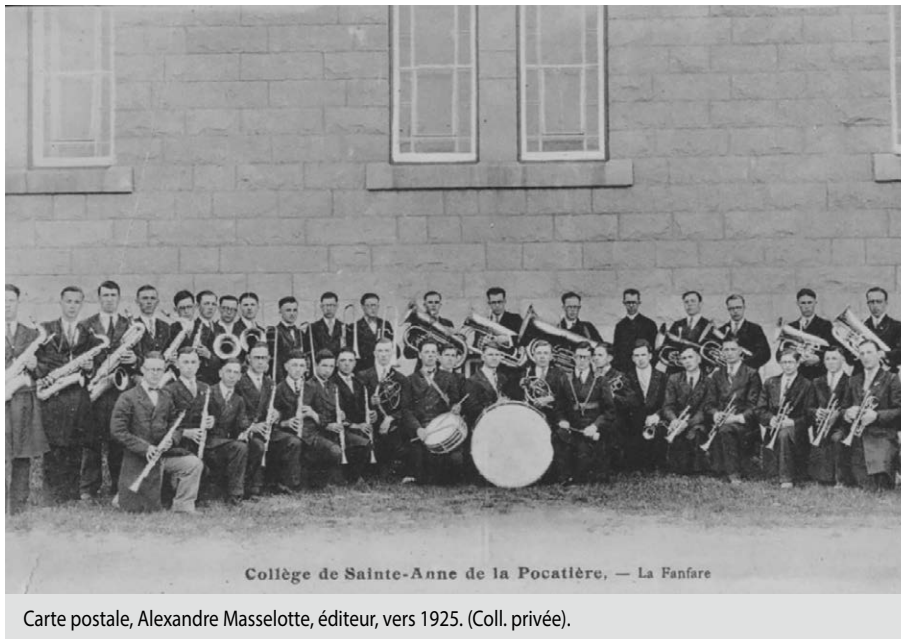
L'adaptation à la modernité et à la donne utilitariste passe aussi certai-

nement par l'importance effervescente accordée aux sciences, à l'incorporation des nouvelles technologies dans l'espace collégial ainsi qu'aux notions nouvelles de santé et de salubrité, témoignant d'une rationalisation de l'enseignement. À l'ouverture du cours commercial, les laboratoires de physique et de chimie se dotent

remment au collège de Sainte-Anne : les élites cléricales portent alors une oreille sensible aux nouveaux discours scientifiques et technologiques. La sécurité des installations et l'hygiène personnelle sont des préoccupations qui font leur chemin dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Le collège se définit même comme un chef

Ces améliorations peuvent être entendues, d'après les sources, comme traduisant à la fois une volonté de moderniser les espaces, pour les rendre plus au goût du jour et attirer une clientèle, et d'optimiser la transmission de l'idéal pédagogique par une rationalisation de l'enseignement. En effet, l'éclairage au gaz, l'électricité, les systèmes de ventilation, toujours plus efficaces les uns que les autres assurent des conditions optimales d'apprentissage, tandis que le chauffage au bois et à la vapeur favorise la concentration dans les salles de classe et d'étude, entretient l'attention à la chapelle, facilite le sommeil dans les dortoirs, etc.

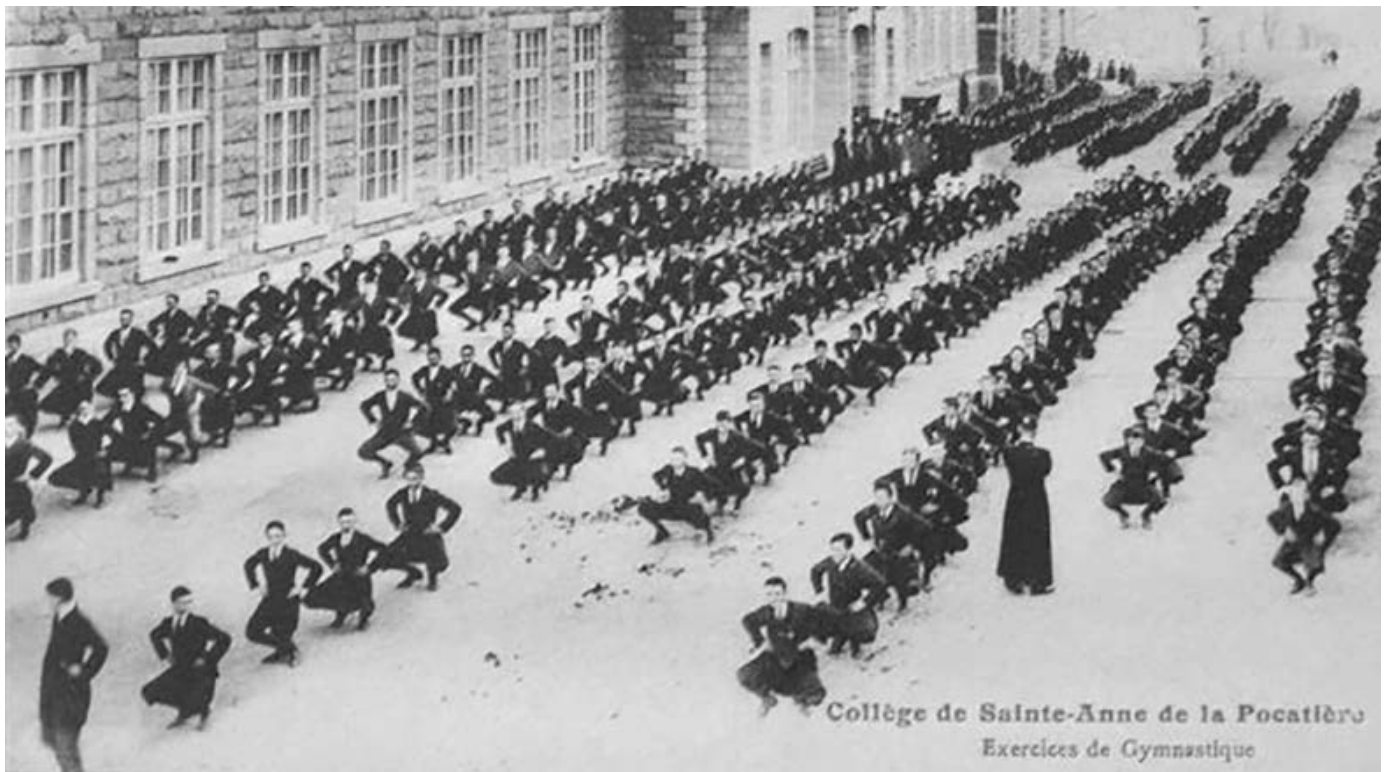
Dans ce courant hygiéniste, la nature est perçue comme nécessaire à la conservation de la santé. Le Collège de Sainte-Anne s'insère dans cette mouvance en faisant la promotion de son site dans le but – implicite mais bien senti – de s'attirer une clientèle élargie à partir des années 1880. Idéalement positionné sur le flanc d'une montagne, avec une vue imprenable sur le fleuve, dans une région éloignée des grands centres, tel que mentionné dans ses prospectus (1881-1882; 1888-1889) : « [le collège] réunit à un degré éminent les avantages de la retraite et de la salubrité, ses parterres magnifiques, les arbres superbes et touffus qui environnent ses cours de récréation et la belle montagne qui l'avoi-sine en font un des sites les plus pittoresques et les plus agréables qui se puisse rencontrer ». À la montagne jouxtant le collège, des sentiers agrémentés d'un canon, de statues et de kiosques de détente, sont tracés. Différentes appellations des lieux de la montagne font référence à la mythologie grecque ou encore aux légendes, comme la fontaine de Jouvence, la roue d'Éole et la grotte des Fées (tapuscrit du Collège de Sainte-Anne, 2009), conférant un charme romantique à son site et s'inscrivant dans l'air du temps.



Carte postale, Alexandre Masselotte, éditeur, vers 1925. (Coll. privée).

de matériel, comme en témoigne un prêt du gouvernement à l'époque. De surcroît, dans les années 1870, l'abbé Louis-Zéphirin Caron (1845-1878), professeur de sciences, se sert d'un collège miniature fabriqué de ses mains, pour mener à bien ses expériences sur l'électricité. Les expérimentations suscitent la plus grande curiosité, surtout lors des examens publics pour l'obtention du baccalauréat. Puis, le cabinet s'enrichit encore lorsque l'abbé Louis-Magloire Destroismaisons (1865-1932) prend la relève. Par ailleurs, cet enseignant invente, en 1900, l'appareil à l'acétylogène qui éclairera tout l'établissement pendant un certain temps. Dans la même logique, les innovations du monde contemporain en matière de sécurité et de santé, ainsi que les avancées techniques en termes de confort, se répercutent spectaculai-

de file en la matière lorsque, notamment, sa corporation met en place le projet d'aqueduc de la paroisse en 1860. Des modifications importantes dans les bâtiments sont entreprises à la même époque, en ce qui a trait à la protection des incendies – par la solidification des enceintes et des murailles, par l'emploi de matériaux de construction ininflammables, par l'insertion de portes coupe-feu entre les ailes. Or, cette accommodation aux recommandations de sécurité et d'assainissement de lieux par les spécialistes survient surtout après les années 1890 alors que le courant hygiéniste confirme sa pertinence au Québec. Des efforts sont également consentis pour protéger la santé par le respect des normes d'hygiène, les nouvelles acquisitions à l'infirmierie et les stratégies pour éloigner la contagion.



Carte postale, Alexandre Masselotte, éditeur, vers 1925. (Coll. privée).

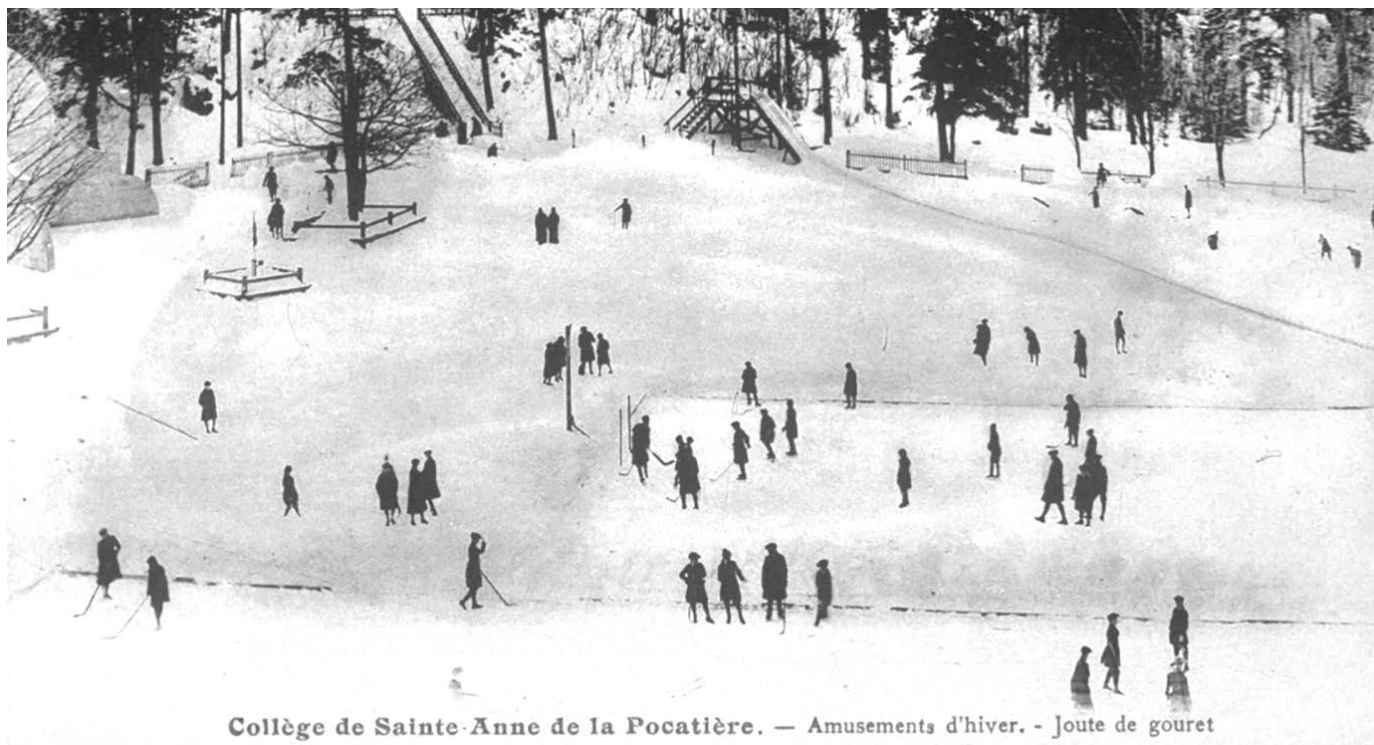
LA RATIONALISATION DES SPORTS ET DES LOISIRS

La rationalisation des loisirs et leur diversification constituent un autre fait marquant de la période examinée, rejoignant notre argumentaire, à savoir que le Collège présente un enseignement souscrivant de plus en plus à une idéologie moderne et utilitaire. Percus désormais comme complémentaires à la formation intellectuelle et bénéfiques pour la santé physique, des sports nouveaux sont pratiqués par les élèves, surtout après 1900. Les moments de détente misent sur le développement d'habiletés et chaque minute du jeu doit être employée avantageusement. Les loisirs possèdent des fonctions éducatives et ne sont pas que ludiques. Les sports que l'on accepte d'intégrer dans la formation collégienne favorisent l'agilité, musclent le corps, forgent l'esprit d'équipe, favorisent la concentration, développent le goût pour la culture, etc. Ils sont de manière croissante per-

çus comme nécessaires pour éviter le surmenage et l'ennui. Dans son article « Le muscle et le vouloir. Les sports dans les collèges classiques masculins au Québec : 1870-1940 », Hudon écrit : « la valorisation du corps et l'introduction des sports dans les collèges [...] découlent d'une vision utilitariste des exercices corporels, censés contribuer à la maîtrise des pulsions et à la formation du caractère » (p. 262). C'est ainsi qu'on encourage les jeunes à jouer à la balle au mur pour aiguïser les réflexes pendant les récréations extérieures, que des jardins sont cultivés par les élèves pour que ces derniers prennent le goût de l'horticulture, que des cours de musique optionnels sont offerts pour développer l'oreille, le rythme et la dextérité, que des cercles d'études sont formés, comme la Société Painchaud, où les collégiens discutent de philosophie, de science, d'histoire et de littérature, dont « le but [...] est de s'instruire en s'amusant » (Lebon, 1948, p. 269-270). Exigeant plus de force et de technique que le jeu de pelote et

les traditionnelles promenades, apparaissent aussi le baseball, le tennis, le patin et la bicyclette vers la fin des années 1800.

Le collège classique se voit fortement influencé par l'environnement sociopolitique, économique et les réflexions scientifiques de son temps, si bien que le collège connaît quelques transformations notables qui viennent en quelque sorte s'aligner avec la modernité et un utilitarisme propre au monde industriel. Nos conclusions remettent quelque peu en question la perception d'un ancien régime trop conservateur et d'une pensée sclérosée qui aurait précédé la réforme de l'éducation des années 1960. Celle-ci découle peut-être davantage d'une transition sociétale profonde s'opérant lentement, mais sûrement depuis 100 ans. De nos jours, la dépendance au marché a continué de s'accroître, au point où cette question essentielle « à quoi l'école doit-elle servir? » a tout le mérite d'être remise à l'ordre du jour. Nous pensons, en effet, que les



Collège de Sainte-Anne de la Pocatière. — Amusements d'hiver. - Joute de goudet

Carte postale, Alexandre Masselotte, éditeur, vers 1925. (Coll. privée).

valeurs en éducation ne représentent jamais des acquis, elles doivent constamment être débattues selon les époques. Ainsi, si nous concevons que le néolibéralisme obère notre système d'éducation, c'est en révisant la culture même des institutions et en ramenant la formation du citoyen au centre de nos préoccupations que nous pouvons espérer venir à bout de cette pensée néolibérale. Peut-être pouvons-nous établir un parallèle avec les valeurs traditionnellement transmises par les collèges classiques, dont les outils intellectuels des « humanités » ne sauraient jamais être obsolètes, nous reconduisant jusqu'aux racines de l'humanité, afin de mieux ancrer nos identités et nos valeurs démocratiques dans ce monde en perpétuelle transition, où rien n'est acquis et dont l'homme ne peut jamais s'absoudre entièrement.

Emmy Côté est étudiante au doctorat à l'Université McGill à Montréal.

Pour en savoir plus :

Études

Félix Bouvier. *Histoire du Séminaire du Mont-Laurier : formation d'une élite et d'une classe moyenne*. Saint-Laurent, Fides, 2005, 267 p.

Claude Galarneau. *Les collèges classiques au Canada français*. Montréal, Fides, 1978, 287 p.

Christine Hudon, « Quelques réflexions sur les projets éducatifs des collèges québécois pour garçons à partir d'un exemple : Sainte-Anne de La Pocatière au 19^e siècle », *Historical Studies in Education / Revue d'histoire de l'éducation*, vol. 21, n° 1 (printemps 2009) : 21-40.

Christine Hudon et Louise Bienvenue, « Des collégiens et leurs maîtres au tournant du 20^e siècle », *Globe Revue internationale d'études québécoises*, vol. 8, n° 2 (2005) : 41-71.

Christine Hudon et Louise Bienvenue, « Entre franche camaraderie et amours socratiques. L'espace trouble et ténu des amitiés masculines dans les collèges classiques (1840-1960) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 57, 4 (printemps 2004) : 481-507.

Christine Hudon, « Le muscle et le vouloir. Le corps, la gymnastique et les sports dans les collèges classiques masculins au Québec, 1870-1940 », *Historical Studies in Education / Revue d'histoire de l'éducation*, 17, 2 (automne 2005) : 243-263.

Wilfrid Lebon. *Histoire du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière*. T. 1. *Le premier demi-siècle 1827-1877*. Québec, Charrier et Dugal, 1948, 574 p.

Wilfrid Lebon. *Histoire du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière*. T.2. *Le second demi-siècle 1877-1927 (2^e tome)*. Québec, Charrier et Dugal, 1848 et 1949, 550 p.

Sources :

Annuaire 1899-1900, vol. 2, 1895-1900, p. 76-96.

Catalogue des anciens élèves du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 1827-1927, Québec, *L'Action sociale*, 1927.

Dr Elzéar Pelletier, *Précis d'hygiène scolaire, extrait des 5^e et 6^e rapports annuels du Conseil d'hygiène de la province de Québec*. Montréal, 1904, p. 36.

SHCDS, F100/Charles-François Painchaud, Manifeste, 1^{er} août 1928.

SHCDS, F100/257/9 : Article paru dans un journal le 23 juillet 1873. La notice présente le cours commercial.

SHCDS, F100/719/6: Note manuscrite, s. a et s. d.

LA MUTATION VERS UN ESPACE URBAIN MODERNE

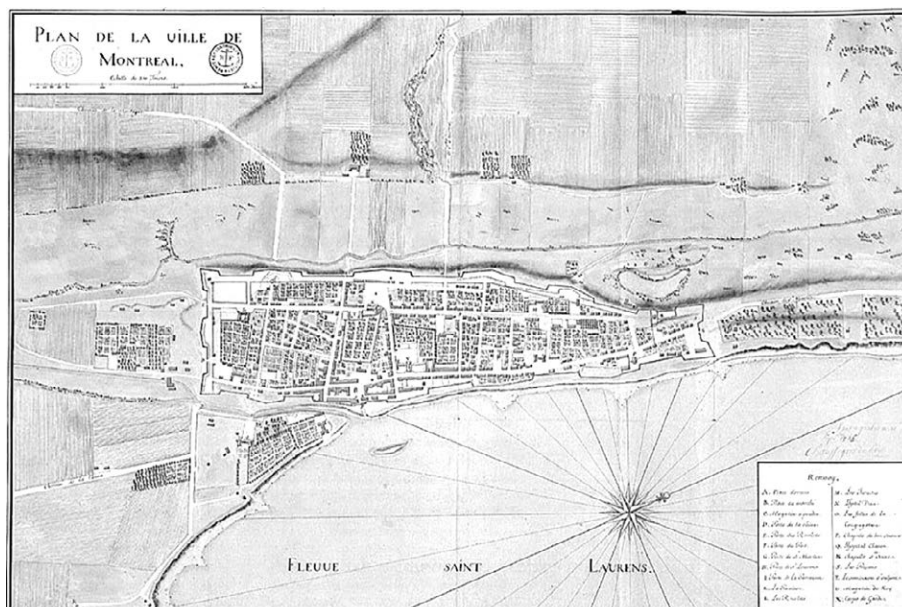
LE PROJET DE DÉMANTÈLEMENT DES FORTIFICATIONS DE MONTRÉAL

par Joel Beauchamp-Monfette

En 1820, la colline de la citadelle est nivelée, mettant fin au projet de démantèlement des fortifications de Montréal. La colline qui se trouvait dans l'est du Vieux-Montréal, près du château Viger, représentait le dernier élément majeur de ce projet qui changera à jamais le visage de Montréal. En déplaçant la citadelle et ses baraques vers l'île Sainte-Hélène, le projet évacue des limites de la ville les derniers vestiges importants de l'époque où Montréal représentait une place forte militaire. Durant leur courte histoire, les murs ont ceinturé la ville et y ont imposé une configuration proprement militaire qui se perpétue jusqu'au début du XIX^e siècle. Or, dès 1801, la ville prend une forme qui, par son esthétique, exprime des préoccupations profondément modernes telles que l'assainissement, l'efficacité et le commerce.

UNE PETITE HISTOIRE DES MURS

La position de Montréal, au centre de sa plaine baignée de rivières et d'un fleuve Saint-Laurent nourricier, est rapidement perçue comme étant idéale pour y établir un lieu de communication et de commerce vers l'intérieur du continent. À partir de 1687, la ville se militarise au moyen de l'édification d'une palissade de pieux de cèdre pour protéger le petit établissement des attaques des tribus



Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, ingénieur. Plan de la ville de Montréal le 10 septembre 1725. (Archives nationales de France).

autochtones ennemies. Avec le traité d'Utrecht et la perte de l'Acadie et de la baie d'Hudson, la peur augmente dans la colonie et il est décidé que la palissade sera remplacée par des murs de pierre. Si la palissade avait donné forme à la ville, la construction d'une enceinte en maçonnerie, à partir de 1717, en fixe les contours et marque un espace militarisé dans l'utilisation du sol. Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry est l'instigateur du plan qui sera terminé pour les murs. Plus que jamais, la ville est militarisée dans son espace et son adminis-

tration. Sa position avantageuse en fait un lieu d'entrepôt de munitions, un centre de logistique important dans le développement vers l'intérieur du continent. Avec la citadelle qui la surplombe à l'est, la ville semble bien défendue contre de petites attaques qui passeraient par l'intérieur du continent et qui devraient transporter le matériel militaire au gré de nombreux portages, le long du Richelieu et du haut Saint-Laurent. À l'est de Montréal, Québec protège la principale porte d'entrée des navires et des armées de plus grande

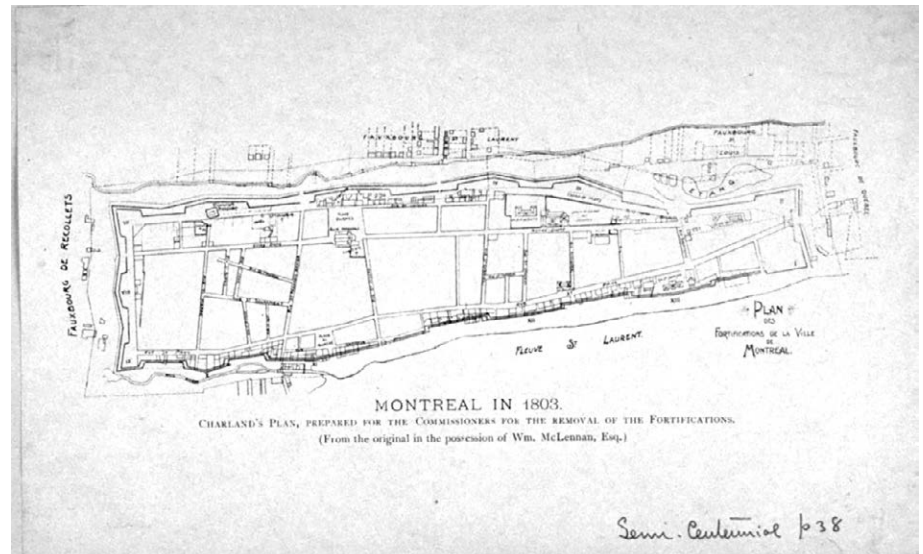
envergure. Ainsi, au centre d'un réseau de défense, appelé *pré carré* par Sébastien Le Prestre de Vauban, Montréal est protégé légèrement par ses murs, de quoi ralentir une attaque, et plus encore par l'important réseau de forts du Richelieu et des Grands Lacs.

La construction des murs s'échelonne sur plus de 30 ans pour se terminer en 1744, dépassant largement le temps et les coûts fixés. Pourtant, dès que leur construction se termine, ils sont vertement critiqués par plusieurs contemporains comme le chevalier James Johnstone, aide de camp de Louis-Joseph de Montcalm qui les compare à des murs de jardin. L'histoire semble lui donner raison lorsque Montréal se rend sans combat à deux reprises en 1760 et en 1775, contre les Britanniques, puis contre les Américains. La prise des postes avancés censés protéger Montréal constitue une raison importante quant à l'inefficacité perçue des murs. Ceux-ci ne sont en fait simplement pas conçus pour une attaque de grande envergure à l'européenne. L'arrivée d'une artillerie lourde ou d'une armée nombreuse signale automatiquement la capitulation de la ville.

Néanmoins, à la suite de ces deux abandons successifs, l'ingénieur militaire britannique Gothaer Mann suggère de concentrer les énergies de l'empire sur une place forte comme Québec et des postes avancés comme Saint-Jean. Par manque de fonds et d'intérêt pour entretenir les fortifications, celles-ci se dégradent très rapidement au point qu'à la fin du XVIII^e siècle, plusieurs des portes ne sont plus en mesure d'être fermées la nuit et au moins sept brèches sont pratiquées dans les murs par des habitants pour faciliter les communications vers le fleuve. La difficulté de communication entre un côté et l'autre des murs s'amplifie à la fin du siècle alors que la population des faubourgs dépasse celle de la ville. Dans l'espace limité de la ville, le cadre bâti se densifie et l'espace libre est considérablement réduit. Les habi-

tants utilisent l'espace réservé près des murailles pour y déposer leurs déchets domestiques, ce qui préoccupe tant les juges de paix responsables de la gestion de la ville que la population qui y habite. Ainsi, dès 1789, des pétitions et

éminent de la bourgeoisie écossaise de Montréal impliqué dans le commerce de la fourrure et d'autres biens. Parfaitement intégré au milieu local des affaires, il donnera le premier coup de pelle au canal de Lachine. Le dernier membre



Fortifications de Montréal en 1803. (<http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2085898?docsearchtext=fortifications%20montreal>)

des rapports demandent de démanteler les fortifications qui sont devenues non seulement désuètes, mais également nuisibles au développement de Montréal.

UN PROJET MODERNISATEUR À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Ces préoccupations reçoivent une réponse en 1801 avec l'adoption par le gouvernement colonial de l'Acte pour abattre les anciens Murs et Fortifications qui entourent la Cité de Montréal, et pour pourvoir autrement à la Salubrité, Commodité et Embellissement de ladite Cité. La loi prévoit la sélection de trois notables issus de la communauté pour servir en tant que commissaires du projet. James McGill est le membre le plus éminent du trio. Celui qui donnera à son décès des terres qui deviendront l'université McGill est un marchand d'ascendance écossaise qui a fait fortune dans le commerce de la fourrure. John Richardson est lui aussi un membre

du trio est Joseph-Dominique-Emmanuel Le Moyne de Longueuil. Militaire de carrière, noble, conseiller législatif et surtout très fidèle à la Couronne britannique, il occupe le poste jusqu'à son décès en 1807. Son remplaçant est Jean-Marie Mondelet, jeune notaire et juge de paix, qui est très engagé dans les milieux politiques et décisionnels de la ville, aux côtés de Richardson. Secondés par des agents gouvernementaux comme Joseph Bouchette et Louis Charland, ils sont les acteurs principaux du projet. Ces notables ont en commun de faire partie de certains milieux financiers et politiques, très près du pouvoir colonial, ce qui se reflétera dans les choix faits dans le projet de démantèlement des fortifications.

Ce projet n'en est pas seulement un de démolition, mais également de rénovation et de refonte de la ville. Les commissaires élaborent donc un projet en plusieurs phases. Il faut d'abord retrouver les propriétaires originaux des lots de terre sur lesquels les fortifications



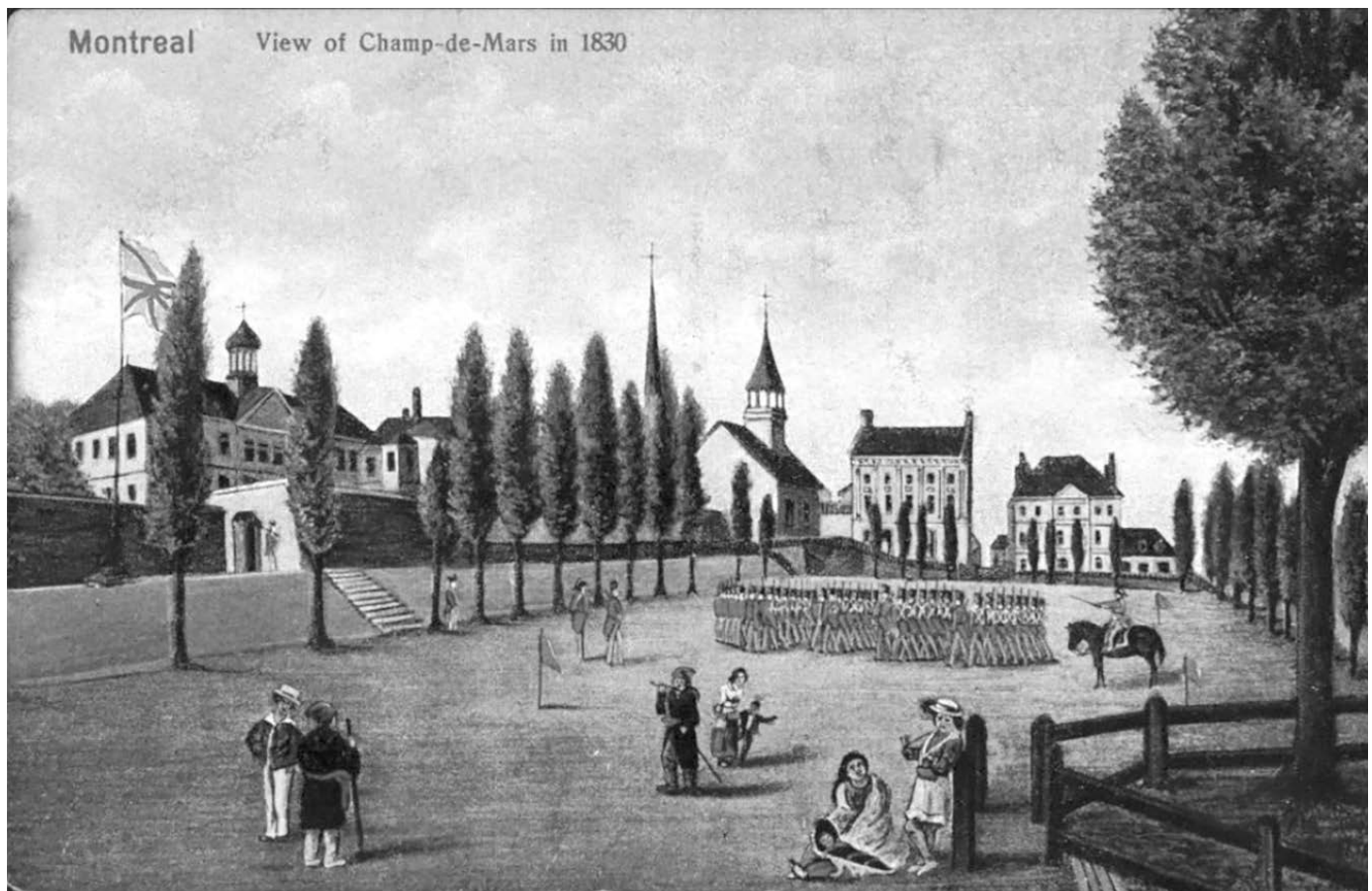
Portion de la carte de Montréal de Joseph Bouchette, 1815. (Archives de Montréal, CA M001 VM 066-3-P016).

sont situées. En effet, les lots confisqués pour la construction des murs et des glacis doivent être redonnés aux héritiers, s'il en reste afin qu'ils puissent en disposer à leur guise. Les projets de démolition constituent l'étape suivante. L'amélioration de l'efficacité et de la circulation étant considérée comme essentielle, les portes sont détruites en premier, puis les murs faisant face au fleuve, pour enfin terminer par les murs du côté nord. L'étape clé est toutefois celle de la planification urbaine. En effet, les commissaires sont mandatés par le gouvernement pour pourvoir à « la Salubrité, la Commodité et l'Embellissement » de la ville. Ainsi, alors que le centre connaît plutôt de petites rues sinueuses et engorgées, des avenues larges sont tracées sur les emplacements de plusieurs des murs, comme la rue des Commissaires (aujourd'hui la rue de la Commune), la rue Saint-Jacques et la rue McGill. Pour favoriser l'efficacité de la ville et en désengorger le cœur historique, deux nouvelles places de marché sont ouvertes. La première est la place des Commissaires (square Victoria) qui

vient remplacer la place d'Armes comme marché du foin en 1813. La seconde naît de la malchance. En 1803, un incendie détruit le château de Vaudreuil et les bâtiments des Jésuites, libérant un espace où est aménagé le marché Neuf (place Jacques-Cartier). Plusieurs autres espaces importants sont prévus par les plans des Commissaires comme le Champ-de-Mars et le square Dalhousie. La place d'Armes doit également être étendue vers le nord jusqu'à la rue Saint-Antoine, ce qui ne sera pas mis en place. Afin de favoriser la salubrité de la ville, la rivière Saint-Pierre et la Petite rivière (ou ruisseau Saint-Martin) sont progressivement canalisées, la première au centre des rues McGill et D'Youville et la seconde au centre de la nouvelle rue Craig (avenue Saint-Antoine). Ces canaux doivent avoir une largeur de 20 pieds (6 mètres), au centre des rues, avec des bassins circulaires à leurs points de jonction, ce qui embellit ces espaces et ajoute à leur salubrité plutôt que d'y nuire, comme le soulèvent des commentateurs de l'époque. Les abords du fleuve sont également amé-

nagés en une terrasse élevée, d'une part pour faciliter le transport de marchandises et d'autre part, pour en améliorer la salubrité, en particulier au printemps, lorsque les glaces envahissent la commune. Au nord-est de la vieille ville, un marécage malsain et nuisible est comblé par la terre tirée du nivellement du coteau de la citadelle, ouvrant la voie au développement foncier vers le faubourg Saint-Louis.

Au moment du démantèlement, les faubourgs comportent une population deux fois plus grande que celle de la vieille ville. Ils doivent ainsi être pris en compte dans la planification des commissaires. Ceux-ci ont pour préoccupation de faciliter les communications entre le centre et la périphérie, tout en gardant pour le centre un cachet différent. De nombreuses villes européennes qui démantèlent leurs fortifications à la même époque aménagent une bande de verdure à l'endroit des murs pour y établir une promenade. Les commissaires vont plutôt choisir d'aménager des parcs et des squares afin d'obtenir cet équilibre entre la ville et les fau-



Montréal, Champs-de-Mars, 1830. Carte postale, Illustrated Post Card Co, vers 1910. (<http://numerique.banq.qc.ca/resultats#0003814290>)

bourgs et, là où il est possible de le faire, les rues de la ville sont rattachées aux chemins des faubourgs. Les rues longeant les anciens murs sont plus larges et bordées de bâtiments plus beaux et coûteux, fixant une frontière non moins réelle, mais esthétique et franchissable. La ville maintenant plus esthétique et surtout plus facile d'accès devient, plus encore qu'auparavant, un centre des institutions, des affaires et du commerce. La densification de l'espace se poursuit et les rues Saint-Paul et en particulier Notre-Dame présentent de plus en plus un ensemble de façades continu. Le démantèlement des fortifications n'a donc pas réellement joint la ville et les faubourgs.

La construction des murs maçonnés au XVIII^e siècle avait fixé de façon permanente la configuration de la trame urbaine à l'intérieur de la ville. Le projet d'aménagement présent en fixe la mor-



MONTREAL. - ATTACK ON A SENTRY OF THE MONTREAL CARBINIERS AT THE QUEBEC GATE BARRACKS. THE SENTINEL, IN SELF-DEFENSE, PLUNGES HIS BAYONET IN THE BREAST OF ONE OF THE LEADERS AND KILLS HIM.

Attaque d'une sentinelle à la porte de Québec, rue Saint-Paul, Montréal vers 1870. (<http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2084477?docsearchtext=porte%20quebec%20montreal>)



Traces actuelles des fortifications au Champs-de-Mars, Montréal. (Photo : Christian Lemire).
(<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=116983&type=bien#.XdQ62FdKi70>)

phologie tendant vers l'extérieur de la ville. Dans son propre projet de rénovation urbaine, New York développe un plan basé sur une grille orthogonale à partir de 1811. En lien avec les considérations d'aération et d'efficacité bien en vogue, en particulier aux États-Unis, les commissaires adoptent un plan similaire pour joindre les rues des faubourgs. Cette grille urbaine, quoique moins rigide que celle de New York, donne néanmoins un profil plus moderne à la ville tout en facilitant les futurs développements fonciers.

Le projet n'est pas développé sans résistance ou difficulté. Les lots réclamés par des particuliers pour des droits anciens entraînent une série de poursuites civiles contre le gouvernement, ralentissant le travail. Le manque d'ouvriers qualifiés, trop souvent répartis sur un chantier très important, augmente les coûts. Les décès de Le Moyne de Longueuil en 1807, puis de McGill en 1813 nuisent aux travaux du comité. Le mandat des com-

missaires devra ainsi être renouvelé à quatre reprises, pour finalement prendre fin en 1817, malgré la continuation des travaux, au moins jusqu'en 1820.

VERS UNE VILLE MODERNE

Cet immense projet se développe dans le cadre d'une volonté de redéfinition du rôle de la ville elle-même, partagée à la fois par le gouvernement colonial et les élites locales. La ville du XVIII^e siècle est une ville militarisée administrée par les agents royaux, tournant autour de l'approvisionnement et du développement du commerce des fourrures. Quand apparaît la nécessité de reconfigurer la ville, ils travaillent de concert pour lui donner une dimension commerciale qu'elle conservera tout le siècle. Le développement du port et du canal de Lachine viendront compléter cette période de transition de la ville française vers une ville coloniale britannique de grande envergure. La voie est ouverte

pour que Montréal devienne la métropole du Canada.

Joel Beauchamp-Monfette est étudiant à la maîtrise à l'Université du Québec à Montréal.

Pour en savoir plus :

Dany Fougères (dir.). *Histoire de Montréal et de sa région*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2012, 2 vol., 1596 p.

Phyllis Lambert et Alan Stewart. *Montréal, ville fortifiée au XVIII^e siècle*. Ottawa, Centre canadien d'architecture, 1992, 93 p.

Gilles Lauzon et Madeleine Forget (dir.). *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine*. Québec, Les publications du Québec, 2004, 292 p.

Jean-Claude Marsan. *Montréal en évolution : quatre siècles d'architecture et d'aménagement (4^e édition)*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2016, 730 p.

Jean-Claude Robert. *Atlas historique de Montréal*. Montréal, Art Global, 1994, 167 p.

LA FAMILLE ARCHAMBAULT

La famille Archambault compte un seul ancêtre venu de France au milieu du XVII^e siècle. Mais contrairement au grand nombre de ses compatriotes qui ont immigré seuls, Jacques Archambault était accompagné de son épouse, Françoise Tourault et de six jeunes enfants.

Jacques Archambault, fils d'Antoine Archambault et de Renée Ouvrard, est né vers 1605 à Dompierre-sur-Mer. On lui connaît au moins un frère, Denis, époux d'Ozanne Le Breton, et une sœur, Anne, épouse de François Hernois et ensuite de Jean Esmard. En 1988, une plaque commémorative a été apposée dans l'église de Dompierre-sur-Mer par l'association Les Archambault d'Amérique (www.lesarchambaultdamerique.com).

À l'âge de 24 ans, Jacques Archambault épouse Françoise Tourault, le 24 janvier 1629. Le couple s'installe sur le domaine familial au lieu dit « Lardillière », cultive la terre mais aussi la vigne. Entre 1629 et 1644, Jacques et Françoise ont sept enfants.

Quels sont les motifs qui ont poussé Jacques à quitter la France? Nous l'ignorons, mais il n'était pas question de se séparer de sa famille. À l'été 1645 ou 1646, Jacques, Françoise et leurs six enfants, leur fille Louise étant décédée



Façade du magasin Archambault (<http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/photos/4459.html>).

en bas âge, tentent la grande aventure. Il est à noter que l'immigration de familles représente moins de 5 % des arrivants dans l'histoire du peuplement de la Nouvelle-France sur une période de 160 ans.

Dès son arrivée, Jacques Archambault entre au service de Pierre Legardeur qui lui confie, le 22 juillet 1647, l'exploitation de son domaine dans la seigneurie de Repentigny. Par la suite, Archambault

pense à s'établir dans la seigneurie de Gaudarville en banlieue de Québec, aujourd'hui l'agglomération de Cap-Rouge. Mais c'est Montréal qui l'attire. En 1652, Paul de Chomedey de Maisonneuve lui concède une terre de 30 arpents en dehors de l'enceinte de la ville ainsi qu'un arpent de terre au nord de la rue Notre-Dame, entre les actuelles rues Saint-Laurent et Saint-Joseph.

Jacques Archambault possède aussi un don précieux : celui de sourcier. Comme en font foi plusieurs actes notariés, il creuse de nombreux puits à Montréal, que ce soit pour Maisonneuve ou divers habitants, à la place d'Armes ou à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Des six enfants issus de l'union Tourault-Archambault, seul Laurent va perpétuer le nom par son union avec Catherine Marchand, le 7 janvier 1660. L'autre fils,

Denis, connaît une fin tragique le 26 juillet 1651; un canon lui explose en pleine figure alors qu'il participe à la défense de Ville-Marie durant une attaque des Iroquois. Les quatre filles de Jacques Archambault sont les ancêtres féminins des Chalifour, Chauvin, Lauzon et Tessier dit Lavigne. Après le décès de Françoise Tourault, survenu en 1663, Jacques se remarie le 26 janvier 1666 avec Marie Denot, déjà trois fois veuve. Jacques est



Château Archambault, résidence d'Edmond Archambault à Saint-Paul-l'Ermite (<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2551196>).

Ascendance d'Edmond Archambault

Jacques Archambault et Françoise Tourault. 24 janvier 1629, Saint-Philbert-du-Pont-Charrault, France

Laurent Archambault et Catherine Marchand, 7 janvier 1660, Montréal

Jacques Archambault et Françoise Aubuchon, 15 février 1694, Montréal

Louis Archambault et Thérèse Baudreau dit Graveline, 25 janvier 1740, Longue-Pointe

Antoine Archambault et Marie-Joseph Archambault, 5 octobre 1772, Repentigny

Jean-Baptiste Archambault et Amable Chartier, 25 février 1811, Repentigny

Denis Archambault et Domithilde Ratel, 13 mai 1839, Repentigny

Zéphirin Archambault et Délina Archambault, 5 octobre 1868, Le Gardeur

Edmond Archambault

inhumé à Montréal le 15 février 1688 à l'âge de 84 ans.

Un des lieux emblématiques de Montréal est le magasin Archambault situé au coin des rues Berri et Sainte-Catherine dont on ne peut ignorer l'enseigne. Les origines de ce magasin remontent à 1896 alors qu'Edmond Archambault, professeur de musique, ouvre un commerce de partitions dans la boutique du vendeur de pianos J.A. Hurteau rue

Sainte-Catherine, au coin de la rue Saint-Denis.

Edmond Archambault est natif de Saint-Paul-l'Ermite, aujourd'hui Le Gardeur. Il est le fils de Zéphirin Archambault et de Délina Archambault; ses parents sont cousins germains et obtiennent la dispense de consanguinité nécessaire avant la célébration de leur mariage, le 2 octobre 1868. Son père est menuisier de formation et devient un entrepreneur prospère dans la construction de bâtiments. Edmond naît le 29 août 1870 et est baptisé le même jour; son parrain est le notaire Joseph Marion. Il fréquente le collège de L'Assomption où il reçoit une formation musicale.

En 1919, Edmond devient l'unique propriétaire du commerce qui déménage dans le nouvel édifice en 1930. À son décès, le 8 juillet 1947, le commerce passe aux mains de ses neveux, Edmond ne s'étant jamais marié et n'ayant pas de descendants directs. Il est inhumé dans le caveau familial à Le Gardeur. Une rue à Montréal et la bibliothèque municipale de Le Gardeur honorent sa mémoire.



Edmond Archambault (https://fr.wikipedia.org/wiki/Archambault#/media/Fichier:Edmond_Archambault.jpg).

Sylvie Tremblay, Maître généalogiste agréé

AURISE GILL

SON DESTIN ENTRE LES DOIGTS

Lorsqu'on évoque le sujet de l'émigration des Canadiens français au sud de la frontière, l'image qui nous vient à l'esprit est celle des usines de textiles avec une main-d'œuvre composée principalement de femmes et d'enfants. D'autres destins peuvent être évoqués, par exemple les travailleurs forestiers et les mineurs du nord de l'État du Michigan, les Canadiens qui colo-

nisent les terres au sud de Saint-Boniface, au Manitoba. Ailleurs dans l'Ouest, pensons à Gravelbourg, sans parler des villes du nord de l'Ontario. Au cœur même de la Nouvelle-Angleterre, on parvient à trouver du travail ailleurs que dans les moulins. Ce fut le cas d'Aurise Gill, née à Saint-Thomas-de-Pierreville un jour de novembre 1863.

J'ai déjà fait état du courage d'Aurise. Il s'agit d'une femme de caractère qui a su tenir tête au curé de sa paroisse (Saint-Jean-Baptiste au Manitoba) où elle a travaillé comme institutrice durant trois ans (1887-1890) après avoir quitté son village natal du Québec. Aurise quitte le Manitoba pour la Nouvelle-Angleterre en empruntant le poste-frontière de St. Albans, en 1890. Elle réside d'abord à Brockton et ensuite à Holbrook, au Massachusetts. En 1893, elle arrive à Lynn, une ville située au nord de Boston. Aurise laisse derrière elle une carrière d'enseignante et devient couturière (*dressmaker*). Elle passera 30 ans de sa vie à Lynn, avant de déménager à Boston vers 1920. Qu'est-ce qui a pu l'attirer à Lynn?



Le grand incendie de Lynn, au Massachusetts, en novembre 1889. Les flammes laissent en ruine une bonne partie du centre-ville. (Photo : Library of Congress, LC-USZ 62-529).

La réponse tient possiblement à certains éléments relevant du contexte général et de circonstances appartenant à sa vie personnelle. Aurise acquiert de l'expérience et se fait une clientèle comme *dressmaker* à Brockton et Holbrook. Elle gagne suffisamment d'argent pour se procurer une nouvelle machine à coudre de marque White. Nous savons qu'elle a donné naissance à une fille, Alice, à Lynn, en avril 1893. Elle se marie avec Albert Turcotte deux ans plus tard. Je présume qu'il est le père d'Alice. Tout comme Aurise, Albert, un commis, est natif de Pierreville. Aurait-il séduit Aurise pour ensuite l'attirer à Lynn? Finalement, il disparaît de la vie d'Aurise avant la fin de la décennie des années 1890. Est-ce qu'Aurise, qui est mère célibataire, s'enracine à Lynn parce qu'elle doit absolument gagner sa vie pour nourrir son enfant? Lynn a une population de 70 000 personnes en 1900, un peu moins que Lowell au Massachusetts, et un peu plus que Manchester au New Hampshire où vivent respectivement 94 000 et 57 000 personnes. L'économie de Lynn

est dominée non pas par le textile, mais par la production de chaussures pour dames. Le secteur de l'hôtellerie y est également florissant, notamment le long de la côte atlantique où on trouve de belles grandes plages. Lynn n'est pas loin de Boston, endroit intéressant pour les vacanciers. D'excellents liens ferroviaires favorisent le tourisme. En 1882, il ne coûte que 5 cents aux passagers du Eastern Railroad

pour voyager entre les deux villes. L'industrie qui domine à Lynn est celle de la chaussure. Lynn se targue d'ailleurs d'être la capitale mondiale de la production de chaussures pour dames. On y engage 12 000 travailleurs vers 1890, dans les premières usines qui ont vu le jour durant la décennie 1860-1870. À partir des années 1880, Lynn attire de plus en plus de travailleurs canadiens-français pour remplacer la main-d'œuvre yankee et irlandaise. La paroisse canadienne de Saint-Jean-Baptiste a été fondée en 1886. Il y a à cet endroit un va-et-vient constant de travailleurs selon la saison de production qui est caractérisée par deux sommets : de janvier à juin (collection printemps-été) et d'août à octobre (collection automne-hiver). Le reste de l'année, les employés (hommes et femmes) doivent chercher leur gagne-pain ailleurs, d'où l'importance d'avoir un réseau de parenté et de bons amis. Rappelons qu'il existe d'autres moteurs de croissance économique à Lynn. Pensons à l'impressionnante Thomson Houston Electric Works (plus

tard la General Electric), qui engage 2 500 personnes. L'usine occupe une superficie de 281 000 pieds carrés, vers 1890.

Toutes ces personnes qui travaillent dans ces entreprises doivent s'habiller. Selon le *directory* de la ville, en 1914, on compte 191 *dressmakers* à Lynn, surtout des femmes. Au moins quatorze sont d'origine canadienne, comme Aurise Turcotte. Il s'agit d'un bon marché et d'une ville moderne. Tout le monde ou presque lit le journal à Lynn – il y a 14 000 exemplaires en circulation vers 1890 et on compte au moins trois quotidiens. Le cirque Barnum and Bailey visite Lynn en 1882 avec son fameux éléphant Jumbo. Il faut bien distraire la population! Le soir, les rues de la ville sont illuminées avec des lampes électriques dès 1882. On construit des tramways électriques en 1888 et 1889, soit trois ou quatre ans avant ceux de Montréal. À l'été 1889, le fil d'une de ces lignes est endommagé pendant une violente

tempête. Les dommages à Lynn sont occasionnés non pas par la nature, mais par des incendies d'origine humaine. Au cours de la décennie de 1880, il ne se passe pas une année sans qu'il y ait des pertes causées par le feu : un atelier de carrosserie (1881), une fabrique de caoutchouc (1882). Dans ce dernier cas, un ouvrier doit sauter du deuxième étage pour ne pas périr dans l'incendie. La même année, la chaudière à vapeur (*steam boiler*) de l'usine Goodwin explose. L'ingénieur de la compagnie meurt, des travailleurs sont blessés.

Le grand incendie de Lynn a lieu le 26 novembre 1889. En tout, 334 bâtiments sont détruits, dont quatre banques. Le feu s'étend sur une superficie de 31 acres. Les pompiers de Boston, Salem et Newburyport se rendent sur les lieux pour prêter main-forte à leurs confrères. On fait appel à quatre compagnies de la milice ainsi qu'à la police de Lynn et même à celle de Boston pour maintenir l'ordre. Au printemps de 1890,

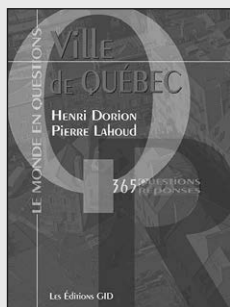
il faut rebâtir. La reconstruction de la ville se poursuit bien au-delà de 1892 alors qu'Aurise décide d'y déménager. Aurise sait lire l'anglais et elle est sans doute consciente que ces événements constituent une très belle occasion d'affaires pour elle. De plus, la grande métropole de Boston – population de 750 000, en 1920 – n'est pas loin de Lynn. Il y avait peut-être un plus vaste marché pour une *dressmaker* au service d'une maison de couture ou d'un grand magasin? Aurise finira bien par déménager à Boston non loin de Fenway Park, au cours des années 1920. Un pur hasard? J'en doute fort!

Voilà donc une femme migrante qui agit comme une entrepreneure. Elle n'est pas une victime. Elle s'interroge, elle calcule, elle raisonne. Comme bien des migrants, elle essaie de se faire une nouvelle vie au sein de ce monde parfois hostile, parfois prometteur.

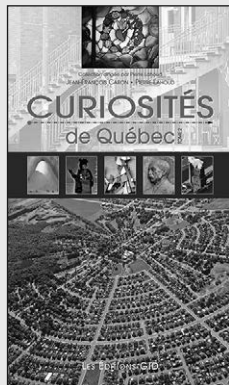
John Willis



**DES CURIOSITÉS ET DES
QUESTIONS-RÉPONSES
ÉTONNANTES SUR QUÉBEC!**



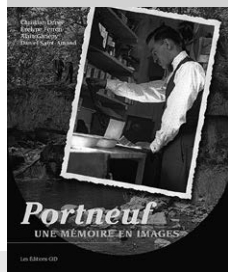
Henri Dorion et
Pierre Lahoud
24,95 \$ • 174 pages



Pierre Lahoud et
Jean-François Caron
24,95 \$ • 224 pages

**100 ans
NOIR SUR BLANC**

De 1860 à 1960, une chronique en images et en
textes de l'histoire des régions 34,95\$ ch. • 208 pages



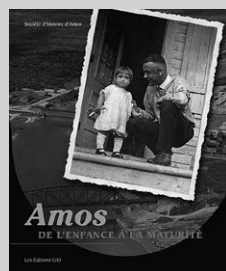
C. Denis, É. Ferron, A. Gariépy
et D. Saint-Amand



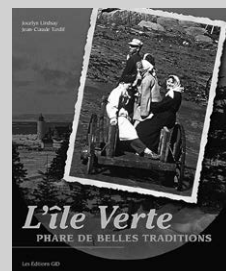
Aurélien Boivin



Daniel Rolland et
Sylvain Champagne



Société d'histoire d'Amos



Jocelyn Lindsay et
Jean-Claude Tardif



Pascal Alain

LES ÉDITIONS GID

editions@leseditionsqid.com — 418 877-3110 — leseditionsqid.com

L'HÔPITAL DU SAINT-SACREMENT PENDANT LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE (1939-1945)

Au cours de l'année 2020, nous célébrerons le 75^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Si les principaux épisodes de ce conflit se sont majoritairement déroulés en Europe, en Asie et en Afrique, il n'en demeure pas moins que le Canada y a pris une part significative en envoyant plusieurs centaines de milliers de soldats, en ravitaillant les troupes et en offrant un soutien logistique appréciable. Si la participation des Canadiens aux différentes batailles et le rationnement sont aujourd'hui assez connus du grand public, la contribution du personnel médical l'est moins alors qu'elle fut, dans certains cas, considérable lorsqu'on tient compte des effectifs dont disposaient les hôpitaux canadiens. C'est notamment le cas de l'hôpital du Saint-Sacrement, à Québec, qui, aux dires du docteur J. Édouard Morin, aurait confié « sans hésitation et en toute connaissance de cause, une partie si importante de son équipe professionnelle, que proportionnellement, nulle autre institution n'[aurait] dépassée ».

Plusieurs des jeunes femmes formées à l'école des infirmières de l'hôpital ou qui travaillent à Saint-Sacrement sont envoyées en Angleterre pour servir dans les hôpitaux militaires du pays. C'est notamment le cas des lieutenants Rose Hamelin et Rose-Alma Caron qui œuvrent dans les salles d'opération de ces hôpitaux au cours de la guerre, mais aussi de la capitaine Jeannette Vachon qui occupe la fonction d'infirmière dans les services généraux du 14^e hôpital en Angleterre, de 1942 à 1943.

Si certaines demeurent en Angleterre pendant l'ensemble du conflit, plusieurs



Bien que les infirmières canadiennes-françaises ne soient pas aussi nombreuses que leurs consœurs canadiennes-anglaises dans les forces armées pendant le conflit, elles réussissent tout de même à former des centres de renforts canadiens-français en Angleterre dans lesquels on célèbre la Saint-Jean-Baptiste lorsque vient le mois de juin. Plusieurs amitiés, qui survivront à la Deuxième Guerre mondiale, naissent ou se renforcent entre les infirmières déployées sur les lieux. C'est le cas des lieutenantes Helen Cannon (de Toronto), Margaret Doddridge (de Québec), Margaret Hunt (de Toronto), Henriette Matte, Atala Coulombe, Gabrielle Rossignol et Eva Cayer (de l'hôpital du Saint-Sacrement) que l'on voit de gauche à droite dans cet ordre sur cette photo (Source : Canadian Military Photograph, photo n° 20595, 1944?, Coll. Madeleine Cannon.).

vont en Afrique du Nord, en France, en Italie et en Belgique pour soigner les blessés au front. C'est entre autres le cas de la capitaine Atala Coulombe qui se rend en Afrique, puis sur le continent européen quelques semaines après l'invasion. Jeannette Vachon rentre de son côté au Canada après avoir servi en Angleterre pour se joindre à l'Hôpital N° VI avec lequel elle retourne en Europe pour seconder la Première Armée canadienne jusqu'à la fin des hostilités. Elle débarque à ce titre en France, en juillet 1944, où elle connaît les « jours sanglants de Caën », puis se rend à Montreuil

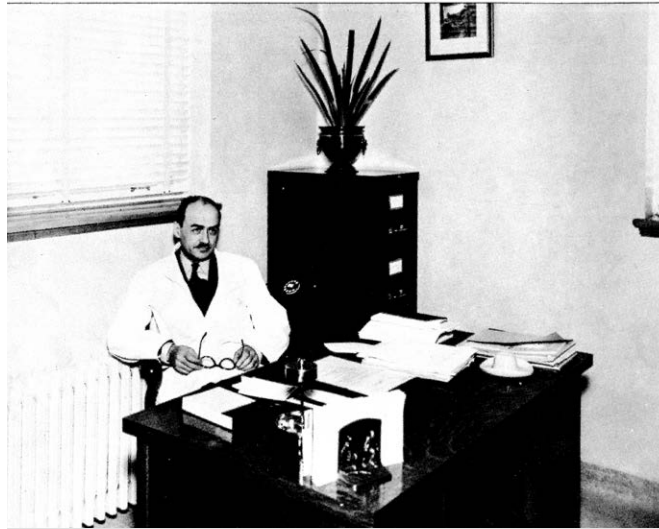
pour panser les blessés de la bataille de Bologne en septembre. Son hôpital se transporte ensuite à Anvers et (Belgique) aux Pays-Bas où il passe l'hiver. Les lieutenants Eva Cayer, Henriette Matte et Gabrielle Rossignol se font quant à elles remarquer « par leur dévouement inlassable dans le XV^e hôpital qui a fait les campagnes d'Afrique, de Sicile et d'Italie ». Sans le savoir, les infirmières de l'hôpital du Saint-Sacrement contribuent au rayonnement de l'établissement dont elles proviennent sur la scène internationale. Le docteur J. Édouard Morin ne manquera d'ailleurs pas de remercier

« de grand cœur » la lieutenant Éva Cayer au retour de la guerre « de tout le bien qu'elle a dit du laboratoire qui l'avait formée ».

Quelques médecins se font également remarquer sur le front. Pensons entre autres aux docteurs Jules Gosselin et Jean de St-Victor. Le premier passe dans l'armée régulière au début des hostilités après avoir servi dans l'armée de réserve pendant plusieurs années. Promu major en 1940, il part pour l'Angleterre au cours de cette année où il occupe le poste de premier radiologiste consultant de l'armée canadienne, puis s'embarque pour l'Italie à la fin d'octobre 1943 pour prendre part à l'invasion de celle-ci. Le second est attaché au XVII^e hôpital militaire en Angleterre où il pratique la chirurgie pendant pratiquement l'ensemble du conflit.

À Québec, de nombreux médecins et infirmières de l'hôpital du Saint-Sacrement se portent volontaires pour œuvrer à l'hôpital de Valcartier, à l'hôpital militaire de l'hospice Saint-Charles et à l'hôpital militaire érigé sur les plaines d'Abraham. Le directeur médical de l'hôpital du Saint-Sacrement, le docteur Renaud Lemieux, ne fait pas exception. Il se joint à l'effort de guerre en 1941. L'hôpital du Saint-Sacrement doit donc fonctionner avec des effectifs réduits puisque ses principaux médecins, son orthopédiste et bon nombre de ses infirmières sont mobilisés par l'effort de guerre. Pour tout dire, la pénurie de personnel devient rapidement si importante qu'elle a pour effet de « paralyser, dans une certaine mesure, les rouages de [l']institution », aux dires du docteur J. Édouard Morin.

La situation paraît d'autant plus critique que l'institution s'apprête à se lancer dans un important chantier de construction. On y déplore depuis plusieurs



Le docteur Renaud Lemieux (1900-1983) se voit confier la direction de l'hôpital militaire des plaines d'Abraham après deux mois d'entraînement à Ottawa. Il y servira jusqu'à son retour à l'hôpital du Saint-Sacrement en 1943. (Source : Sœurs de la Charité de Québec, *Album-souvenir de l'hôpital du Saint-Sacrement, 1927-1949*, Québec, Tremblay & Dion inc., 1949).

années la dispersion des infirmières un peu partout dans l'hôpital, l'impossibilité de loger l'ensemble du personnel subalterne sur place et la vétusté de la chapelle et des locaux pour former de nouvelles garde-malades. L'érection d'une nouvelle école d'infirmières et d'une résidence pour le personnel actif de l'hôpital se fait attendre depuis trop longtemps. Le docteur Lemieux est donc appelé en renfort à Saint-Sacrement en 1943 et on lance les travaux de cette nouvelle aile le 8 août 1944.

Les Alliés ont alors repris une bonne partie de la Normandie et ne tardent pas à libérer Paris. Les forces de l'Axe reculent peu à peu, tant et si bien que la guerre en vient à se terminer et que la vaste majorité du personnel de l'hôpital du Saint-Sacrement rentre au Québec. Une seule des 24 membres de l'institution ayant participé au conflit – la lieutenant Madeleine Langlois – est toujours en Angleterre en décembre 1945. Cela n'empêche pas l'hôpital du Saint-Sacrement d'organiser une fête pour souligner le dévouement de ses employés qui ont servi dans les forces armées durant la guerre. L'événement se tient le 2 décembre dans la salle de réception du nouveau pavillon des-

tiné à accueillir l'École des infirmières. Bien que le bâtiment ne soit inauguré que le 27 octobre 1946, il est assez avancé pour que la réception s'y déroule. Après avoir assisté à « une magnifique soirée dramatique et musicale », les convives ont droit à une allocution du docteur J.-Édouard Morin saluant le courage et la valeur des médecins et des infirmières qui ont répondu à l'appel de la patrie. Il y souligne le retour de plusieurs au bercail et le départ – tantôt appelé à être temporaire, tantôt appelé à être définitif – de certains vers d'autres institutions de la ville. Tous paraissent cependant jouir d'un statut

social et professionnel privilégié grâce à leur expérience du front. Le colonel de St-Victor devient ainsi l'assistant du docteur Fabien Gagnon tandis que le major Gosselin est promu radiologiste adjoint de l'hôpital. La capitaine Coulombe et les lieutenantes Cayer et Rossignol sont quant à elles déployées à l'hospice Saint-Charles pour prendre soin des vétérans.

Il ne reste aujourd'hui plus beaucoup de traces de cet épisode de l'histoire de l'hôpital du Saint-Sacrement ailleurs que dans les archives. Il y a bien une rue Athala-Coulombe à Cap-Rouge et un pavillon qui porte le nom du docteur Lemieux à Saint-Sacrement. Ladite rue ne compte cependant qu'une dizaine d'adresses (et comporte au demeurant une erreur dans l'orthographe du prénom de la capitaine Coulombe) alors que le pavillon Renaud-Lemieux honore plus vraisemblablement ce personnage puisqu'il a été directeur médical de l'hôpital de 1940 à 1975 qu'en raison de sa participation à la Deuxième Guerre mondiale. La contribution de cette institution au conflit gagnerait donc à être soulignée davantage à Québec.

Alex Tremblay Lamarche, historien

LA MÉDAILLE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR LOUIS-AMABLE JETTÉ (1898-1908)

Louis-Amable Jetté est né à L'Assomption le 15 janvier 1836. Après des études au Collège de L'Assomption, puis au Collège Sainte-Marie et à l'Université Laval à Montréal, il est admis au barreau en 1857. Plaidier dans la célèbre affaire Guibord, en 1870, Jetté devient ainsi un avocat de renom. Associé de Siméon Lepage, d'Hector Fabre (sénateur et futur représentant du Canada et du Québec à Paris) et de Frédéric-Liguori Béique (futur sénateur), il se présente sous la bannière libérale aux élections fédérales de 1872 dans le comté de Montréal-Est et y défait le ministre George-Étienne Cartier. Réélu en 1874, il ne se représente pas en 1878. Il est nommé juge de la Cour supérieure en septembre 1878 et sera chargé, en 1892, de présider la Commission royale d'enquête concernant le scandale de la Baie-des-Chaleurs relativement aux détournements à des fins électorales des fonds pour la construction du chemin de fer de la Gaspésie. Parallèlement, il enseigne le droit à l'Université Laval de Montréal (1878-1898) dont il est le doyen de 1890 à 1898.

Le 1^{er} février 1898, il prête serment comme lieutenant-gouverneur, succédant à Joseph-Adolphe Chapleau. Durant ses fonctions, il visite toutes les régions du Québec. En 1903, lors d'un voyage en Europe, il est reçu par le roi Édouard VII et le pape Pie X.



Avers et revers de la médaille. (Coll. de l'auteur).

À la fin de son mandat, en septembre 1908, il retourne à la Cour supérieure pour être promu, le 16 novembre 1909, juge en chef de la Cour du banc du roi, siège qu'il occupe jusqu'en 1911.

Il préside le Comité du monument Montcalm et inaugure celui-ci le 16 octobre 1911.

Il décède à Québec le 5 mai 1920.

Jetté a reçu un doctorat *honoris causa* de l'Université Laval en 1898, est fait

commandeur de la Légion d'honneur en 1898 et anobli en devenant chevalier commandeur de l'ordre de Saint-Michel et Saint-Georges en 1901 lors de la visite du duc de Cornwall et d'York, le futur George V. Lors des fêtes du tricentenaire de Québec, Jetté est l'hôte de nombreux visiteurs de marque dont le prince de Galles, le vice-président des États-Unis, Charles Warren Fairbanks et le représentant de la France, l'amiral Horace Jauréguiberry.

La médaille, œuvre de Louis-Alexandre Bottée (1852-1940), représente à son avers l'effigie de Jetté tournée vers la gauche entourée de l'inscription « L.A. Jetté lieutenant-gouverneur de la province de Québec » suivie de la date « janvier 1898 » et en bas, de la signature de l'artiste. Le revers est dépouillé avec seulement une guirlande de feuilles d'érable; la partie centrale permettant d'inscrire le nom du récipiendaire.

Nous connaissons le sculpteur qui a déjà à son actif quelques médailles québécoises dont celle de l'Exposition provinciale de Québec, tout en étant le graveur attitré de nos lieutenants-gouverneurs depuis Masson en 1884, statut qu'il conservera jusqu'en 1915. Par ailleurs, sa magnifique médaille de l'Exposition universelle de Paris, en 1889, fait l'envie de tout collectionneur.

DENIS RACINE, AIG



Dany Laferrière vu par Serge Pallascio.

L'ÉCRIVAIN, LES MOTS ET LE MIROIR

Dany Laferrière est un passeur de mots et de sens. C'est aussi un nomade aux identités multiples. De Petit-Goâve à Port-au-Prince, le petit-fils d'une grand-mère devient le fils d'une mère. D'Haïti à Montréal, il devient écrivain. Du carré Saint-Louis à Paris, il rejoint le groupe sélect des Immortels de l'Académie française. On comprend mieux dès lors cet envoi qui amorce son Je suis un écrivain japonais « À tous ceux qui voudraient être quelqu'un d'autre ». Cap-aux-Diamants rencontre l'écrivain Dany Laferrière qui avoue sans ambages : « J'ai tout fait pour être quelqu'un d'autre et peut-être même n'en suis-je pas encore revenu ».

Serge Pallascio : Lorsque le poète Arthur Rimbaud écrit « Je est un Autre », comment interprétez-vous cela?

Dany Laferrière : Nous sommes tous devant un miroir. Nous sommes des imitateurs. Ce que nous croyons être notre nature profonde n'est qu'une image que

nous recueillons des autres. J'ai tout fait pour devenir un écrivain, et même un écrivain japonais. J'aime beaucoup le haïku.

S.P. : Vos récits sont très fragmentés. Dans *Je suis un écrivain japonais*, il y a 55 fragments. Dans *L'énigme du retour*, il y a 60 fragments. Dans *Journal d'un écrivain en pyjama*, il y a 202 fragments. Mais contrairement aux deux premiers où les fragments sont accompagnés d'un titre, dans le *Journal*, ils sont numérotés à la manière d'un scénario de cinéma. Qui plus est, dans votre dernier livre, *Autoportrait de Paris avec chat*, vous proposez une interaction dynamique entre l'image et le texte. Peut-on dire que vos livres sont de plus en plus du cinéma en papier?

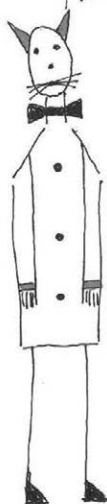
D.L. : J'aime la mixité, ce qui est hybride. Mais attention! tout ce qui est image n'est pas nécessairement cinéma. J'aime beaucoup la peinture. Elle est

très présente dans mes livres. Dans *Le goût des jeunes filles*, que j'avais dédié à Pedro Almodóvar, on retrouvait un scénario avec son découpage technique et son générique. Un jour, j'ai compris qu'on pouvait tout faire avec les livres. S'inspirer de la peinture ou du cinéma. Mettre en scène des personnages dans des paysages non pas à la manière de Balzac, mais plutôt griffonnés. Il faut que le lecteur se retrouve dans le livre.

S.P. : Imaginons un triangle équilatéral dont vous êtes le centre. Quels sont les trois référents identitaires qu'on retrouve aux extrémités?

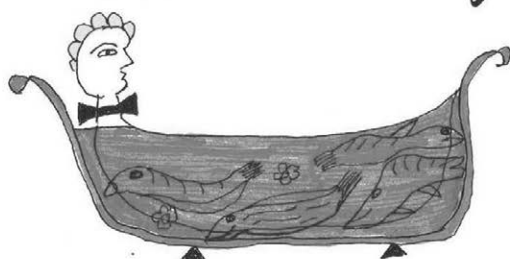
D.L. : D'abord, ma grand-mère qui occupe une place très importante dans ma vie. Ensuite on retrouve l'écrivain argentin Jorge Luis Borges qui a inspiré une grande partie de mon œuvre. La troisième pointe du triangle c'est l'Académie française où je côtoie des esprits intéressants et déliés avec lesquels je

Je vis dans un studio près de la Gare de l'Est. Sans télé, ni radio, ni téléphone. J'achète mes fruits et légumes dans le quartier. Du pain et du vin aussi. J'arpente les rues croisant au passage Borges, Vian, Nèlles, Chanel, Doc Gyneco, Nijinski, Villon. Camus discute au Flore avec Soubre. Prévert, cigarette au bec. Hemingway au bar du Ritz. Ai-je trop bu de vin?



Dessiner est une autre façon d'écrire.
Soudain un Chat apparaît.
Puis une ville.
Et c'est Paris.

Paris dans ma baignoire rose



Dany Laferrière. Extrait d'Autoportrait de Paris avec chat (2018).

discute de définition de mots, de culture et de voyage, mais aussi de littérature et de grammaire. C'est un événement assez exceptionnel dans ma vie parce que je suis passé du côté de celui qui écrit avec les mots à celui qui peut leur donner un sens nouveau. Je suis de l'autre côté du miroir.

S.P. : Quelle est votre perception de la littérature en 2019?

D.L. : Je lis ce que j'ai envie de lire et ce que je ne lis pas n'existe pas. Si les gens s'intéressent à ce point aux blogues, aux médias sociaux, peut-être découvri-

ront-ils le plaisir de lire. Qu'avons-nous conservé du XIX^e siècle? Tout au plus une vingtaine d'écrivains. Peut-être en conserverons-nous une trentaine du XX^e siècle. Le temps fait le tri.

S.P. : Rendre compte du réel ou inventer un réel autre que celui qui existe?

D.L. : Je ne sais pas si le réel existe.

S.P. : Si le réel n'existe pas, qu'est-ce qui existe?

D.L. : Je ne sais pas. Par exemple, une chaise n'existe pas; ce qui existe, c'est

le désir de s'asseoir. Si on ne s'assoit pas dessus, on ne sait pas c'est quoi. Tout ce qui est construit est artificiel, y compris la littérature parce que nous ne pouvons la faire qu'avec des mots qui sont une convention. Ou le réel existe ou il n'existe pas, mais, dans les deux cas, ce qui existe, c'est l'émotion dans la détestation ou l'acceptation.

« Je chante pour passer le temps / Petit qu'il me reste de vivre » a écrit le poète Louis Aragon dans Le roman inachevé. Qu'en est-il d'écrire? » « Écrire pour se consoler » répond Dany Laferrière dans L'énigme du retour. Et d'ajouter ces mots qui résonnent encore aujourd'hui dans l'immensité architecturale du Musée national des beaux-arts du Québec. « Nous avons tous besoin de nous consoler, car nous sommes tous en exil de quelque chose. Si ce n'est pas du pays, c'est du temps qu'on a quitté. L'enfance me manque beaucoup plus que mon pays ».

Dany Laferrière en cinq temps

Le fait historique qui a le plus bouleversé l'Occident : L'indépendance d'Haïti.

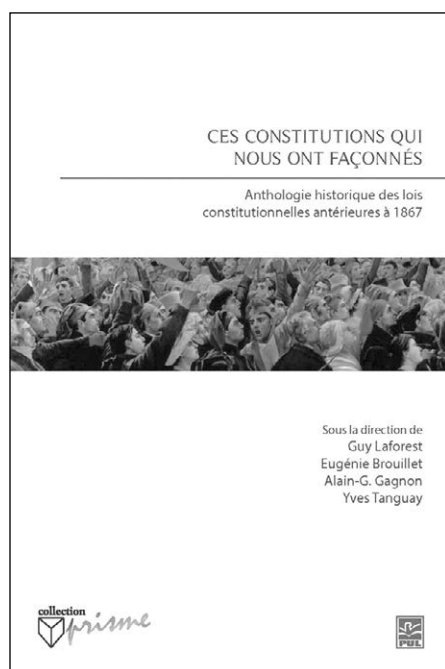
L'intellectuel de référence : L'écrivain argentin Jorge Luis Borges.

L'écrivain de fiction de référence : « Hélas! Victor Hugo ». Le mot est d'André Gide. Hugo a écrit beaucoup de choses ordinaires, mais plus qu'aucun autre il a écrit des choses extraordinaires. C'est une montagne qu'on ne peut éviter ».

L'œuvre cinématographique de référence : « Deer Hunter (1978) de Michael Cimino ».

Autoportrait : « Si je n'étais pas ce que je suis, j'aimerais être... » « Un écrivain dès le départ. Car on n'échappe pas à son destin ».

Serge Pallascio



Eugénie Brouillet, Alain-G. Gagnon, Guy Laforest et Yves Tanguay, dir. *Ces constitutions qui nous ont façonnés. Anthologie historique des lois constitutionnelles antérieures à 1867. Québec*. Les Presses de l'Université Laval, 2014, x-360 p. (Coll. « Prisme »).

Le 150^e anniversaire de la Conférence de Québec en 2014 a été le moment pour plusieurs intellectuels québécois de remettre à l'ordre du jour la question constitutionnelle. Après tout, ce sont les résolutions formulées par les délégués réunis dans la Vieille Capitale en 1864 qui ont permis l'adoption à Londres, trois ans plus tard, du British North America Act, 1867, renommé depuis *Loi constitutionnelle de 1867*. Dans ce contexte, les Presses de l'Université Laval ont publié une anthologie de textes de spécialistes du XIX^e et du XX^e siècles, principalement des historiens et des juristes, qui ont analysé nos constitutions antérieures à 1867. Cette publication fut d'ailleurs faite parallèlement à un important colloque scientifique sur la Conférence de Québec de 1864 qui s'est tenu au Musée de la civilisation de Québec en octobre 2014. Il en résulte un recueil de textes très intéressant qui présente dans un premier temps une vue d'ensemble de ces anciennes consti-

tutions et dans un second temps, des perspectives variées sur ces différentes lois constitutionnelles.

Soulignons le mérite de cette commémoration en rappelant qu'aujourd'hui le Québec n'a toujours pas adhéré à la *Loi constitutionnelle de 1982*. Malgré de nombreux efforts entamés depuis trois décennies pour résoudre le problème, les conséquences des référendums de 1980, de 1992 et de 1995 se font toujours sentir. Comme l'écrivent Eugénie Brouillet, Alain-G. Gagnon, Guy Laforest et Yves Tanguay dans leur introduction, « [...] graduellement mais systématiquement, parler de constitution en ce pays est devenu pratiquement un tabou. Certains analystes pensent que la formule d'amendement est trop compliquée, d'autres intervenants croient que les gens ne veulent plus entendre parler de ce sujet ».

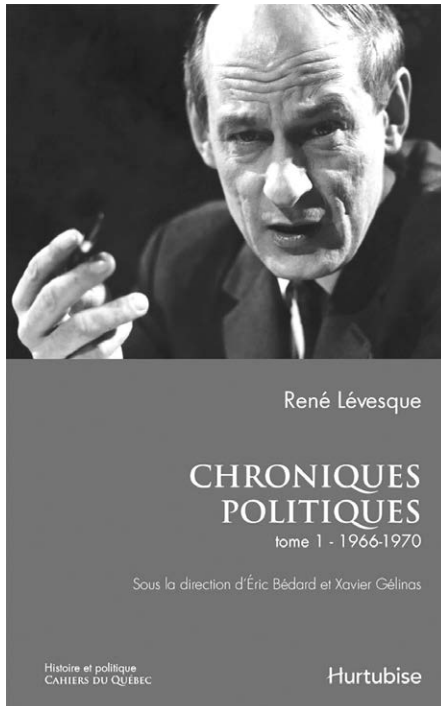
Finalement, ce sont des textes de seize auteurs, huit de langue française et huit de langue anglaise, qui ont été retenus. La première partie, celle qui touche plus globalement les questions constitutionnelles, est divisée en six. Ce sont des extraits de *Canada under British Rule* de John George Bourinot, paru en 1900; des *Cours d'histoire du Canada* publié entre 1919 et 1934 par Thomas Chapais; de l'*Histoire du Canada* depuis sa découverte jusqu'à nos jours de François-Xavier Garneau, une œuvre d'abord publiée entre 1845 et 1852; de l'*Histoire du Canada français depuis la découverte* du chanoine Lionel Groulx dans la version éditée entre 1950 et 1952; de *The Constitution of Canada: An Introduction to its Development and Law* de William Paul McClure Kennedy publié en 1922; et, finalement, de textes de Duncan McArthur sur l'histoire constitutionnelle canadienne contenus dans l'ouvrage en 23 volumes, *Canada and its Provinces: A History of the Canadian People and their Institutions*, dirigé par Adam Shortt et Arthur George Doughty et paru à Toronto entre 1913 et 1917.

Dans la seconde partie de l'anthologie, les textes d'historiens anglophones et francophones alternent. Il y en a dix en tout. Sur la Proclamation royale de 1763, le lecteur retrouve des extraits de *The Old Province of Quebec* d'Alfred Leroy Burt paru en 1933 ainsi que ceux de Michel Brunet provenant de son ouvrage *Les Canadiens et les débuts de la domination britannique 1760-1791* publié en 1966. L'Acte de Québec, adopté en 1774, est analysé par Séraphin Marion dans « L'Acte de Québec, concession magnanime ou intéressée? » publié en 1763 dans *Les Cahiers des Dix* et par Hilda Neatby avec des extraits de *Quebec. The Revolutionary Age, 1760-1791* paru à 1966 à Toronto. L'Acte constitutionnel de 1791 est examiné à travers des textes de Mason Wade qui a publié *The French Canadians: 1760-1945* en 1955 ainsi que par des extraits de la thèse de doctorat de Pierre Tounsi-gnant consacrée à ce sujet. L'anthologie se termine par quatre textes traitant de l'Acte d'Union de 1840. Arthur Reginald Marsen Lower présente d'abord cette constitution et la montée du réformisme libéral dans *Colony to Nation. A History of Canada* paru en 1946. Puis, Denis Vaugeois, pose la question *L'Union des deux Canadas : une nouvelle Conquête*, un texte de 1962. L'anthologie se termine par des extraits de *The Union of Canadas: The Growth of Canadian Institutions 1841-1857* de James Maurice Stockford Careless paru en 1967 et par des extraits de l'Histoire de deux nationalismes au Canada de Maurice Séguin, publiée en 1997 par Guérin en reprenant des notes du cours télévisé *Précis d'histoire du Canada* donné par Séguin en 1963-1964.

En somme, une belle anthologie qui ravive l'intérêt pour l'histoire constitutionnelle. Cependant, quelques commentaires sur l'édition doivent aussi être faits. Le retrait systématique des notes de référence des textes des historiens reste un choix discutable tout

comme certaines des traductions qui sont mal formulées. De plus, le produit final semble souffrir de l'urgence de mettre sous presse, peut-être pour que le lancement coïncide avec le colloque : par exemple, la section présentant les textes de J.M.S. Careless porte en titre de chaque page le nom de Denis Vaugeois... Mais, il s'agit de détails pour un ouvrage essentiel à lire pour remettre la question constitutionnelle à l'ordre du jour de la politique québécoise.

François Drouin



Éric Bédard et Xavier Gélinas (dir.). *René Lévesque. Chroniques politiques. Tome 1 – 1966-1970*. Montréal, Éditions Hurtubise-HMH, 2014, 756 p. (Coll. « Histoire et politique. Cahiers du Québec », CQ164). Il était temps : le politicien le plus mobilisateur du Québec des années 1960 aux années 1980 avait consacré une grande partie de sa carrière à écrire, mais aucun de ses textes journalistiques n'était vraiment accessible autrement que par microfilm dans les bibliothèques

ou sur Internet. Ailleurs, on réédite des documents bien plus dérisoires pour des hommes politiques bien moins influents. Ces substantielles *Chroniques politiques* ont été rédigées à un moment précis de la carrière de René Lévesque (1922-1987) : bien après son émission *Point de mire* sur la politique internationale et juste après ses années comme ministre des Ressources naturelles – puis ministre de la Famille – dans le gouvernement de Jean Lesage. Mais surtout, cette période précédait et suivait la fondation du mouvement qui allait devenir le Parti québécois, en 1968.

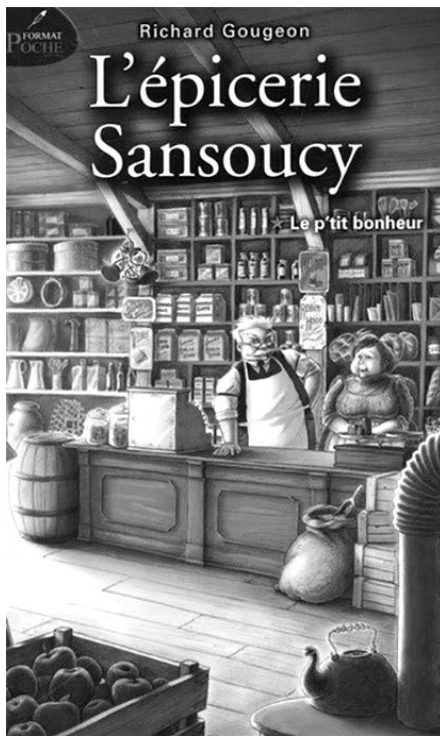
La plupart des articles rassemblés ici étaient parus dans le journal *Dimanche-Matin*, mais aussi dans *Le Clairon de Saint-Hyacinthe*; ces articles méritaient un lectorat beaucoup plus large. Les sujets abordés touchent l'actualité immédiate, tant au Canada qu'à l'étranger, mais aussi les structures qui fondent le système canadien dans sa position de satellite du géant étatsunien, par exemple pour fustiger le système canadien de mise en marché des médicaments, largement importés des États-Unis (« Les médicaments – il y a un bout à tout! », p. 160). Contrairement à ce que certains pourraient croire, le thème de l'indépendance du Québec ne revient pas constamment et, à vrai dire, assez peu, bien qu'il y soit fait mention dans certains textes (p. 670). On retrouve souvent dans ces pages vivantes l'esprit vif de l'ancien animateur de *Point de mire*. Le style direct de René Lévesque se reconnaît par sa clarté et son sens de la formule, comme dans cette allusion à la Rhodésie pour résumer le climat d'impérialisme et d'isolement que l'on pouvait encore reconnaître de la part de la minorité dominante anglophone à Lachute avec son « ex-royaume d'Ayersville annexé à Lachute depuis quelques années seulement » (p. 45). Une note des coéditeurs (n° 36) précise que la Rhodésie, voisine de l'Afrique du Sud, est devenue le Zimbabwe en 1980. Ici, il aurait sans doute fallu ajouter une

note supplémentaire pour rapprocher le nom de l'ancienne municipalité d'Ayersville de celui de la compagnie Dominion Ayers, à Lachute.

Ce qui ressort dans ses pages solidement argumentées et cimentées par le temps, c'est à quel point René Lévesque connaissait bien le Québec et le monde, mais également le Canada et le système fédéraliste, et comment il pouvait en déceler les failles et les abus envers le Québec. Paradoxalement, c'est ce qui en fait l'originalité et l'actualité. Lui-même journaliste de métier, l'auteur d'*Option Québec* ne ménage pas ses attaques envers ses confrères, citant « un éditorialiste fédéraliste, M. Gilles Boyer, du *Soleil* de Québec » (p. 679), pour ajouter ensuite cette leçon élémentaire de théorie journalistique qui oppose le journaliste (qu'il est) et l'éditorialiste (qu'il fustige) : « c'est parce que le chasseur de nouvelles est bien plus proche de l'opinion publique que l'éditorialiste, et pas mal plus loin des instructions patronales... » (p. 678). Et l'on devine au passage certaines des réformes majeures que le gouvernement Lévesque entreprendra six ans plus tard lorsqu'il sera porté au pouvoir, par exemple pour créer une première loi de protection des consommateurs, en relisant un article sur les consommateurs floués par une grande compagnie (p. 676). En fait, René Lévesque s'avère être – sans jamais que l'on emploie le terme – un formidable théoricien politique à propos de la société québécoise alors en pleine mutation. Visionnaire quant à l'issue de la guerre du Vietnam, il prédit, dès 1968, que « l'oncle Sam est acculé à une défaite » (p. 463). Mais le futur premier ministre ne mâche pas ses mots, même dans ses écrits journalistiques, lorsqu'il dénonce vertement les inégalités, « l'inconscience et l'écœurant égocentrisme des privilégiés » (p. 621). La parution de ce premier livre d'une grande richesse comble une lacune et on souhaiterait le retrouver dans les bibliothèques municipales; d'ailleurs, un deuxième tome de ces *Chroniques*

politiques couvrant les années 1970-1971 – encore plus substantiel – est paru dans la même collection en 2017; s’agissant d’une période déterminante, ce tome 2 des écrits de René Lévesque fera l’objet d’une recension séparée (sans jeu de mots).

Yves Laberge



Richard Gougeon. *L'épicerie Sansoucy*, tomes 1 à 4. Saint-Jean-sur-Richelieu, Les éditeurs réunis, 2014 à 2019. 381 p.; 370 p.; 371 p.; 355 p.

Avec *L'épicerie Sansoucy*, Richard Gougeon nous entraîne, avec tout le talent qu'on lui connaît, dans une magnifique saga historique de quatre tomes. Peu de gens resteront insensibles à l'attachant clan familial. Dès les premiers instants, le lecteur est fasciné par les aventures de cette charmante et authentique famille, propriétaire d'une épicerie depuis plusieurs années.

La trame de l'histoire nous ramène au temps des petites épiceries de quartier. À cette époque, les propriétaires

et leurs clients se connaissaient bien et il était possible de « faire marquer » quand les finances ne permettaient pas de payer tout de suite.

Cette fresque historique nous replonge aussi au cœur des années 1930. Les idéologies politiques circulent et déchaînent les passions. Pour plusieurs, les stigmates de la Première Guerre mondiale sont encore bien vifs et les temps sont durs. Le Parti national-socialiste canadien trouvera des adeptes au Québec et le clan Sansoucy ne sera pas épargné par ces idées de même que par la crainte d'une seconde guerre mondiale.

Le lecteur découvre la dynamique familiale à travers l'histoire de chacun des membres. Tous ont à vivre leurs propres expériences et à tracer leur chemin. La famille est cependant tissée serrée et c'est grâce à cette union qu'elle restera forte à travers toutes les épreuves que la vie lui fera subir.

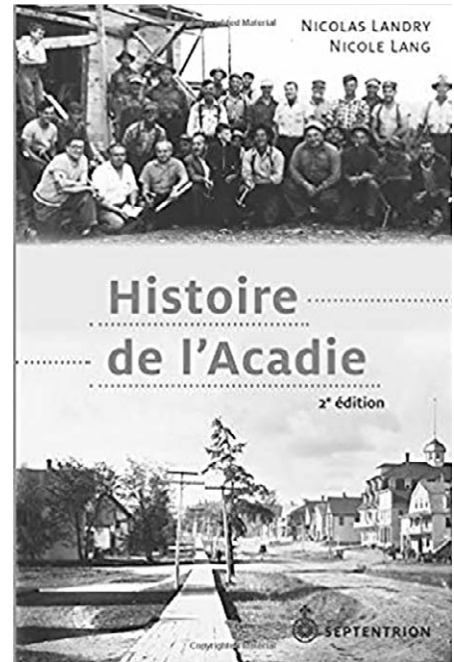
À plusieurs reprises, le commerce sera la proie de vandales et de profiteurs, mais chaque fois, les membres de la famille réussiront à se relever. Ils tenteront bien de diversifier leurs activités en vendant de la bière et en s'adonnant aux jeux de hasard, mais était-ce vraiment la solution idéale?

Au fil des ans, la santé du propriétaire déclinera doucement et l'administration de l'épicerie Sansoucy devra s'adapter et prendre des décisions importantes quant à l'avenir du commerce. Est-ce que l'épreuve du temps aura raison de la détermination de la famille? Il faut lire l'histoire pour le savoir...

Rédigée dans un style franc et authentique, la série est du vrai bonbon pour les amateurs de romans historiques. Une fois de plus, Richard Gougeon montre l'étendue de son talent pour l'écriture. Les personnages sont attachants et criants de vérité. L'auteur apporte un soin particulier aux détails et donne ainsi au lecteur tout ce dont il a besoin pour imaginer les scènes et les événements. Il nous tarde de décou-

vrir sa prochaine œuvre et de pouvoir à nouveau renouer avec son talent exceptionnel.

Johannie Cantin



Nicolas Landry et Nicole Lang. *Histoire de l'Acadie*. (2^e édition). Québec, Les éditions du Septentrion, 2014 [2001], 467 p.

On reparle à nouveau de la situation linguistique préoccupante au Nouveau-Brunswick et ailleurs au Canada français depuis le retour au pouvoir des conservateurs provinciaux, en 2018. Les historiens et les sociologues expliqueront que l'histoire des minorités linguistiques se répète, un peu partout au Canada, depuis quatre siècles.

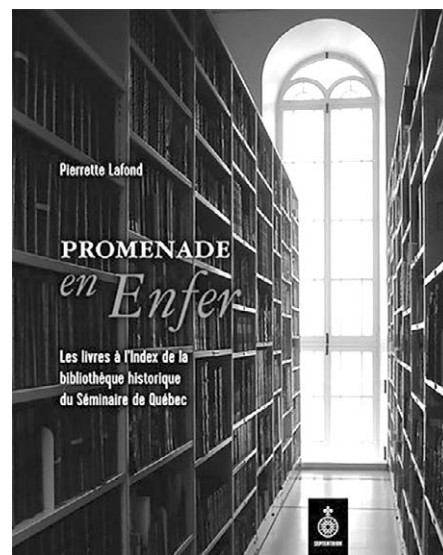
D'abord parue en 2001, cette *Histoire de l'Acadie* couvre bien davantage que le Nouveau-Brunswick, en incluant simultanément la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard; comme on le sait, les limites de l'Acadie ont considérablement changé depuis 1604 et les descendants des pionniers sont désormais répartis partout dans le monde. Tous deux professeurs, Nicolas Landry et Nicole Lang relatent cette longue histoire politique

et économique; ils font revivre un siècle d'Acadie française d'entre 1604 et 1713, Louisbourg, l'île Royale, puis le Grand Dérangement, la domination anglaise, et bien après, le retour d'une partie des déportés en dépit des lois discriminatoires envers les Acadiens, le XIX^e siècle et la prise progressive d'une place légitime, notamment politique, jusqu'à nos jours. Comparativement à la première parution de 2001, plus de 100 pages ont été ajoutées à cette édition revue et augmentée de cette *Histoire de l'Acadie*. L'origine du terme « Acadie » resterait incertaine et – si l'on croit l'historien Robert Rumilly – pourrait dériver d'un vieux mot micmac signifiant « terre fertile » (note 1, p. 7). Selon Landry et Lang, l'identité acadienne serait née d'un fort sentiment d'appartenance cristallisé au milieu du XVIII^e siècle, au moment de la coupure forcée avec la mère patrie : la Nouvelle-France n'existait plus et l'Acadie était rayée des cartes géographiques pour être renommée avec des noms de l'Empire britannique (p. 138). Autre problème lourd de répercussions, « l'Acadianisation de l'Église » ne se produira pas durant presque trois siècles, car l'élite catholique des provinces maritimes était longtemps dominée par des catholiques anglophones souvent venus d'Irlande qui refusaient de parler français; les historiens le constataient encore au XX^e siècle: « des Acadiens désirant se confesser en français sont menacés d'excommunication par des prêtres irlandais » (p. 266) et les évêques refusent même d'accepter des missionnaires francophones du Québec [...] » (p. 266). Paradoxe suprême et persistant, certains anglophones du Nouveau-Brunswick réussissent depuis des générations à faire croire à une sorte de « menace francophone » lorsque des Acadiens tentaient de briser le cycle assimilatoire et l'absence de bilinguisme chez les anglophones : « Durant les années 1930, il arrive que l'on parle de "French Domination" durant les campagnes électorales et que des lettres du Ku Klux Klan circulent » (p. 296). Et dès

1935, la English Speaking League des provinces maritimes « lance une campagne de boycottage de tout ce qui est français » (p. 297).

Sociologiquement, on pourrait ajouter certaines remarques aux observations plus factuelles de Landry et Lang : ainsi, on peut noter tout au long de ce livre révélateur que les tentatives répétées d'enrayer les injustices que subissent les Néo-Brunswickois de langue française se soldaient par des réflexes oppressifs disproportionnés de la part d'une partie de la majorité dominante, réflexes solidement ancrés dans trois siècles de domination, de discrimination, d'assimilation et d'intransigeance à sens unique. Pour décrire adéquatement ce cycle en prolongement de ce que Landry et Lang n'ont pas nommé, il ne s'agit pas d'un simple conflit entre deux groupes linguistiques antagonistes (anglophones et francophones du Nouveau-Brunswick), mais bien de l'oppression incessante exercée par une majorité anglophone envers sa minorité de langue française. Le pseudo-réflexe maintes fois invoqué – et assez maladroit – de « protection des anglophones contre le bilinguisme » n'est qu'un prétexte persistant pour stigmatiser et brimer les Franco-Canadiens. En ce sens, cette précieuse *Histoire de l'Acadie* constitue une synthèse importante et éclairante, car elle couvre quatre siècles et se base sur une grande quantité de sources. La documentation et les illustrations sont abondantes. On aurait certainement aimé y trouver plus de documentation sur les régions d'Edmundston, de Grand-Sault et du Madawaska ou encore sur les communautés francophones des deux côtés du fleuve Saint-Jean, mais on peut croire que ce sera pour la prochaine réédition de cet excellent livre, déjà indispensable pour les bibliothèques publiques.

Yves Laberge



Pierrette Lafond. *Promenade en enfer. Les livres à l'Index de la bibliothèque historique du Séminaire de Québec*. Québec, Les éditions du Septentrion, 2019, 144 p.

L'ethnologue Pierrette Lafond nous entraîne dans une promenade des plus inusitées. Bienvenue en Enfer!

Sujet de recherche dans le cadre de son mémoire de maîtrise déposé à l'Université Laval, l'auteure lève le voile sur un endroit où très peu de gens ont eu la possibilité de pénétrer et qui frappe l'imaginaire collectif : la section d'ouvrages mis à l'Index désignée sous le terme Enfer de la bibliothèque historique du Séminaire de Québec. Par son emploi au Musée de la civilisation de Québec comme responsable des services de documentation et d'édition, elle souligne que « ces documents frappés d'interdit au fil des siècles par la censure ecclésiastique étaient là, accessible, à la portée de ma main » (p. 11). Comment y résister? L'intrépide chercheuse a donc fait fi de « la damnation éternelle de l'âme du lecteur comme punition potentielle à la suite de la lecture des mauvais livres » (p. 17), pour livrer ses découvertes.

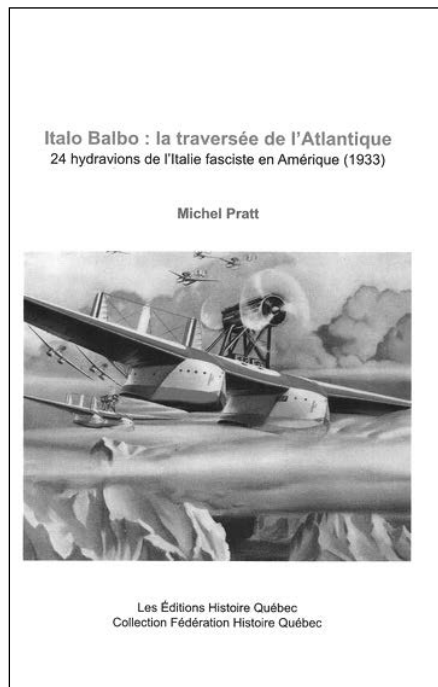
De cet Enfer dont on ne sait en réalité que peu de chose, l'auteure fait un relevé d'enquête de l'aspect matériel des livres à l'Index d'une exhaustivité remarquable, permettant ainsi de com-

prendre comment ce phénomène de censure s'est manifesté au Québec. « La patiente recherche de l'auteure a analysé l'organisation matérielle d'un système visant à contrôler l'immatérielle » (p. 15), comme l'exprime si bien Henri Dorion en préface. Après une mise en contexte historique du phénomène, l'auteure décortique un corpus historique de 603 titres logés dans l'Enfer de la bibliothèque du Séminaire, lequel renferme près d'un millier de documents datant du XVI^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle, la loi de l'Index étant abrogée en 1966. Cet examen vient répondre aux questions : « Quels motifs justifiaient l'acquisition et la conservation de ces ouvrages? Quels étaient ces ouvrages proscrits frappés d'anathème? Quelle en était la provenance? De quel pouvoir séditieux étaient donc investis ces livres pour qu'il faille les interdire et les soustraire à la libre circulation? Et comment se justifiait la pratique paradoxale de les conserver? » (p. 43-44).

Le portrait de cette collection interdite est richement et abondamment illustré de peintures, de gravures, de couvertures d'ouvrages et de notes manuscrites inscrites à même les œuvres prohibées, marques physiques visibles du châtement réservé aux livres censurés. L'ouvrage est une réelle promenade « hors du temps » en Enfer avec une guide passionnée et passionnante.

Pascal Huot

Michel Pratt. *Italo Balbo : la traversée de l'Atlantique. 24 hydravions de l'Italie fasciste en Amérique (1933)*. Montréal, Les Éditions Histoire Québec, 2014, 112 p. (Coll. « Fédération Histoire Québec »). Pionnier de l'aviation dans l'Italie fasciste, Italo Balbo (1896-1940) a été oublié, mais il aura fait l'objet d'un culte persistant à partir de 1933, comme le montre ce livre illustré com-



prenant beaucoup de reproductions d'objets et d'affiches célébrant ses exploits aériens, bien avant l'ère des produits dérivés. La grande réalisation d'Italo Balbo aura été de préparer et de superviser la traversée de l'Atlantique de 24 hydravions italiens, ce qui constituait un exploit aéronautique, mais aussi une opération de propagande assez réussie. Si les destinations d'Italo Balbo étaient primordialement New York et Chicago, ses capacités physiques et l'autonomie en carburant de ses hydravions l'obligeaient à faire de nombreuses escales, en Islande ou aux Açores, en plein milieu de l'Atlantique, mais aussi d'atterrir au Canada, soit à Terre-Neuve, au Labrador, à Shédiac ou à Longueuil (p. 37). Partout, Italo Balbo était accueilli en héros, même par le président des États-Unis.

Chroniqueur pour *Le Courrier du Sud* et par ailleurs enseignant en Montérégie, Michel Pratt a rassemblé de nombreux articles de collectionneur et des trésors de philatélistes se rapportant au voyage d'Italo Balbo au Canada : « comme les équipages transportaient du courrier, les philatélistes ont accordé à cet événement une importance notable » (p. 5). La documenta-

tion choisie par Michel Pratt montre bien la profusion de documents d'époque célébrant les exploits de ce pionnier de l'air : affiches, couvertures de magazines, timbres, enveloppes timbrées avec pli spécial et cachet du premier jour, mais aussi beaucoup de photographies provenant entre autres de la collection du Musée du Nouveau-Brunswick (p. 43). La particularité du livre de Michel Pratt réside dans la grande quantité de documents canadiens – et étasuniens – se rapportant à ce personnage controversé de l'Italie fasciste; les dernières pages rappellent que les hydravions italiens ont par la suite pris part à des bombardements aériens sur des civils en Éthiopie (p. 95). Ces exploits aériens n'étaient en fait qu'un prélude à une démonstration de force d'attaque. On s'étonne d'apprendre qu'aujourd'hui encore près de Clarendville, à Terre-Neuve, « une rue porte le nom de Balbo Drive à Shoal Harbor et une école se nomme Balbo Elementary School » (p. 85). Les parties les plus intéressantes sont la liste des escales lors des traversées transatlantiques (p. 21) et les annexes décrivant le nombre de lettres transportées par les vols outre-mer, sans oublier une abondante iconographie qui semblera inédite.

Yves Laberge

Éliane Saint-Pierre. *Une promesse pour Alice*, 2013, 434 p.

Les éditeurs réunis, Saint-Jean-sur-Richelieu. L'histoire débute dans les années 1930 à Saint-Antoine-le-Vieux. Odette et Philippe se marient en mai 1937. Ils tentent d'avoir un enfant, mais sans succès durant plusieurs mois. Puis un jour, elle se retrouve enceinte. De santé fragile, elle décide d'engager une jeune fille pour aider son mari dans son étude de notaire. Louise Chénier, seize ans, prendra donc sa place



durant son absence.

Louise se retrouvera seule face aux abus du notaire et très vite elle devra composer avec une grossesse non désirée. Suivant les mœurs de l'époque, elle devra se résoudre à donner sa fille Alice en adoption avec la ferme intention de venir un jour la prendre. Quelques années plus tard, elle rencontrera Robert, se mariera avec lui et ira poursuivre sa vie en Beauce. Elle n'ira jamais reprendre sa fille.

Alice, quant à elle, tombera gravement malade à l'orphelinat, mais finira tout de même par être adoptée à l'âge de sept ans par un gentil couple. Les années passeront et Alice ressentira le besoin d'entreprendre des recherches pour retrouver sa mère biologique. Elle travaillera fort pour réussir sa vie et fera, entre autres, partie des hôtes de l'Expo 67. Elle finira par retrouver sa mère biologique, l'amour et également le réconfort qui lui avait tant manqué quand elle était jeune. Ce roman est un hommage aux femmes fortes et courageuses qui ont dû vivre le calvaire de placer leurs enfants en adoption puisqu'il n'y avait

que cette option qui s'offrait à elles. C'est également un vibrant hommage à tous ces enfants qui ont grandi dans des orphelinats et qui ont dû composer avec cette réalité.

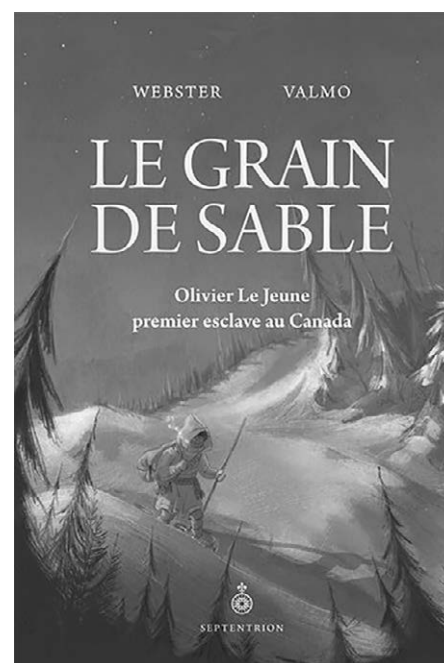
Un roman historique d'une grande puissance, qui dresse un portrait réaliste de ce que devait être le quotidien dans les orphelinats du Québec. Cette œuvre décrit également, à la perfection, les sentiments ressentis par les parents qui devaient donner leurs enfants en adoption et aussi par ceux qui choisissaient d'offrir un foyer à ces enfants rejetés.

Écrit dans un style franc et juste, le lecteur se laisse porter par l'histoire. Éliane Saint-Pierre prouve encore une fois son grand talent d'écrivaine. Les personnages sont authentiques et attachants et on se surprend à vraiment vouloir qu'Alice trouve des réponses à ses questions et que son histoire se termine sur une bonne note. Un roman historique incroyable!

Johannie Cantin

Webster. ValMo. *Le grain de sable*. Olivier Le Jeune, premier esclave au Canada. Québec, Les éditions du Septentrion, 2019, 79 p.

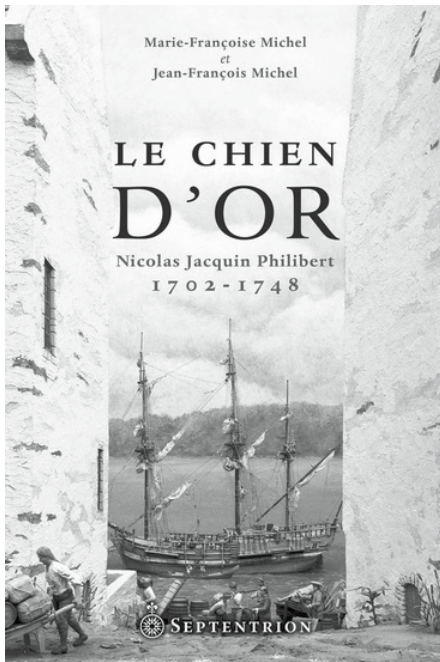
Jumelant avec brio fiction et histoire, Webster relate, dans l'album jeunesse *Le grain de sable*, ce à quoi aurait pu ressembler le parcours d'Olivier Le Jeune, premier esclave au Canada. Artiste engagé, passionné d'histoire, Webster s'est allié à l'illustratrice ValMo pour offrir à ses lecteurs, petits et grands, une fenêtre sur un passé québécois plus multiculturel qu'il ne peut paraître. *Le grain de sable* n'est pas que fiction; l'ouvrage se base sur des faits historiques, toujours dans le souci de proposer un récit des plus plausibles. Passant par l'île de Madagascar, les Treize colonies et la vallée du Saint-



Laurent de la première moitié du XVII^e siècle, Webster nous transporte par ses mots, et ValMo par ses images, au sein des nombreux périples vécus – qu'ils soient véritables ou probables – par un jeune Malgache. L'esclave arrive en Nouvelle-France en 1629 avec David Kirke et ses frères. En 1632, il est cédé à Guillaume Couillard. Baptisé en 1633, le jeune esclave prend le prénom d'Olivier et le nom de famille de son précepteur jésuite, Le Jeune. Puis, le 10 mai 1654, après avoir été arraché à son île natale alors qu'il n'était qu'un enfant, n'ayant connu que de longues années de servitude dans cette contrée hivernale, Olivier Le Jeune devint « un grain de sable quittant l'hiver afin de retrouver sa plage » (p. 69).

Témoignant de la grande créativité littéraire de l'auteur, *Le grain de sable* se distingue par son écriture rythmée et musicale. Un peu complexe pour le lectorat auquel il se destine (huit ans et plus), cet ouvrage de fiction historique se démarque au sein du paysage littéraire – et historique – québécois, contribuant à l'écriture d'une histoire plus accessible et inclusive.

Emmy Bois



Marie-Françoise Michel et Jean-François Michel. *Le chien d'or. Nicolas Jacquin Philibert (1702-1748). Heurts et malheurs d'un Lorrain à Québec.* Québec, Les éditions du Septentrion, 2010, 189 p.

Né en 1702 à Martigny-les Bains, aujourd'hui dans le département français des Vosges, Nicolas Jacquin, qui prendra plus tard le surnom de Philibert, arrive en Nouvelle-France en 1729 à bord de l'*Éléphant*, suivant l'hypothèse des auteurs. Il aurait donc voyagé en même temps que l'évêque Pierre-Herman Dosquet, pour qui il sera pendant quelques années une sorte de serviteur ou de maître d'hôtel. À partir de 1731, Philibert signera des documents à titre de marchand et, avec le progrès de son négoce, il sera en mesure d'acquérir, en 1734, la maison, construite 50 ans plus tôt par le chirurgien Timothée Roussel, cette maison comportant « en linteau de porte » l'enseigne du Chien d'or.

Cet ouvrage biographique, fouillé et fort bien rédigé, renferme une foule de détails jusqu'ici peu connus sur Nicolas Jacquin et sur sa carrière en Lorraine comme en Nouvelle-France. On regrette cependant que les auteurs reproduisent quelques erreurs aisément corrigibles. Ainsi, Roussel n'est pas né à Pézenas, mais à Mauguio près de Montpellier. De

plus, il n'est pas exact d'affirmer (p. 59) que la pierre du Chien d'or provenait « assurément de sa ville natale... et qu'il l'avait embarquée en partant à Québec. » Expertisée depuis quelques années, on sait, en effet, que cette pierre a été extraite de la carrière de la Pointe-aux-Trembles (aujourd'hui Neuville), située à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Québec. On ignore toujours cependant qui fut l'artisan de la sculpture. Va pour l'enseigne!

Quant à la légende, il est évident que Philibert, blessé mortellement par l'officier Pierre Legardeur de Repentigny en janvier 1748, en est le personnage central. Cela ne légitime pas selon nous que, déjà nommé Philibert, Jacquin, au gré des auteurs, soit une seconde fois surnommé « le Chien d'or », sobriquet souvent répété

dans l'ouvrage et en justifiant le titre.

Les auteurs semblent considérer l'ouvrage de William Kirby comme le prototype de la légende dite du Chien d'or. Au moment de la parution du roman en 1877, la légende et sans doute plusieurs variantes avaient cours depuis longtemps dans les chaumières du pays. Déjà en 1839, Auguste Soulard en avait d'ailleurs publié une version tirée, disait-il, de la tradition orale. Kirby, dans son œuvre romanesque, en a utilisé plusieurs éléments au milieu d'une galerie de personnages et d'événements pourtant sans rapport aucun avec ceux qui forment le scénario authentique de la légende proprement dite.

Au lieu de s'en tenir aux écrits déjà anciens de Pierre-Georges Roy, les auteurs auraient dû considérer des recherches plus récentes : Dupont (1998, 2000), Grenier (1990, 2001), Normand (1999). Ils auraient pu également

s'inspirer des travaux de Jean-François Caron, spécialiste à la fois de l'enseigne et de la légende.

Plusieurs fois dans le cours de l'ouvrage, par défaut de documents disponibles, et bien qu'ils en expriment quelquefois le regret, les auteurs procèdent à des reconstitutions vraisemblables en vue d'assurer la continuité de leur récit. Ce procédé, on l'avouera, ne relève pas des meilleures règles de la méthode historique et se rapproche plutôt de la méthode romanesque, à la Kirby dirons-nous.

Malgré les quelques réserves ici exprimées, l'ouvrage du couple Michel, plein de trouvailles archivistiques, devrait intéresser à la fois les Lorrains et les Québécois.

Fernand Grenier



Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h
de 13 h à 16 h 30

... témoin de notre histoire...

645, boul. Louis-Frédette, Nicolet J3T 1L6
Téléphone : (819) 293-4838 Télécopieur : (819) 293-4543
Courrier électronique : seminairenicolet@sogetel.net
Site internet : <http://archivesseminairenicolet.wordpress.com>



Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec



LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE QUÉBEC
Fondée en 1937

Pour recevoir régulièrement des publications de haute qualité :

- le bulletin *Québecensia*
- le *Calendrier des vues anciennes de Québec*
- la revue *Cap-aux-Diamants* (membres privilégiés)

Pour rencontrer d'autres passionnés de l'histoire

Pour assister gratuitement aux activités organisées par la Société historique de Québec :

- les conférences publiques
- les expositions présentées par la Société

Pour profiter de notre centre de documentation

Pour bénéficier d'un tarif préférentiel :

- sur le prix courant de nos publications
- sur nos excursions et visites patrimoniales

Communiquez avec nous ou visitez notre site Internet

6, rue de la Vieille-Université, local 158 Québec (Québec) G1R 5X8

Téléphone : 418 694-1020 poste 256

Courriel : info@societehistoriquequebec.qc.ca

Site Internet : www.societehistoriquequebec.qc.ca

www.facebook.com/Société-historique-de-Québec-157594394301478/

Alain, Pascal. *La Baie-des-Chaleurs. Les savoureux accents de la mer*. Québec, Les Éditions Gid, 2019, 206 p. (Coll. « 100 ans noir sur blanc », 60).

Berthold, Étienne. *Les Sœurs de la Charité de Québec. Histoire et patrimoine social*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2019, 152 p. (Coll. « Patrimoine religieux »).

Blanchet, Danielle, Céline Dupont-Hébert et Karine Pépin. *Une mission catholique à Kinnear's Mills, 1833-1896. Sur les traces de la colonisation des cantons*. Kinnear's Mills, Municipalité de Kinnear's Mills, 2019, 72 p.

Bouchard, Serge. *L'allume-cigarette de la Chrysler noire*. Montréal, Boréal, 2019, 240 p. (Coll. « Papiers collés »).

Couture, Patrick. *La préhistoire du Québec. La grande épopée de nos origines*. Montréal, Fides, 2019, 394 p.

Cusson, Maurice et Guillaume Louis. *L'art de l'enquête criminelle. À la recherche de la vérité, de la sécurité et de la justice*. Québec, Les éditions du Septentrion, 2019, 213 p.

Dorion, Henri et Marc Richard. *Nommer le monde. Essai de toponymie d'ici et d'ailleurs*. Montréal, Fides, 2019, 186 p.

Ducharme, Nathalie. *Le roman d'aventures au Québec, 1837-1900*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2019, 260 p. (Coll. « Archives littéraires au Québec »).

Dupuis, Serge. *Deux poids deux langues. Brève histoire de la dualité linguistique au Canada*. Québec, Les éditions du Septentrion, 2019, 229 p.

Fleury, Robert. *Joseph Bureau. Explorateur officiel. La colonisation au temps du curé Labelle*. Québec, Les Éditions Gid, 2019, 266 p.

Gagnon, Jean-Pierre. *Une vie de soldat. Le général Jacques Dextraze*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2019, 188 p.

Gendron, Yannick. *L'énigme de Trois-Rivières. Théodore Bochart (1607-1653), personnage clé de notre histoire*. Shawinigan, Perro éditeur, 2019, 406 p.

Genest, Bernard. *Sherbrooke dans le courant de la prospérité*. Québec, Les Éditions Gid, 2019, 207 p. (Coll. « 100 ans noir sur blanc », 61).

Guèvremont, Germaine. *Marie-Didace*. Montréal, Bibliothèque Québécoise, 2019, 229 p.

Havard, Gilles. *L'Amérique fantôme. Les aventuriers francophones du Nouveau Monde*. Montréal, Flammarion Québec, 2019, 653 p.

Laugrand, Frédéric B. et Jarich G. Oosten. *Inuit, Oblate Missionnaires, and Grey Nuns in the Keewatin, 1865-1965*. Toronto, McGill-Queens University Press, 2019, 497 p.

Lemieux, Raymond. *Félix D'Hérelle. Trop rebelle pour le Nobel*. Montréal, Éditions MultiMondes, 2019, 240 p.

Marsan, Jean-Sébastien. *Histoire populaire de l'amour au Québec. De la Nouvelle-France à la Révolution tranquille*. Tome 1. Avant 1760. Montréal, Fides, 2019, 217 p.

Michaud, Monique. *Premières saisons en Petite-Cadie. L'accueil des migrants acadiens au retour de l'enfer*. Québec, Les Éditions Gid, 2019, 2018 p.

Robitaille, Denis et Pierre Lahoud. *Curiosités de Portneuf*. Québec, Les Éditions Gid, 2019, 223 p. (Coll. « Curiosités », 7).

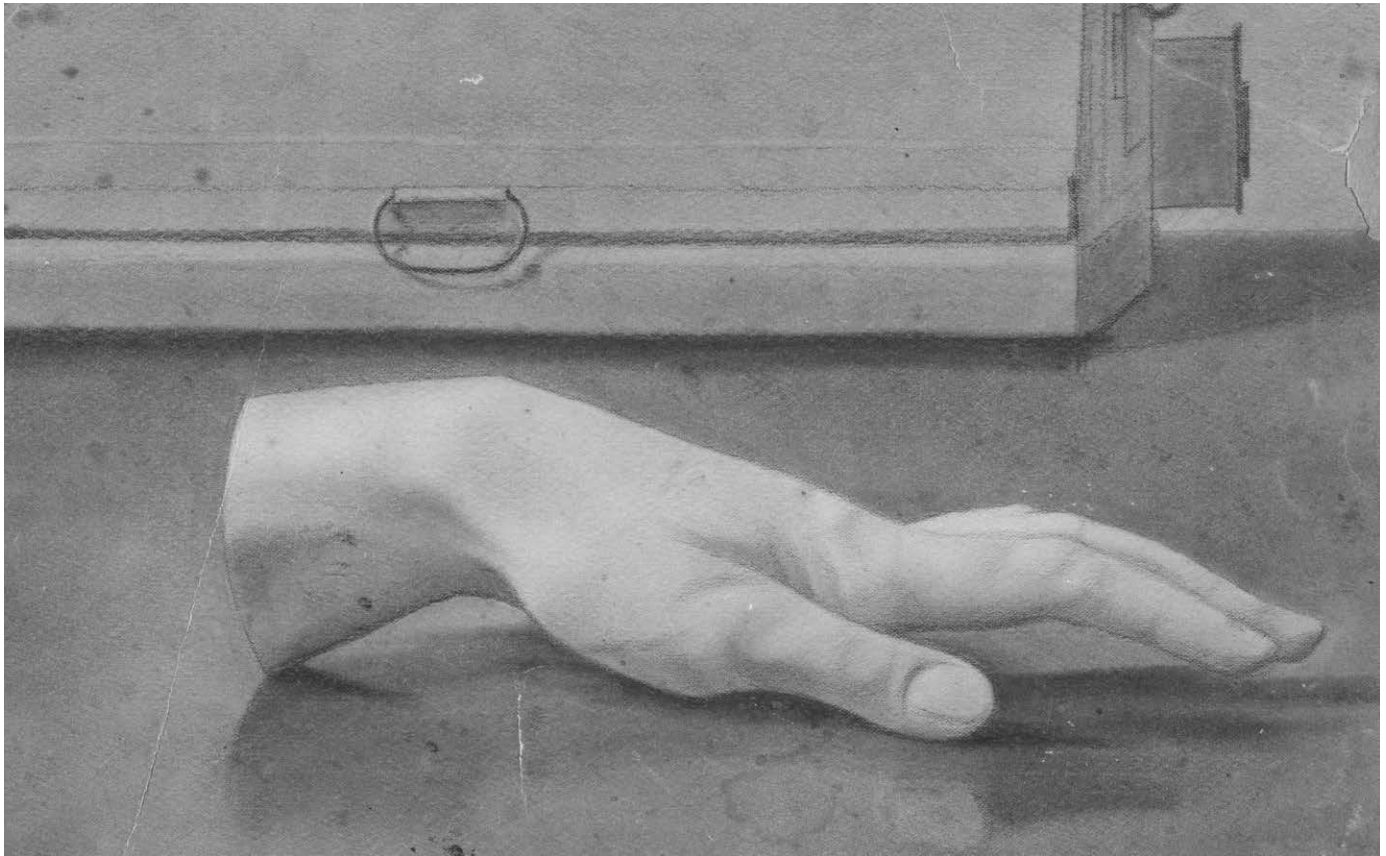
Sioui, Georges. *Eatenonha. Native Roots of Modern Democracy*. Toronto, McGill-Queen's University Press, 2019, 181 p.

Société d'histoire de La Haute-Saint-Charles. *La Haute-Saint-Charles main dans la main*. Québec, Les Éditions Gid, 2019, 207 p. (Coll. « 100 ans noir sur blanc », 62).

Thierry, Éric. *Les œuvres complètes de Champlain*. Tome 1. Québec, Les éditions du Septentrion, 2019, 581 p.

Thierry, Éric. *Les œuvres complètes de Champlain*. Tome 2. Québec, Les éditions du Septentrion, 2019, 594 p. et 696 p.

Yves Beauregard



Charles Huot (Québec, 1855 - Sillery, 1930), *Main, d'après le plâtre* et *Pied, d'après le plâtre*, entre 1872 et 1874; fusains sur papier collé sur carton, *Main* : 23,6 x 37,5 cm (carton); 22 x 33 cm (papier); *Pied* : 28 x 35,4 cm (carton); 25 x 34 cm (papier). MNBAQ, don anonyme, 2017.52 et 53. (Photos MNBAQ, Idra Labrie).

ÉTUDES D'APRÈS LE PLÂTRE

Ces dessins acquis en 2017 proviennent du docteur Guy Marcoux qui avait offert en don, en 2004, l'*Esquisse pour « Le Bon Samaritain »* (voir « Charles Huot à Paris (suite) », *Cap-aux-Diamants*, hiver 2006, p. 55). À l'instar de l'étude peinte, chacun des quatre fusains comporte une inscription récente au revers qui l'attribue au même artiste. Le docteur Marcoux avait reçu en don, il y a plus d'une quarantaine d'années, la pochade de son ami Léo Roy, petit-cousin d'Alice Huot, fille de Charles Huot. Sur la foi de ces inscriptions semblables, on peut donc déduire que

les dessins proviennent de la même source et assurer, en conséquence, une attribution au même artiste. Sans historique convaincant, il serait, en effet, bien difficile d'attribuer à un peintre alors en devenir ce type d'études non signées.

Les fusains illustrent chacun, selon deux angles différents, deux plâtres de membres humains, soit un pied, vu de chacun des deux profils (gauche et droit), et une main, vue de côté et du dessus. Les plâtres sont posés sur une table, contre un mur, l'une des mains, près d'un coffre. À l'évidence, il s'agit d'études d'après la ronde-bosse réali-

sées par un débutant en apprentissage auprès d'un maître.

Ces dessins appliqués, voire scolaires, de Charles Huot relèveraient davantage de son apprentissage à Québec que de sa formation à Paris. Après avoir fréquenté le collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et l'École normale Laval de Québec, Huot aurait pris quelques leçons de peinture auprès de Cornelius Krieghoff (1870-1871) et, surtout, d'Eugène Hamel, ce dernier de retour d'Europe en 1870. Jouissant déjà d'une excellente réputation, Hamel est de fait le peintre le plus en vue de Québec. Dessinateur accompli, Hamel donnera

des cours de dessin d'ornementation à l'École des arts et métiers de Québec, à compter de la fin de 1874. En 1872, Huot et Hamel vont sans doute se rencontrer à la présentation de la collection Joseph-Légaré à l'Université Laval. Jean-René Ostiguy, dans

maître. Cabanel lui fait d'ailleurs dessiner une main comme examen d'entrée. C'est donc entre 1872 et 1874 qu'il faudrait situer l'apprentissage de Huot chez Hamel et, par conséquent, les quatre études d'après le plâtre. La collection du MNBAQ ne compte

Mentionnons que Huot lui-même va ouvrir une école de peinture, à son atelier (1890), et enseigner le dessin à l'École des arts et métiers de Québec (1895). À cet égard, *L'Atelier du peintre*, un tableau daté de 1909 (MNBAQ), nous montre un buste antique posé sur une table et trois plâtres accrochés au mur, dont une main semblable à celle représentée sur les deux fusains. Avec ses chantiers marquants que sont la décoration de l'église Saint-Sauveur de Québec et l'hôtel du Parlement, Charles Huot sera reconnu comme une figure majeure de l'histoire de l'art québécois. La carrière et la production de cet artiste seront étroitement reliées à la capitale et à son musée national. En effet, le MNBAQ, principal dépositaire de ses œuvres, dénombre pas moins de 112 pièces



Charles Huot (Québec, 1855 - Sillery, 1930), *Main, d'après le plâtre et Pied, d'après le plâtre*, entre 1872 et 1874; fusains sur papier collé sur carton, *Main* : 23,6 x 37,5 cm (carton); 22 x 33 cm (papier); *Pied* : 28 x 35,4 cm (carton); 25 x 34 cm (papier). MNBAQ, don anonyme, 2017.52 et 53. (Photos MNBAQ, Idra Labrie).

son livre *Charles Huot* (1979), rapporte que : « Hormidas Magnan, auteur d'une monographie sur Huot [1932], se souvient l'avoir entendu raconter combien, à dix-sept ans, une visite de groupe au Musée de l'Université Laval le souleva d'enthousiasme et en fit un adepte de ce lieu. S'il est vrai qu'il étudia quelque peu sous la direction d'Eugène Hamel, il se pourrait que ce fût vers la fin de 1872, au cours de ces visites au musée. Quoi qu'il en soit, à cette époque, Charles Huot manie le pinceau avec dextérité ». En mai 1874, Huot, alors âgé de dix-neuf ans, compte parmi les premiers Canadiens à s'installer à Paris. Il va étudier d'abord dans l'atelier privé d'Alexandre Cabanel, puis à la célèbre École des beaux-arts, sous le même

pas moins de 122 études dessinées d'après le plâtre – sans compter une peinture. En effet, les quatre dessins académiques s'ajoutent à d'autres études dessinées « d'après la bosse », ramenées par quelques artistes québécois de leur séjour de formation en Europe et conservées au MNBAQ, parmi lesquelles des études de main ou de pied d'après le plâtre. Des leçons d'après la bosse données au Québec trouvent également un écho dans la collection du MNBAQ (voir « Le dessin académique », *Cap-aux-Diamants*, automne 2007, p. 45). Peintre, décorateur, professeur et illustrateur, Charles Huot compte, avec Eugène Hamel, parmi les artistes qui ont été, de leur vivant, les plus cités dans les journaux de la capitale.

dans toutes les techniques et les genres, dont 50 peintures à l'huile, des dessins (aquarelles, fusains, sanguines, pastels, dessins à la plume); des portraits, paysages, scènes de genre, natures mortes, tableaux d'histoire, mais, jusqu'en 2017, aucune étude d'après le plâtre.

L'ensemble des quatre études au fusain, les plus anciennes œuvres connues de Charles Huot, constitue ainsi l'un des premiers témoignages de l'enseignement académique à Québec. Plus particulièrement, il démontre l'importance du dessin d'après la ronde-bosse tel qu'il se pratiquait à la fin du XIX^e siècle.

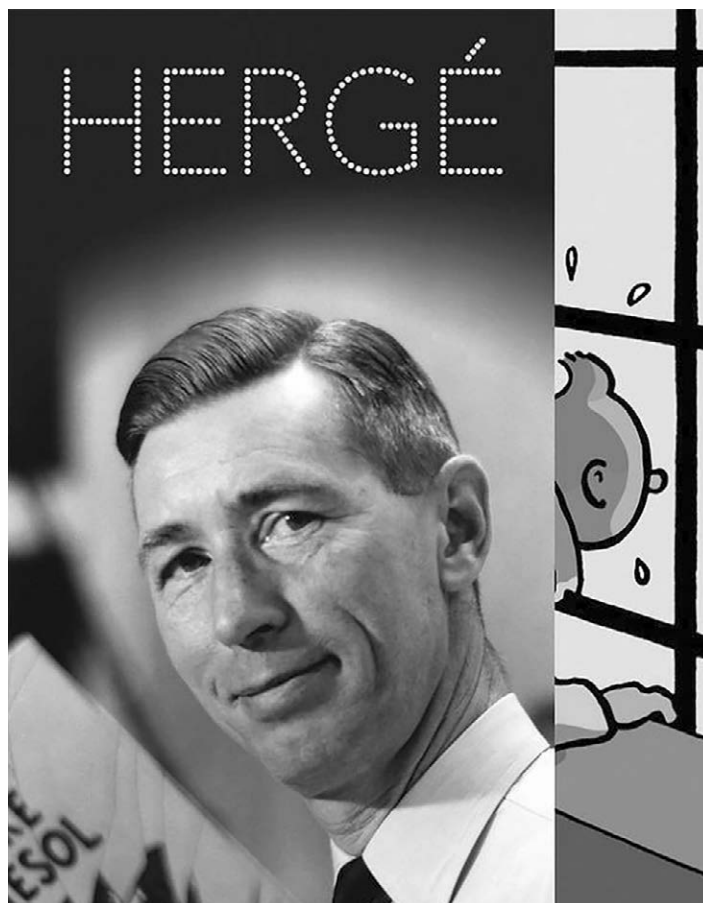
Mario Béland, msrsc
Historien de l'art

TINTIN A EU 90 ANS!

Notre chronique Médias de l'histoire aborde rarement le neuvième art, mais un événement spécial nous amène à traiter de bande dessinée : les 90 ans de Tintin. Trois parutions récentes seront ici présentées : la version colorée de *Tintin au pays des Soviets*, le catalogue *Hergé à Québec* et le catalogue de l'exposition parisienne consacrée à Hergé.

L'ALBUM DE TINTIN QUI PRÉCÉDA TINTIN AU CONGO

On établit habituellement l'acte de naissance de Tintin lors de la parution initiale des premières planches de *Tintin au pays des Soviets*, ouvrage mythique car longtemps introuvable, dont le récit a débuté en janvier 1929 dans les pages du *Petit Vingtième*, en Belgique. Le jeune Georges Remi (1907-1983) était alors un précurseur, non seulement du style de « la ligne claire », mais aussi de la dénonciation des mensonges et des injustices du stalinisme. Antérieur à *Tintin au Congo* (1931), que certains ont souvent considéré – à tort – comme la toute première aventure du plus célèbre personnage d'Hergé, l'album *Tintin au pays des Soviets* n'a été rendu accessible qu'en 1973, lors de la publication du premier tome des *Archives Hergé* regroupant les trois premiers albums crayonnés en noir et blanc. Mais en 2017, la société



[Collectif]. *Hergé*. Paris, Grand Palais, Galeries nationales, 28 septembre 2016 - 15 janvier 2017. Paris et Louvain, Réunion des Musées nationaux, Grand Palais, Moulinsart et Musée Hergé, 2016, 239 + 63 p.

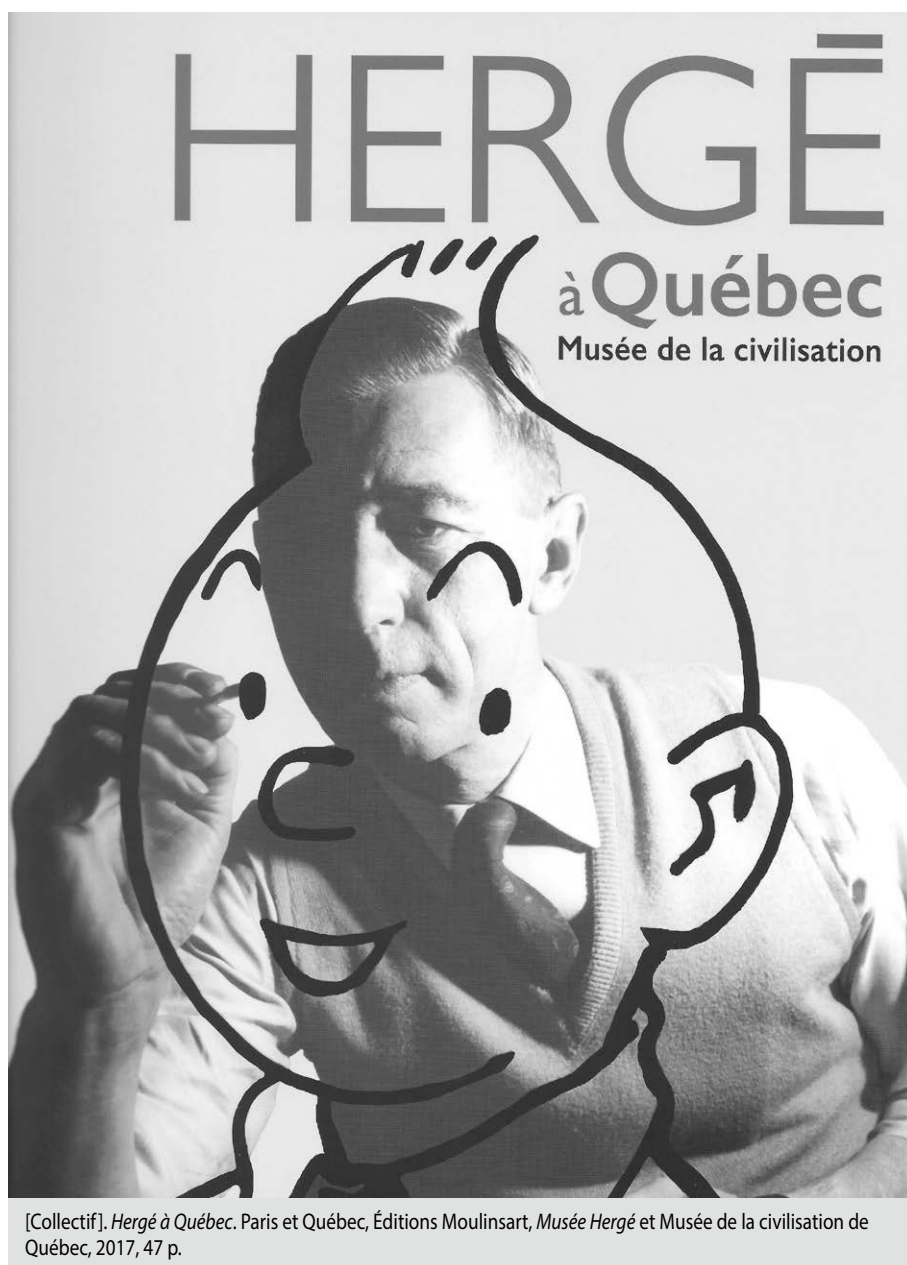
Moulinsart et les Éditions Casterman ont fait paraître pour la première fois une magnifique édition colorée de *Tintin au pays des Soviets*, qui conserve le dessin crayonné de la main d'Hergé, plus rudimentaire et plus épuré comparativement à celui redessiné aux Studios Hergé après la guerre. Sur le fond, ce périple en pays soviétique reste étonnamment subversif et assez différent des histoires qui ont suivi; on repense un peu au style parfois outrancier de *Tintin en Amérique*. Même le personnage de Tintin y semble parfois

plus arrogant. Mais cette nouvelle version de *Tintin au pays des Soviets* est absolument unique, car il s'agit de la seule édition en couleurs de cet album très différent – sur le fond comme pour la forme – de toutes les autres histoires de Tintin. Et, fait exceptionnel : cette bande dessinée totalise près de 140 pages, soit le double des autres albums de Tintin.

LE PETIT CATALOGUE SUR TINTIN DU MUSÉE DE LA CIVILISATION DE QUÉBEC

À l'occasion d'une belle exposition provisoire présentée en 2017 au Musée de la civilisation de Québec, un petit livre jaune d'une cinquantaine de pages a été publié sous le titre *Hergé à Québec*. En plus de manuscrits et des planches inédites, on

pouvait voir des dizaines de numéros originaux du *Petit Vingtième* datant des années 1930 : c'était le premier journal à faire paraître les aventures de Tintin, avec des couvertures exclusives et peu vues nous montrant une abondance de dessins inédits de Tintin et Milou. On pouvait également admirer des toiles peintes et des publicités conçues par Hergé. Dans une salle, on pouvait voir un mur entier réunissant des albums de Tintin traduits dans une infinité de langues. Cette exposition prolongée durant six semaines demeure le plus

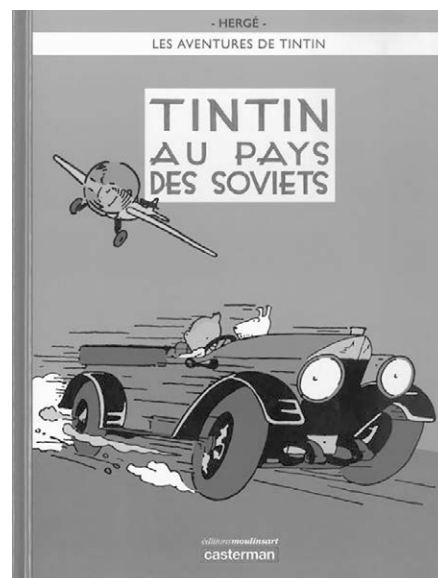


grand succès du Musée de la civilisation avec 350 000 visiteurs.

LE PLUS BEAU LIVRE SUR HERGÉ

L'exposition du Musée de la civilisation de Québec était l'adaptation d'un projet plus ambitieux organisé l'année précédente par la Société Moulinsart et le Musée Hergé pour le Grand Palais, à Paris. Pour l'occasion, un immense catalogue de plus de 300 pages restera le plus bel hommage à Georges Remi : intitulé simplement *Hergé*, on risquerait

à première vue de le confondre avec tant d'autres ouvrages lui étant consacrés si ce n'était de son contenu abondamment illustré. Ce catalogue imposant constitue un beau souvenir de la grande exposition de 2016 au Grand Palais, à Paris. Beaucoup d'éléments de cette exposition se sont rendus au Musée de la civilisation de Québec, mais pas tous; nous les retrouvons ici. La qualité de cette édition sous reliure rigide nous ravit : reproductions en grand format, esquisses, planches crayonnées, documents inédits, projets



Hergé. *Tintin au pays des Soviets*. Paris et Louvain, Éditions Moulinsart et Casterman, 2017, 137 p.

de couvertures abandonnés ou retravaillés, extraits de la correspondance d'Hergé, complétés par des analyses pertinentes. En supplément, un magnifique Cahier d'Art explique une série de phylactères représentatifs de l'univers d'Hergé. Il suffit de feuilleter quelques pages de ce catalogue pour se dire cette phrase familière à tous les collectionneurs : « Il me le faut absolument ».

Yves Laberge

Pour en savoir plus :

Moulinsart

<https://fr.tintin.com/contacts/moulinsart>

Site Tintin

<https://fr.tintin.com/>

Musée Hergé, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Belgique

<https://www.museeherge.com/fr>

Hergé : toute l'expo | RMN - Grand Palais

<https://www.grandpalais.fr/fr/article/herge-toute-lexpo>

Tintin du Musée de la civilisation de Québec

<https://www.mcq.org/fr/exposition?id=588518>

Explosion 67 – Terre des jeunes : une reconnaissance internationale



Le Centre d'histoire de Montréal (CHM) est devenu membre de l'Excellence Club du congrès annuel international de l'organisation The Best in Heritage pour son exposition *Explosion 67 – Terre des jeunes* présentée à l'occasion du 375^e anniversaire de Montréal.

The Best in Heritage est une organisation non gouvernementale à but non lucratif basée à Zagreb, capitale de la Croatie, qui se consacre à la promotion de tous les aspects de l'excellence professionnelle dans les métiers du patrimoine. Elle tient un congrès annuel mondial, organisé en collaboration avec le Conseil international des musées (ICOM), qui se déroulait, cette année, à Dubrovnik du 25 au 27 septembre. La réalisation du CHM s'est qualifiée pour l'obtention de cette reconnaissance en remportant, en 2018, le prix « Exposition –

patrimoine culturel » de l'Association des musées canadiens. Les 42 projets sélectionnés devaient avoir le potentiel de produire un changement et de faire progresser les pratiques professionnelles par leur pouvoir d'inspiration.

Catherine Charlebois, muséologue et cheffe de section au CHM, a présenté le projet montréalais. L'exposition, que le public pourra visiter jusqu'au 11 octobre 2020, évoque les expériences et « premières fois » vécues par les adolescents et les jeunes adultes à l'Exposition universelle de Montréal de 1967 et lors des années subséquentes marquées par une ébullition culturelle, politique et sociale. Les témoignages sont mis en contexte grâce à des archives audiovisuelles qui recréent l'effervescence de cette période charnière de l'histoire de la métropole.

Fin d'une institution gastronomique à Québec

Pour compléter l'excellent article de Catherine Ferland paru dans le numéro 139 de la revue *Cap-aux-Diamants*, « Mamma mia! Ces Québécois venus d'Italie », voici quelques informations concernant les restaurants de la famille Bragoli à Québec, soit Chez Marino et le Veau d'or.

Marino Bragoli ouvre chez Marino à la fin des années 1930 dans l'édifice du Capitole. Harcelé par les militaires, il doit fermer ses portes et déménager.

C'est au cours de la Seconde Guerre mondiale (fin de 1940) que Marino Bragoli ouvre Chez Marino au 34, rue Dauphine, à l'ombre de la porte Kent. Marino travailla d'abord au Château



(Photographie Yves Beauregard, 2019).

Frontenac à son arrivée à Québec. À partir de 1948, il sera assisté de son frère Giovanni. Fort réputé à Québec, Chez Marino accueille de nombreux politiciens et des journalistes de la Tribune de la presse, le parlement étant situé tout près.

Après la fermeture de Chez Marino – exproprié en 1968 en raison des travaux d'aménagement de la colline parlementaire – Giovanni Bragoli ouvre en 1971 le Veau d'or, qui se

trouve au 801, rue Saint-Jean, au coin de Saint-Augustin. On vient de loin pour déguster ses plats de viande de veau et surtout sa célèbre soupe aux pois dont la recette provenait du Château Frontenac.

Après 48 ans d'existence, le Veau d'or, véritable institution du quartier Saint-Jean-Baptiste, a fermé ses portes à la fin du mois d'octobre 2019.

Nouveaux documents du fonds Robin, Jones and Whitman mis en ligne

Le Musée de la Gaspésie a annoncé le 8 octobre dernier la mise en ligne sur son site Web de 180 000 nouveaux documents d'archives du fonds de la compagnie fondée en 1765 par le Jersiais Charles Robin et ses frères. Cela porte à 230 000 le nombre des documents accessibles à distance (lettres, livres de compte, listes de capitaines de navires, d'employés, etc.) de ce très riche fonds d'archives. Les chercheurs, généalogistes, professeurs et amateurs d'histoire de la Gaspésie ont désormais la possibilité de consulter une masse d'informations de première main sur les activités commerciales de la compagnie Robin de 1776 à 1949.

Le fonds Robin, Jones and Whitman constitue un témoignage exceptionnel sur l'histoire du capitalisme, de la navigation maritime, de l'immigration jersiaise et du système postal canadien. La pêche et l'exportation de la morue séchée ont été longtemps la base de l'économie gaspésienne. Depuis son quartier général situé à Paspébiac, le long de la baie des Chaleurs, Charles Robin s'assura un quasi-monopole sur le commerce de la région grâce à un système de paiement de la morue en marchandises qui n'a pas été sans susciter du mécontentement.

Le fonds Robin est une source incontournable pour les généalogistes qui ont des ancêtres gaspésiens étant donné qu'il contient une abondante documentation à caractère nominatif pour différentes périodes et localités de la région. La plupart des familles gaspésiennes établies entre Rivière-

au-Renard et Bonaventure ont fait affaire avec la compagnie Robin. Et plusieurs jeunes gens de la Côte-du-Sud ont été recrutés comme travailleurs saisonniers en Gaspésie par les agents de la compagnie jersiaise.

Les collections du Musée de la Gaspésie, situé à Gaspé, constituent la mémoire de la population régionale. Rendue possible grâce au gouvernement du Canada, la numérisation des documents du fonds Robin, Jones and Whitman assurera la pérennité de ces archives irremplaçables.

Jacques Saint-Pierre



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Près de 230 000 documents du fonds Robin, Jones and Whitman maintenant accessibles en ligne!

Gaspé, le mardi 8 octobre 2019 – Le Musée de la Gaspésie est heureux d'annoncer la mise en ligne de 180 000 nouveaux documents d'archives sur son site Web. Le fonds Robin, Jones and Whitman passe ainsi de 50 000 à 230 000 correspondances, registres de comptes clients, registres de transactions quotidiennes, etc. Par la numérisation, le projet vise à rendre accessible ces archives à la population et à les préserver pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Chercheurs, généalogistes, professeurs et amateurs d'histoire gaspésienne pourront désormais consulter en ligne un plus grand éventail de ces documents historiques exceptionnels.

La compagnie Robin est l'une des plus importantes et anciennes entreprises de toute l'histoire du Canada. Pendant plus de 200 ans, elle a exporté la morue séchée du golfe du Saint-Laurent sur les marchés de l'Europe, des Antilles et de l'Amérique du Sud. Remontant jusqu'aux années 1770, ce fonds se démarque véritablement par son caractère international, son ancienneté et sa richesse.

« C'est un privilège d'avoir en main un fonds de cette importance et c'est avec un immense plaisir que nous en faisons profiter la population », déclare Marie-Pierre Huard, technicienne en archivistique au Musée de la Gaspésie.

La mémoire des Gaspésiens

Les collections du Musée de la Gaspésie constituent la mémoire des

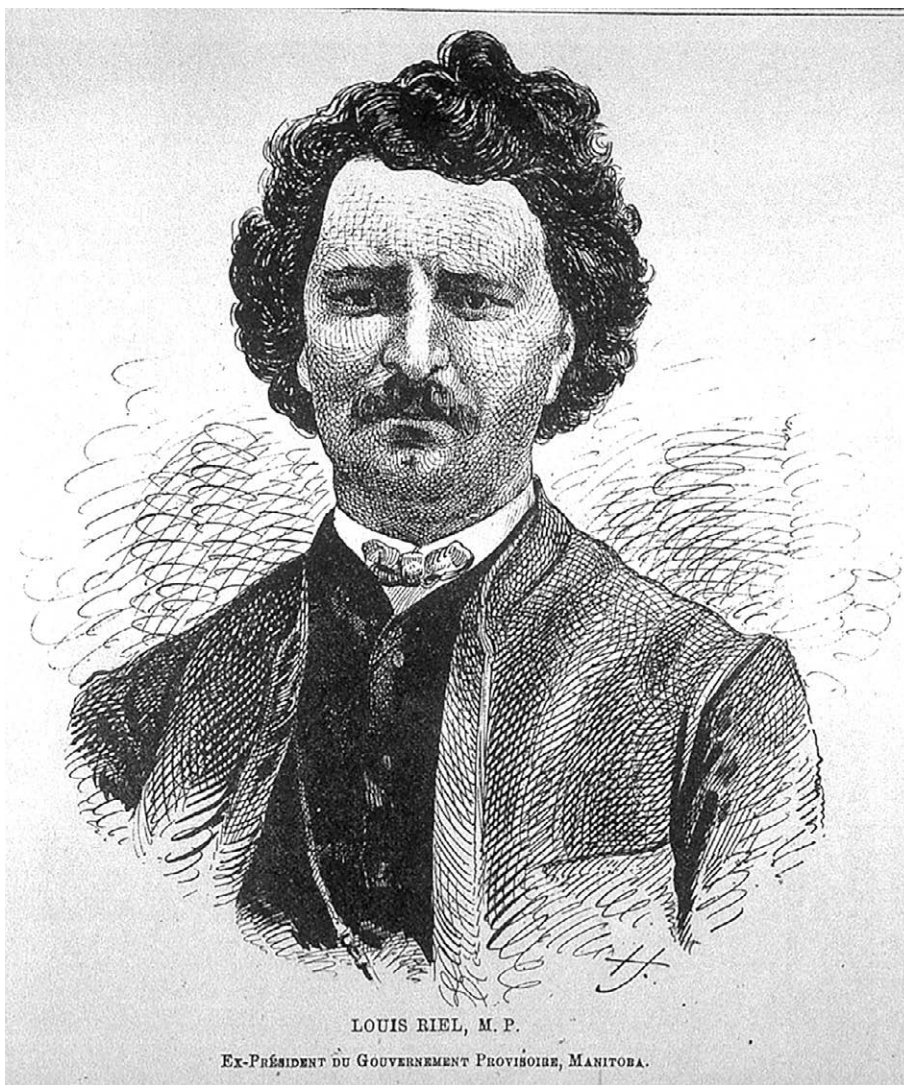


IL Y 150 ANS

LOUIS RIEL DEVIENT CHEF DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA COLONIE DE LA RIVIÈRE-ROUGE

Louis Riel est né le 22 octobre 1844 à Saint-Boniface, une petite agglomération de la colonie de la Rivière-Rouge maintenant devenue un quartier important de la ville de Winnipeg. Il a des origines métisses. Ses grands-pères sont tous deux des voyageurs impliqués dans le commerce des fourrures; son père, lui, fermier et meunier, devient un des premiers leaders des Métis de l'Ouest en contestant le monopole de la Hudson's Bay Company (HBC). Fervent catholique, Louis Riel est remarqué très jeune par l'évêque Alexandre-Antonin Taché qui prend les dispositions en 1858 pour qu'il suive des études menant à la prêtrise au Collège de Montréal. Mais Riel n'a pas la vocation. Bouleversé par le décès de son père en 1864, Riel abandonne ses études et trouve diverses besognes à Montréal, à Chicago et à St. Paul (Minnesota), afin de subvenir aux besoins de sa famille de la Rivière-Rouge, que son père avait laissée pauvre et endettée.

Louis Riel est de retour à Saint-Boniface en juillet 1868. Rapidement, il devient un des leaders de l'opposition à l'arpentage de la colonie par le gouvernement canadien. Riel et ses partisans revendiquent la reconnaissance des droits des Métis dans le processus d'annexion par le Canada de la Terre de Rupert, un territoire appartenant à la HBC. Cette annexion est prévue pour le 1^{er} décembre 1869. Les Métis avaient reçu de la compagnie des terres en récompense de leurs services, des terres qu'ils se transmettent de génération en génération sans titres de propriété écrits. Ottawa désire alors construire une route pour relier la Rivière-Rouge à l'Ontario. Le 11 octobre de cette



Louis Riel, M.P., ex-président du gouvernement provisoire, Manitoba
Gravure anonyme parue dans *L'Opinion publique* (1873). (Bibliothèque et Archives nationales du Québec).

année-là, des cavaliers métis dirigés par Louis Riel forcent l'arrêt de l'arpentage des terres de la colonie de la Rivière-Rouge par les fonctionnaires canadiens. Un Comité national des Métis est alors formé. Sommé de paraître devant le Conseil d'Assiniboia qui administre la

justice dans le district d'Assiniboine de la Terre de Rupert au nom de la HBC, Riel y déclare que le Comité national des Métis rejettera tout gouverneur canadien sauf si l'union avec le Canada est fondée sur des négociations avec les Métis et la population de la colonie.



Louis Riel et les conseillers du gouvernement provisoire de la nation métisse. Négatif sur plaque de verre (1870). (Bibliothèque et Archives nationales Canada).

En novembre 1869, une patrouille métisse armée dirigée par Ambroise-Dydime Lépine force le lieutenant-gouverneur William McDougall en route vers la Rivière-Rouge à rebrousser chemin. Riel et ses hommes s'emparent à ce moment d'Upper Fort Garry sans avoir à livrer bataille. Cette brillante manœuvre leur permet de contrôler l'accès à la colonie et au Nord-Ouest et empêche McDougall de proclamer canadienne la colonie de la Rivière-Rouge. La transition pour l'entrée de ces territoires dans le Canada s'annonce mouvementée... Le 8 décembre, un gouvernement provisoire est formé avec comme chef, John Bruce, le président du Comité national des Métis formé en octobre. Le 27 décembre, Louis Riel le remplace comme chef de la Rivière-Rouge. Avec l'aide du clergé catholique, le gouvernement provisoire formule ses revendications et dresse une liste de droits qui servira ensuite d'assise à la future Loi sur le Manitoba. D'intenses négociations permettent d'arriver à un accord avec le Canada et la colonie adhère à la fédération en 1870 avec le

statut de province du Manitoba. Dans l'intervalle, le gouvernement provisoire administre la colonie. Cette instance gère, entre autres, la justice et son tribunal condamne l'orangiste protestant Thomas Scott au peloton d'exécution. Cette affaire forcera éventuellement Riel à fuir aux États-Unis tout en soulevant l'ire des orangistes de l'Ontario, fortement opposés à la colonisation du Nord-Ouest par une population catholique de langue française. Si à l'origine le Manitoba est bilingue et multiconfessionnel, la province issue du gouvernement provisoire dirigé par Louis Riel ne pourra résister à l'intransigeance de la majorité ontarienne bien décidée à faire de l'Ouest canadien un territoire à son image et à sa ressemblance, un territoire anglais et protestant et non catholique, français et métis. Dans sa biographie du protecteur de Riel, M^{re} Taché, l'historien Jean Hamelin expose clairement le problème de l'impérialisme ontarien au Manitoba : « Le Je ontarien, construit contre et non parmi les autres, n'a jamais pu devenir un Nous

national même s'il en a pris les allures. *Canada First* a toujours signifié pour les autres *Ontario First* ».

Accusé, condamné et pendu pour haute trahison en 1885 à titre de chef de la résistance métisse, Louis Riel commentera durant son procès son passage à la tête du gouvernement provisoire de la Rivière-Rouge en disant : « Je sais que, par la grâce de Dieu, je suis le fondateur du Manitoba ». Effectivement, en 1992, Riel est reconnu *a posteriori* par le Parlement canadien comme un des Pères de la Confédération. Depuis une décennie, le troisième lundi de février est devenu la journée Louis-Riel. Au Manitoba, c'est un jour férié qui rappelle la vision de Riel, une vision d'une société où toutes les cultures seraient respectées. Reste maintenant à savoir quand le gouvernement fédéral canadien donnera suite à la requête faite en 2017 par la Société franco-manitobaine et l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba d'innocenter Louis Riel.

François Droüin

MUSÉE RÉGIONAL DE VAUDREUIL-SOULANGES

(431, avenue Saint-Charles, Vaudreuil-Dorion)

Exposition permanente.

Par les fenêtres de l'école... Coups d'œil sur notre histoire

Jusqu'au 20 décembre 2019.

Un outil. Un métier

Jusqu'au 2 août 2020.

Du grenier au salon

Jusqu'au 22 janvier 2020.

Inspiré par Leonard Cohen

POINTE-À-CALLIÈRE MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTRÉAL

(350, place Royale, Vieux-Montréal)

Jusqu'au 30 avril 2024.

Généralités Mtl

Jusqu'au 10 janvier 2021.

Dans la chambre des merveilles

Jusqu'au 13 avril 2020.

Les Incas... c'est le Pérou!

MUSÉES DE LA CIVILISATION

(5, rue Dalhousie, Québec)

Expositions permanentes.

Le temps des Québécois

C'est notre histoire

Observer. L'expo qui dérout!

Jusqu'au 5 avril 2020.

Venenum, un monde empoisonné

Jusqu'au 5 janvier 2020.

Curiosités du monde naturel

Jusqu'au 3 janvier 2021.

Broue. L'homme des tavernes

Jusqu'au 29 mars 2020.

Pompiers de Québec :

250 ans de courage

MUSÉE MCCORD

(690, rue Sherbrooke Ouest, Montréal)

Exposition permanente.

Porter son identité. La collection Premiers Peuples

Jusqu'au 26 avril 2020.

Jean-Claude Poitras - Modes et inspirations

Jusqu'au 12 janvier 2020.

Momenta - Biennale de l'image

CENTRE D'HISTOIRE DE MONTRÉAL (BIENTÔT LE MEM)

(335, place D'Youville, Vieux-Montréal)

Exposition permanente.

Traces. Lieux. Mémoires

Jusqu'au 22 décembre 2019.

J'arrive à Montréal

Jusqu'au 11 octobre 2020.

Explosion 67 - Terre des jeunes

MUSÉE DE L'AMÉRIQUE FRANCOPHONE

(2, côte de la Fabrique, Québec)

Expositions de référence.

La colonie retrouvée

Mutations

Partir sur la route des francophones

MUSÉE POP

(200, rue Laviolette, Trois-Rivières)

Jusqu'au 12 janvier 2020.

Vous loger, nous habite! Cinquante ans de services à la communauté

Jusqu'au 11 février 2020.

Attache ta tuque! Une virée décoiffante dans la culture québécoise

Jusqu'au 13 septembre 2020.

Autour d'une broue : l'aventure de la bière au Québec

Jusqu'au 12 janvier 2020.

La virée du poulailler imaginaire

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

(100, rue Laurier, Gatineau)

Jusqu'au 22 mars 2020.

Non cédées - Terres en récit

Jusqu'au 29 mars 2020.

La carte de visite d'une nation

Jusqu'au 30 juin 2020.

Au-delà du Bluenose. La collection William James Roué

Jusqu'au 26 janvier 2020.

Néandertal

Jusqu'au 5 janvier 2020.

Le village de Dany - Une expo gr-r-géniale

MUSÉE NATIONAL DE LA PHOTOGRAPHIE

(400, rue Hériot, Drummondville)

Jusqu'au 1^{er} mai 2020.

Bertrand Godin. Pilote et... photographie

MAISON ALPHONSE-DESJARDINS

(6, rue du Mont-Marie, Lévis, Québec, G6V 1V9)

Exposition permanente.

L'empreinte d'un couple

MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

(1, avenue Wolfe-Montcalm, Québec)

Murmures. Galerie famille

Expositions permanentes.

350 ans de pratiques artistiques au Québec

Jusqu'au 16 février 2020.

Numa Amun - Raccord

Jusqu'au 5 janvier 2020.

Cozic - À vous de jouer

Jusqu'au 19 janvier 2020.

Le Scriptarium - Soulèvement

Jusqu'au 31 octobre 2020.

Doyon-Rivet. Pavlova : œuvre éphémère

Jusqu'au 16 février 2020.

D'où venons-nous? Qui sommes-nous? Où allons-nous?

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

(1379-1380, rue Sherbrooke Ouest, Montréal)

Jusqu'au 22 mars 2020.

Montréalaises d'avant-garde

Jusqu'au 2 février 2020.

Momies égyptiennes

Passé retrouvé. Mystères dévoilés

Peintures barbares. Hommage à Jean McEwen

À partir du 2 novembre 2019.

Obsession. La collection de céramiques japonaises de Sir William Van Horne

MUSÉE DE LA GASPÉSIE

(80, boul. Gaspé, Gaspé, Québec)

Exposition permanente.

Le grand large - Exposition Gaspésie... le grand voyage! - Exposition

Jusqu'au 4 avril 2020.

La Bolduc. Turluttes du bon vieux temps.

Jusqu'au 4 octobre 2020.

Raymond Jacob. Gaspésie 1954 - Exposition

EXPORAIL, LE MUSÉE FERROVIAIRE CANADIEN

(110, rue Saint-Pierre, Saint-Constant)

Exposition permanente.

Arrête, regarde, écoute : train en vue?

Jusqu'au 5 janvier 2020.

Noël ferroviaire

MUSÉE MARIUS-BARBEAU

(139, rue Sainte-Christine, Saint-Joseph-de-Beauce)

Expositions permanentes.

Céramique de Beauce

La Beauce : mythes et réalité

Jusqu'au 20 janvier 2020.

Félix Cano. Le lac

François Mathieu. Convexités

MUSÉE DE LA MÉMOIRE VIVANTE

(710, avenue De Gaspé Ouest, Saint-Jean-Port-Joli)

Expositions permanentes.

Philippe Aubert de Gaspé. L'héritage remarquable d'un « ancien Canadien »

Cueillettes d'hier et d'aujourd'hui

Souvenirs de table

Excusez-la!

Jusqu'au 26 mai 2020.

InterReconnaissance - Une mémoire citoyenne se raconte

MUSÉE DES RELIGIONS DU MONDE

(900, boul. Louis-Fréchette, Nicolet)

Exposition permanente.

Êtes-vous près?

Jusqu'au 1^{er} novembre 2020.

Lumière des francs-maçons

ÉDIFICE DESJARDINS

(59, avenue Bégin, Lévis, Québec, G6V 4C4)

Exposition permanente.

POP-SAC-À-VIE... sur les traces d'un mouvement

Exposition temporaire.

Innover pour coopérer

Yves Beauregard



revues culturelles québécoises

ARTS VISUELS CIEL VARIABLE - ESPACE - ESSE - INTER - LE SABORD - PLANCHES - VIE DES ARTS - ZONE OCCUPÉE
CINÉMA 24 IMAGES - CINÉ-BULLES - CINÉMAS - SÉQUENCES CRÉATION LITTÉRAIRE ENTREVOUS - ESTUAIRE - EXIT
LES ÉCRITS - MŒBIUS - XYZ. LA REVUE DE LA NOUVELLE CULTURE ET SOCIÉTÉ À BÂBORD! - L'ACTION NATIONALE
L'INCONVÉNIENT - LIBERTÉ - NOUVEAU PROJET - NOUVEAUX CAHIERS DU SOCIALISME - RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES
RELATIONS HISTOIRE ET PATRIMOINE CAP-AUX-DIAMANTS - CONTINUITÉ
HISTOIRE QUÉBEC - MAGAZINE GASPÉSIE LITTÉRATURE LES CAHIERS DE LECTURE
LETTRES QUÉBÉCOISES - LURELU - NUIT BLANCHE - SPIRALE THÉÂTRE
ET MUSIQUE CIRCUIT - JEU REVUE DE THÉÂTRE - LES CAHIERS DE LA SQRM
THÉORIES ET ANALYSES ANNALES D'HISTOIRE DE L'ART CANADIEN
ÉTUDES LITTÉRAIRES - INTERMÉDIALITÉS - TANGENCE - VOIX ET IMAGES

sodep

Société de développement
des périodiques
culturels québécois

SODEP.QC.CA

Photo: Grigoriy, Olivier Morin - anglophoto.com
Graphisme: Grigoriy Morozov - 123rf.com

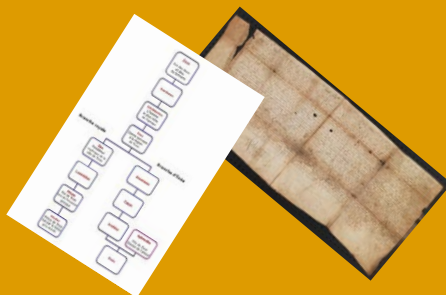


Société généalogique canadienne-française

Les services tarifés de la SGCF

Profitez de nos services de recherches tarifées

- ♦ lignées ancestrales
- ♦ actes de l'état civil
- ♦ transcription d'actes
notariés



Découvrez nos

30 000

actes notariés

transcrits

Visitez notre site Web!

3440, rue Davidson, Montréal (Québec) H1W 2Z5
Téléphone : 514-527-1010 - Courriel : info@sgcf.com
www.sgcf.com



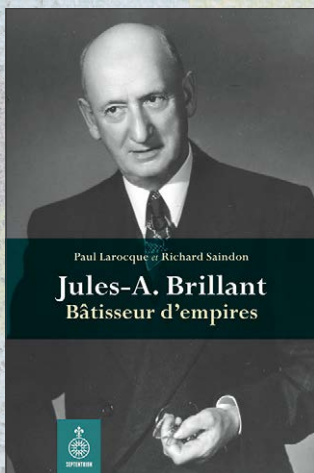
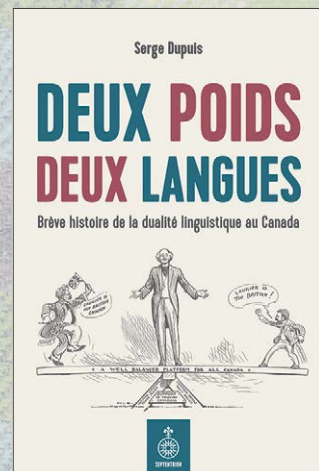
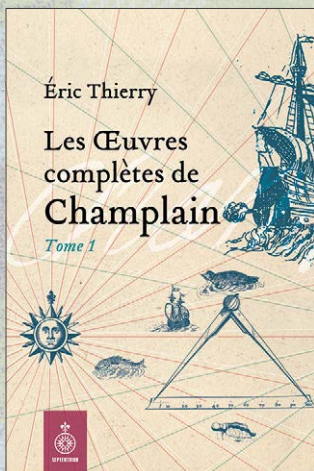
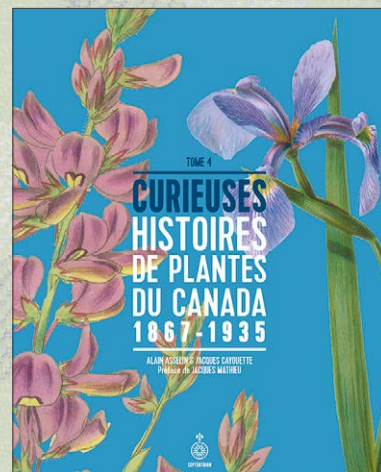
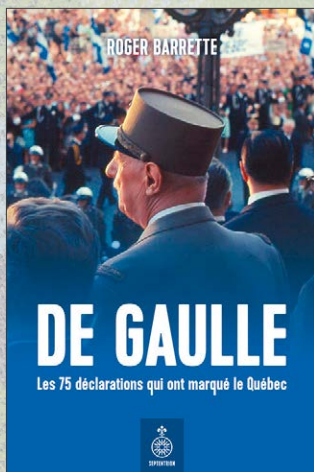
Société de généalogie de Québec
fondée en 1961

RETRACER L'ORIGINE
DE VOS FAMILLES
ET L'HISTOIRE DE VOS ANCÊTRES



- ▶ Accès illimité aux grandes
banques de données
- ▶ Centre de documentation
- ▶ Revue *L'Ancêtre*
- ▶ Conférences et formation
- ▶ Recherche et entraide
- ▶ Transcription de documents anciens
- ▶ Héraldique et confection de
vos armoiries

1055, Avenue du Séminaire, local 3112, Québec
Tél : 418 651-9127
Portail : www.sgq.qc.ca



**TOUJOURS LA RÉFÉRENCE
EN HISTOIRE AU QUÉBEC**

www.septentrion.qc.ca

